

Femmes politiques et stéréotypes dans les médias : comparaison entre l'Alberta et le  
Québec

by

Ève Robidoux-Descary

A thesis submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of

Maîtrise ès Arts

Études canadiennes

Faculté Saint-Jean  
University of Alberta

© Ève Robidoux-Descary, 2016

## **Abstract**

The literature suggests that the media considers political actors subjectively, given that women would be victims of sexist treatment. This research focuses on the 2012 provincial election campaigns of two leaders: Alison Redford (Alberta) and Pauline Marois (Quebec). Using a qualitative content analysis of four newspapers, we examined the language used to describe the candidates in articles with one or more examples of gender stereotypes. Our results show that the successes of Redford and Marois were accompanied with gender stereotypes. In this way, the victories of the two leaders could be partly explained by their ability to overcome these stereotypes, and also to capitalize on them. Personal qualities, marital status, emotions and age had attracted little attention in the coverage of each of the candidates. However, appearance and use of the first name had created a number of obstacles. The phenomenon of novelty had been an asset for Redford where it had hurt Marois. Portraying the two women as representing change had contributed significantly to their respective successes without coming at the expense of experience. Their ability to reconcile femininity and masculinity had also played a key role. In addition, Redford and Marois themselves had demonstrated discretion regarding gender in not talking about it to the media. Furthermore, the fact that the candidates' strengths were seen as different because of their gender had been beneficial for the two politicians. Finally, there do not appear to be significant differences of representation between the English and French presses in the articles analyzed or a correlation between the gender of the authors and the use of gendered comments. While our research does not reveal the distinctiveness of the two provinces, however, we propose the hypothesis that with regard to political leaders, gender stereotypes would be more present in Quebec than in Alberta.

## Résumé

La littérature suggère que les médias envisageraient les acteurs politiques de manière subjective, attendu que les femmes seraient victimes d'un traitement sexiste. Cette recherche s'intéresse aux campagnes électorales provinciales de 2012 de deux chefs : Alison Redford (Alberta) et Pauline Marois (Québec). À l'aide d'une analyse qualitative du contenu de quatre quotidiens, nous avons examiné le langage utilisé pour décrire les candidates dans les textes présentant un ou plusieurs exemples de stéréotypes de genre. Nos résultats indiquent que le succès de Redford et Marois n'a pas signifié une absence de stéréotypes liés au genre. De cette façon, les victoires des deux chefs s'expliqueraient en partie par leur capacité à surmonter ces stéréotypes, mais aussi à en tirer avantage. Les questions des qualités personnelles, du statut matrimonial, des émotions et de l'âge auraient peu attiré l'attention dans la couverture de chacune des candidates. Toutefois, l'apparence et l'utilisation du prénom auraient créé un certain nombre d'obstacles. Le phénomène de la nouveauté aurait constitué un atout pour Redford alors qu'il aurait nui à Marois. Le fait d'associer les deux femmes à des actrices de changement aurait contribué de manière significative à leur succès respectif, sans pour autant se faire au détriment de l'expérience. Leur capacité à concilier féminité et masculinité aurait aussi joué un rôle clé. Par ailleurs, Redford et Marois auraient elles-mêmes fait preuve de discrétion en ce qui concerne la question du genre en évitant d'en discuter dans les médias. Également, le fait que les forces des candidates aient été considérées comme différentes en raison de leur genre aurait été bénéfique pour les deux politiciennes. Finalement, il ne semble pas y avoir de différences importantes de représentation entre les presses anglophone et francophone dans les articles analysés ou de corrélation entre le sexe des auteurs et l'utilisation de propos genrés. Alors que notre recherche ne permet pas de

dégager le caractère distinct des deux provinces, nous proposons toutefois l'hypothèse que lorsqu'il est question des leaders politiques, les stéréotypes de genre s'imposeraient davantage au Québec qu'en Alberta.

## **Remerciements**

Je tiens avant tout à remercier mon superviseur, Frédéric Boily, sans qui cette thèse ne serait pas ce qu'elle est. Je souhaite souligner sa grande disponibilité, ses encouragements, ainsi que ses judicieux conseils au cours des dernières années. Merci également aux autres membres du comité pour leurs suggestions.

Je profite de l'occasion pour exprimer ma gratitude à mes parents pour leur appui continu et pour m'avoir motivée à poursuivre des études de deuxième cycle. Je tiens également à remercier tout particulièrement Drew, dont je peux compter sur l'amour depuis bientôt six ans. Finalement, merci à Mathis, dont l'arrivée anticipée m'a permis de réaliser deux rêves à la fois : celui de compléter une maîtrise, mais aussi de devenir maman.

## Table des matières

Abstract.....	ii
Résumé.....	iii
Remerciements.....	v
Liste des tableaux.....	viii
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE .....</b>	<b>6</b>
1.1 Recherche féministe.....	7
1.2 Pourquoi comparer?.....	10
1.3 Collecte de données .....	14
1.3.1 Redford : le <i>Calgary Herald</i> et l' <i>Edmonton Journal</i> .....	14
1.3.2 Marois : <i>Le Devoir</i> et <i>La Presse</i> .....	17
<b>CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE .....</b>	<b>21</b>
2.1 La représentation politique des femmes .....	22
2.2 Stéréotypes de genre et médias .....	24
2.3 Femmes et politique au Canada .....	26
2.3.1 Femmes et politique en Alberta .....	30
2.3.2 Femmes et politique au Québec .....	35
<b>CHAPITRE 3 : L'ANALYSE DU DISCOURS (1) : LE CADRAGE MÉDIATIQUE SELON LE GENRE .....</b>	<b>40</b>
3.1 Les stéréotypes de genre .....	41
3.1.1 Les qualités personnelles .....	41
3.1.2 L'apparence .....	42
3.1.3 L'utilisation du prénom .....	46
3.1.4 Le phénomène de la « première femme ».....	47
3.1.5 Un vent de changement.....	50
3.1.6 La « conjointe de ».....	52
3.1.7 Les émotions .....	54

<b>CHAPITRE 4 : L'ANALYSE DU DISCOURS (2) : LES CANDIDATES</b>	
<b>DOUBLEMENT PERDANTES? .....</b>	<b>56</b>
4.1 Les doubles contraintes.....	57
4.1.1 Trop masculine ou trop féminine.....	57
4.1.1.1 Redford : la superhéroïne.....	60
4.1.1.2 Marois : la dame de béton.....	61
4.1.2 Trop jeune ou trop âgée .....	62
4.1.3 L'expérience ou le changement .....	63
4.1.4 Le silence ou la honte .....	64
4.2 Le « mommy problem ».....	66
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>70</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>75</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Caractères similaires et distinctifs de Marois et Redford .....	14
Tableau 1.2 : Tirage quotidien moyen de quatre journaux albertains en 2013.....	15
Tableau 1.3 : Articles parus dans le <i>Calgary Herald</i> et l' <i>Edmonton Journal</i> .....	17
Tableau 1.4 : Tirage quotidien moyen de quatre journaux québécois en 2013 .....	18
Tableau 1.5 : Articles parus dans <i>Le Devoir</i> et <i>La Presse</i> .....	18
Tableau 2.1 : Gouvernements en Alberta .....	31
Tableau 2.2 : Femmes chefs de partis politiques en Alberta .....	32
Tableau 2.3 : Femmes chefs de partis politiques au Québec .....	36

## Introduction

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2013, 87 % des Canadiens résidaient dans une province ou un territoire dirigé par une femme. Deux années plus tard, ils ne sont plus que 63 %<sup>1</sup>. L'année 2016 marque le 100<sup>e</sup> anniversaire du premier droit de vote des femmes au Canada. Ainsi, le 28 janvier 1916, le Manitoba devenait la première province à accorder le droit de vote à ses citoyennes, leur permettant par le fait même de poser leur candidature aux élections provinciales<sup>2</sup>. Soixante-quatre ans plus tard, en 1980, Alexa McDonough devenait la première femme au pays à diriger un parti politique d'importance (Nouveau Parti démocratique, Nouvelle-Écosse). En 1991, Margaret Johnston devenait la première femme à occuper les fonctions de première ministre d'une province canadienne (Crédit Social, Colombie-Britannique). En 1993, Kim Campbell prenait la tête du Parti progressiste-conservateur et pour la première fois, une femme devenait première ministre du Canada.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2015, avec seulement 26,0 % de femmes à la Chambre des communes, le Canada se plaçait au 49<sup>e</sup> rang du classement rédigé par l'UIP concernant la représentation des femmes dans les chambres basses ou uniques de 190 pays<sup>3</sup>. Alors que ce taux de féminisation demeure inférieur aux prédictions, on peut se demander quelles sont les raisons qui expliquent la sous-représentation des femmes en politique. Parmi les facteurs possibles, on constate que la question des stéréotypes de genre dans la médiatisation de leur parcours politique retient de plus en plus l'attention des chercheurs.

Il est vrai que la plupart des citoyens font l'expérience des campagnes électorales de manière indirecte, c'est-à-dire par le biais des médias. Ces derniers jouent donc un rôle de premier plan dans la diffusion de l'information auprès des électeurs. Ceci étant dit, les médias ne sont pas neutres : ils peuvent parfois prendre position en faveur d'un parti ou d'un candidat. C'est le cas, par exemple, des éditoriaux dans les grands quotidiens d'Amérique du Nord<sup>4</sup>. En réponse aux lecteurs étonnés de voir l'éditorial de *La Presse* prendre position en faveur d'un parti politique,

---

1 Gouvernement du Canada (2015). « Population par année, par province et territoire », *Statistique Canada*, <<http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/demo02d-fra.htm>>, consulté le 10 juin 2016.

2 Gouvernement du Canada (2016). « 100<sup>e</sup> anniversaire du premier droit de vote des femmes au Canada », *Condition féminine Canada*, <<http://www.swc-cfc.gc.ca/commemoration/cent/index-fr.html>>, consulté le 10 juin 2016.

3 Union interparlementaire (2016). *Les femmes dans les parlements nationaux*, <<http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm>>, consulté le 10 juin 2016.

4 André Pratte (2012). « Pour la stabilité », *La Presse*, 31 août, p. A20.

l'éditorialiste André Pratte écrivait en août 2012 : « il ne s'agit pas d'imposer un point de vue [aux] lecteurs, mais de leur proposer un raisonnement qui [...] alimentera leur propre réflexion »<sup>5</sup>. Qui plus est, le courrier du lecteur permet d'ailleurs une démarche similaire. Malgré cela, la rédaction demeure indépendante dans la présentation de l'information ou des faits.

Toutefois, plusieurs études suggèrent que les médias envisageraient les candidats de manière subjective, attendu que les femmes seraient victimes d'un traitement sexiste<sup>6</sup>. Puisque le leadership est étroitement associé aux hommes, plusieurs chercheurs ont analysé les courses à la chefferie afin d'identifier des modèles liés aux genres. Cependant, l'experte en politique de genre et éditrice du volume *Cracking the Highest Glass Ceiling: A Global Comparison of Women's Campaigns for Executive Office* Rainbow Murray mentionne qu'il existe peu d'études qui se penchent sur les campagnes électorales menées par des femmes à la tête d'un parti<sup>7</sup>.

Dans ce contexte, est-il vrai que les femmes sont présentées différemment par les médias? De nos jours, la campagne électorale représente toujours un moment intense de politisation dans nos sociétés. Par ailleurs, au Canada, les questions qui dominent l'agenda public, telles que la santé, la conservation de l'environnement, l'éducation et la reprise économique, se jouent de plus en plus sur le terrain de la politique provinciale<sup>8</sup>. Pour ses raisons, nous avons décidé de nous intéresser à la nature de la couverture journalistique lors d'élections provinciales au pays. Plus particulièrement, nous avons choisi d'examiner la couverture médiatique de deux chefs, Alison Redford (Alberta) et Pauline Marois (Québec). Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, elles sont toutes deux devenues les premières femmes à occuper le poste de première ministre dans leur province respective.

Plusieurs observateurs suggèrent que le parcours politique des deux femmes a été marqué par des remarques stéréotypées. À ce sujet, lors d'une rencontre avec l'équipe éditoriale de *La Presse*, Marois elle-même dénonçait en 2008 le double standard vis-à-vis des femmes politiques :

---

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Voir notamment Shannon Sampert et Linda Trimble (2003). « Wham, Bam, No Thank You Ma'am': Gender and the Game Frame in National Newspaper Coverage of Election 2000 », dans Manon Tremblay et Linda Trimble (dir.), *Women and Electoral Politics in Canada*, Don Mills, Oxford University Press et Linda Trimble et Angelica Wagner (2012). « "Wildrose Wild Card": Alberta Newspaper Coverage of the 2009 Wildrose Alliance Leadership Contest », *Canadian political Science Review*, vol. 6, n° 2-3, p. 197-207.

<sup>7</sup> Rainbow Murray (dir.) (2010). *Cracking the Highest Glass Ceiling: A Global Comparison of Women's Campaigns for Executive Office*, Santa Barbara, Praeger.

<sup>8</sup> Jared J. Wesley (2015). « The Once-Forgotten Battlefields: Studying Provincial Elections in Canada », *Canadian Political Science Review*, vol. 9, n° 1, p. 1-13.

« Il y a un regard différent qu'on porte sur les femmes (...). Que ce soit dans le ton de voix qu'on a, dans l'habillement qu'on a »<sup>9</sup>.

Par ailleurs, la même année, la chroniqueuse Lysiane Gagnon écrivait que :

L'espèce de procès personnel qu'on lui fait ces temps-ci relève d'un sexisme navrant. Cela ne date pas d'hier, du reste. Combien de fois la rumeur publique ne lui a-t-elle pas reproché ses beaux tailleurs? Comme si les politiciens masculins s'habillaient chez Wal-Mart! Comme si les journalistes qui s'acharnaient sur ces détails n'avaient pas eux aussi les moyens d'aller chez Holt Renfrew ou Ogilvy<sup>10</sup>!

Nous verrons dans le chapitre 3 que dans le cas de Marois, la question du genre a aussi été liée à celle de la classe sociale.

Du côté de Redford, la question des stéréotypes de genre s'est plutôt posée lors de sa démission en mars 2014. Plusieurs ont suggéré que parce qu'elle était une femme, la politicienne, qui faisait l'objet de contestations au sein de son cabinet, aurait fait face à des critiques supplémentaires<sup>11</sup>. Par exemple, par rapport à la controverse entourant les dépenses douteuses de Redford, la chroniqueuse Naomi Lakritz a soulevé plusieurs exemples où l'ancien premier ministre albertain Ralph Klein aurait lui aussi profité d'avantages personnels relativement à l'usage des avions gouvernementaux. Toutefois, Lakritz mentionne que contrairement à Redford, il n'aurait pas été invité à rembourser ses dépenses<sup>12</sup>. Le fait d'être une femme aurait également valu à Redford un traitement différent en ce qui concerne son style de leadership. À la même époque, le député Len Webber avait abandonné son siège au cabinet progressiste-conservateur en évoquant que Redford « was a bully and "not a nice lady" »<sup>13</sup>. Le caractère sexiste de ses commentaires avait d'ailleurs déclenché un débat dans les médias sociaux. Par conséquent, il semblerait que les attentes ont été différentes envers la chef.

Dans ce contexte, plusieurs questions se posent quant au succès respectif des candidates, dont l'une consiste à savoir à quel point les facteurs liés au genre ont joué ou non en leur faveur

---

<sup>9</sup> Tommy Chouinard (2008). « Marois victime d'un sexisme latent ? », *La Presse*, 8 novembre, p. A3.

<sup>10</sup> Lysiane Gagnon (2008). « La fausse bourgeoise », *La Presse*, 13 novembre, p. A27.

<sup>11</sup> Voir notamment Karin Klassen (2014). « Attacks on Redford reek of misogyny », *Calgary Herald*, 10 mars, p. A10 et Shannon McClelland (2014). « Systemic Misogyny and the Downfall of Alison Redford », *The Huffington Post*, 22 mars, <[http://www.huffingtonpost.ca/shannon-mcclennan/redford-sexism\\_b\\_5010244.html](http://www.huffingtonpost.ca/shannon-mcclennan/redford-sexism_b_5010244.html)>, consulté le 6 juin 2016.

<sup>12</sup> Naomi Lakritz (2014). « Double standard takes wing for Redford and Klein », *Calgary Herald*, 13 mars, p. A13.

<sup>13</sup> The Canadian Press (2014). « Alison Redford resignation: Did sexism play a role in her demise? », *CBC News*, 22 mars, <<http://www.cbc.ca/news/canada/alison-redford-resignation-did-sexism-play-a-role-in-her-demise-1.2582789>>, consulté le 6 juin 2016.

lors des campagnes électorales provinciales. L'objectif de notre recherche est donc de déterminer à quel degré et aussi de quelle façon les candidates ont été dépeintes par les médias selon leur genre.

Le premier chapitre porte sur notre méthodologie de recherche. Nous nous intéresserons d'abord à la recherche féministe en discutant de la façon dont celle-ci se différencie de la recherche traditionnelle. Il sera ensuite question de la comparaison, et plus particulièrement de l'analyse binaire. Nous verrons que l'Alberta et le Québec ont plusieurs points en commun, d'où l'intérêt de proposer une comparaison interprovinciale. Plus particulièrement, le thème des femmes politiques retiendra notre attention. Le chapitre se terminera par une discussion entourant notre collecte de données.

Le second chapitre commence par une discussion sur la représentation politique, et ce, selon deux variables : la présence et les activités. Nous présenterons des hypothèses quant à la faible présence des femmes dans les parlements en nous intéressant principalement à la question des stéréotypes de genre dans les médias. Nous verrons à ce sujet qu'il existe deux types de cadrage associés à la couverture médiatique des acteurs politiques : le cadrage stratégique et le cadrage sur l'enjeu. Nous adopterons ensuite un regard historique afin de dresser un portrait de la représentation politique des femmes au Canada. Nous conclurons par un examen plus approfondi de la situation en Alberta et au Québec.

C'est que qui nous conduira, dans le troisième chapitre, à analyser quatre quotidiens provinciaux afin d'étudier en détail la couverture médiatique des deux candidates lors des élections générales de 2012. Notre but sera de vérifier si leur succès a été lié ou non à des stéréotypes. Nous explorerons sept stéréotypes de genre qu'on retrouve dans la littérature : les qualités personnelles, l'apparence, l'utilisation du prénom, le phénomène de la « première femme », le point de vue du changement, le statut matrimonial et finalement, les émotions. Nous verrons que le succès des deux candidates n'a pas signifié une absence de stéréotypes liés au genre.

Le quatrième chapitre complètera l'analyse en examinant les « doubles contraintes », c'est-à-dire les stéréotypes renforcés par une couverture médiatique qui varie selon le genre. Pour ce faire, nous traiterons des questions de la recherche de l'équilibre entre la féminité et la masculinité, de l'âge, de l'expérience au détriment du changement, et finalement, du silence des politiciennes vis-à-vis de l'importance accordée au genre. En dernier lieu, nous considérerons ce qu'on appelle le « mommy problem », créé lorsque les stéréotypes de genre se combinent les uns aux autres.

Nous proposerons l'idée selon laquelle les victoires de Redford et Marois s'expliqueraient en partie par leur capacité à non seulement surmonter ces stéréotypes, mais aussi à en tirer avantage.

En guise de conclusion, nous aborderons la question de savoir si l'élection de Redford et Marois a signifié une meilleure représentation ministérielle des femmes. Il sera avancé que du point de vue de la présence, la représentation politique des femmes n'apparaît pas comme une priorité. Nous n'insisterons pas sur le concept de représentation substantielle (qui s'appuie sur les activités), puisque les chefs ont toutes les deux goûté brièvement au pouvoir. Finalement, les derniers paragraphes seront consacrés à la question suivante : les femmes en politique représentent-elles les femmes?

## Chapitre 1

### Méthodologie de recherche

*« Longtemps confinée à la sphère privée, la condition féminine est devenue politique quand les mouvements de femmes s'en sont emparés et l'ont portée sur la place publique »*  
— Mamoudou Gazibo et Jane Jenson<sup>14</sup>

À quel point et de quelle façon Redford et Marois ont-elles été dépeintes par les médias selon leur genre? La question est d'emblée complexe et lorsqu'on prend la peine d'y réfléchir, on constate qu'il existe plusieurs façons d'y répondre. Par exemple, il est possible d'examiner les registres argumentatifs, les cadres médiatiques, les biais paternalistes et culturalistes ainsi que les stéréotypes dans la médiatisation du parcours des candidates. Dans ce contexte, l'objet de ce chapitre est de discuter de notre démarche, c'est-à-dire de notre méthodologie de recherche. Nous verrons donc le type de méthodologie utilisée de même que les raisons qui ont motivé l'ensemble de nos choix, et ce, en fonction de notre question de recherche.

La première section a pour sujet la recherche féministe. Celle-ci sera d'abord présentée par comparaison à la recherche traditionnelle. Puisque la recherche féministe n'est pas une méthode en soi, le choix des techniques de collecte et d'analyse des données sera ensuite précisé. Finalement, nous explorerons la question de la subjectivité par rapport à celle de l'objectivité. La deuxième partie porte quant à elle sur la politique comparée en tant qu'alternative à l'expérimentation. Bien que l'approche comparative ne soit pas répandue dans les travaux des chercheurs canadiens, nous proposerons un plaidoyer pour la comparaison interprovinciale, plus particulièrement en faveur de l'analyse simultanée de l'Alberta et du Québec. La comparaison binaire s'est imposée comme la meilleure stratégie dans la mesure où les deux provinces présentent plusieurs points en commun. Parmi ces similitudes, c'est celle concernant les femmes politiques qui a retenu notre attention. Dans ce contexte, nous ferons par la suite ressortir les caractères similaires et distinctifs des candidates. Nous aborderons finalement la question du cadrage, qui

---

<sup>14</sup> Mamoudou Gazibo et Jane Jenson (2004). *La politique comparée : fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 7. Les auteurs sont professeurs titulaires au Département de science politique de l'Université de Montréal.

sera définie davantage dans le chapitre suivant. La troisième section met l'accent sur notre collecte de données. Dans un premier temps, nous justifierons l'utilisation de discours provenant de journaux imprimés. Les raisons qui ont motivé les choix des quotidiens seront ensuite expliquées en détail. Pour conclure, nous définirons les paramètres qui serviront à sélectionner les articles pour notre analyse. Les détails relatifs à ceux-ci seront présentés sous forme de tableaux. Finalement, nous verrons que la culture journalistique dominante ne serait pas la même au Canada selon la presse francophone ou anglophone.

## 1.1 Recherche féministe

La recherche féministe se différencie de la recherche traditionnelle. Bien qu'il n'existe pas de définition unanime, Benoit Gauthier, auteur d'un manuel sur les méthodes dans les sciences sociales, définit la recherche comme « une activité de quête objective de connaissances sur des questions factuelles »<sup>15</sup>. La recherche féministe, quant à elle, possède une double dimension : d'un côté, il s'agit d'un projet sociopolitique de transformation des rapports sociaux et de l'autre, c'est un projet scientifique dont le but est l'élaboration des connaissances. Dans leur ouvrage qui constitue une réflexion féministe sur la méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales, Michèle Ollivier et Manon Tremblay expliquent que la recherche féministe aspire à la compréhension, mais aussi la transformation des « conditions économiques, culturelles et sociales qui légitiment et perpétuent la subordination des femmes dans diverses sociétés »<sup>16</sup>. De cette façon, elle encourage la remise en question de la signification de certains concepts. Selon les auteures, la recherche féministe suppose un changement radical dans la manière de concevoir le monde : « elle exige non seulement la reconnaissance des femmes comme sujet historique et social, mais surtout la reconnaissance des rapports sociaux de sexe comme facteur de division et de hiérarchisation de l'ensemble de la vie sociale »<sup>17</sup>. C'est à la fois un projet intellectuel et un instrument d'action politique : son but est de conscientiser pour ensuite influencer les politiques publiques pour améliorer les expériences des femmes. Notre recherche s'inscrit à l'évidence comme un projet

---

<sup>15</sup> Benoit Gauthier (dir.) (2008). *Recherche sociale, 5e édition : De la problématique à la collecte des données*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, p. 5.

<sup>16</sup> Michèle Ollivier et Manon Tremblay (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Paris, L'Harmattan, p. 8.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 9.

scientifique dans la mesure où l'objectif est l'approfondissement des connaissances. C'est aussi un projet sociopolitique dont le but ultime est d'améliorer la représentation politique des femmes.

Par ailleurs, la recherche féministe a pour objet les groupes de personnes généralement négligés par les chercheurs des sciences sociales. Notre sujet d'étude, c'est-à-dire les femmes politiques, fait partie de cette catégorie. Il faut également mentionner que la recherche féministe cherche habituellement à reconnaître et surtout à prendre en considération la diversité parmi les femmes. Comme le souligne la théoricienne politique Iris Marion Young, le projet de concevoir les femmes comme un groupe distinct s'avère complexe<sup>18</sup>. D'un côté, « la recherche de caractéristiques communes des femmes ou de l'oppression féminine conduit à des généralisations et à des exclusions »<sup>19</sup>. De l'autre, des raisons politiques et pragmatiques motivent le choix de parler des femmes comme un groupe. Dans ce contexte, Young propose de considérer les femmes comme un groupe social, sans toutefois insister sur des attributs communs à toutes les femmes. De cette manière, tel que mentionné par la professeure de philosophie Elizabeth Spelman, il ne s'agit pas d'isoler le genre des identités telles que la race, la classe, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'appartenance ethnique<sup>20</sup>. Cela dit, le principe de la diversité n'est pas toujours facilement applicable dans l'ensemble des recherches. Bien qu'à première vue notre analyse semble faire preuve d'une certaine forme d'ethnocentrisme, notre décision de ne pas mettre l'accent sur l'expérience des femmes de couleur, autochtones, lesbiennes, bisexuelles, transgenres ou queer, s'explique par deux raisons principales. Dans un premier temps, nous n'avons pas cherché à contrôler les marqueurs identitaires afin d'identifier les attributs spécifiques du genre, ce qui aurait exigé un cadrage différent. Le choix de nos sujets d'étude s'explique plutôt par notre désir de présenter une comparaison entre l'Alberta et le Québec. Deuxièmement, et c'est peut-être le point le plus important, nous ne prétendons pas que l'expérience de deux femmes blanches et hétérosexuelles de classe moyenne est représentative de celles de toutes les femmes. Ce faisant, nous restons humbles en reconnaissant les limites de notre recherche.

De plus, il est utile de mentionner que la recherche féministe encourage l'engagement des chercheurs, de même qu'envers les valeurs féministes. Contrairement à la recherche traditionnelle, elle implique dans la majorité des cas la subjectivité. Par conséquent, non seulement les

---

<sup>18</sup> Iris Marion Young (2007). « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social », *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, p. 7-36.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>20</sup> Elizabeth Spelman (1988). *Inessential Women*, Boston, Beacon.

expériences personnelles, mais aussi les sentiments des chercheurs influencent le processus de la recherche féministe. Même si certains scientifiques critiquent la proximité entre le chercheur et l'objet de recherche, il importe de rappeler l'apport fondamental de la recherche féministe : « la re(connaissance) du vécu des femmes comme expérience problématique »<sup>21</sup>. Dans ces conditions, « la subjectivité n'est pas refoulée mais au contraire prise comme méthode d'accès au savoir »<sup>22</sup>. Comme le souligne la professeure de philosophie Linda Martín Alcoff, il existe un courant au sein du féminisme qui soutient que « parler pour les autres, même pour les autres femmes, est arrogant, vain, contraire à l'éthique, et politiquement illégitime »<sup>23</sup>. Toutefois, la recherche féministe possède un agenda relié à l'émancipation qui exige que les chercheurs parlent au nom des femmes. Cette démarche doit toutefois se faire en portant une attention particulière aux différences d'ethnie, de culture, de sexualité et de pouvoir<sup>24</sup>. Devant ces constats, nous reconnaissons notre propre partialité puisqu'il existe plusieurs féminismes.

Cela dit, la recherche féministe n'est pas une méthode. En effet, elle est d'abord une perspective sur les rapports sociaux. Dès lors, le choix des techniques de collecte et d'analyse des données n'est pas limité. La recherche féministe privilégie une diversité de méthodes, c'est-à-dire la triangulation. Dans son manuel de méthodologie, le professeur Maurice Angers définit la triangulation comme un « moyen d'évaluation scientifique par divers procédés de comparaison »<sup>25</sup>. Parmi les méthodes envisageables, nous avons privilégié l'analyse de contenu. Toujours selon Angers, l'analyse de contenu est une méthode indirecte d'investigation « utilisée sur des productions écrites, sonores ou audiovisuelles, provenant d'individus ou de groupes, dont le contenu ne se présente pas sous forme chiffrée, qui permet de faire un prélèvement soit quantitatif, soit qualitatif »<sup>26</sup>. Son objectif est à la fois de comprendre et de comparer. En plus de rendre possible la cueillette d'informations, l'analyse de contenu est aussi une technique pour les analyser.

---

<sup>21</sup> Florence Degrave (2005). *Enjeux du développement dans les contextes Nord*, thèse de doctorat en sciences sociales, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, p. 210.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> Traduction personnelle. Linda Martín Alcoff (2016). « The Problem of Speaking for Others », *Linda Martín Alcoff*, <<http://www.alcoff.com/content/speaothers.html>>, consulté le 10 juin 2016.

<sup>24</sup> Linda Martín Alcoff (2016). *Op. cit.*

<sup>25</sup> Maurice Angers (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, 2e édition, Anjou, Les Éditions CEC inc., p. 71.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 362.

Nous avons vu dans l'introduction que notre recherche s'intéresse aux campagnes électorales de deux candidates, et ce, en Alberta et au Québec. Avant de discuter de notre collecte de données, il importe d'examiner les raisons qui ont motivé le choix de cette comparaison interprovinciale.

## 1.2 Pourquoi comparer?

La politique comparée est le champ qui recouvre le plus de disciplines de la science politique. Elle procure des outils méthodologiques indispensables, dont la méthode comparative. Bien qu'elle soit relativement récente en science politique, la comparaison est une méthode inhérente aux sociétés humaines. Même s'il n'existe pas de définition unanime de la politique comparée, Gazibo et Jenson expliquent qu'elle se « caractérise par un effort d'explication par la confrontation d'institutions, de structures sociales et de comportements situés dans un espace spécifique »<sup>27</sup>. Son but est d'appréhender les similitudes et les divergences qu'on retrouve dans les phénomènes politiques afin d'en extraire les régularités. En sciences sociales, la comparaison peut remplacer l'expérimentation, cette dernière étant généralement associée aux sciences naturelles ou exactes. C'est Durkheim qui a conçu la théorie selon laquelle l'analyse comparative est une méthode positive. En effet, « [puisqu'il] est impossible pour Durkheim de reproduire en laboratoire une expérimentation sociologique, il soutient qu'il faut rapprocher les faits comme ils se sont spontanément produits »<sup>28</sup>. Finalement, il est faux de croire que la politique comparée se limite à l'examen des institutions formelles comme l'État ou le type de régime. En effet, comme l'affirment Gazibo et Jenson, « les institutions n'ont de sens que si elles sont analysées en liaison avec les forces sociales et politiques qui les animent, et [...] il est absolument essentiel d'accorder autant d'attention aux acteurs qu'aux structures et aux institutions »<sup>29</sup>. De leur côté, les chercheurs Mattei Dogan et Dominique Pelassy ajoutent que l'analyse comparative mène aussi à plus d'objectivité alors qu'elle aide à éviter les interprétations teintées d'ethnocentrisme<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> Mamoudou Gazibo et Jane Jenson (2004). *Op. cit.*, p. 10.

<sup>28</sup> Stéphane Paquin (2011). « Bouchard, Durkheim et la méthode comparative positive », *Politique et Sociétés*, vol. 30, n° 1, p. 57-74, p. 62.

<sup>29</sup> Mamoudou Gazibo et Jane Jenson (2004). *Op. cit.*, p. 111.

<sup>30</sup> Mattei Dogan et Dominique Pelassy (1982). *Sociologie politique comparative: problèmes et perspectives*, Paris, Economica.

Même si l'approche comparative est souvent négligée par les chercheurs canadiens<sup>31</sup>, nous proposons de comparer un cas québécois avec celui d'une province longtemps considérée comme possédant des différences sociales importantes : l'Alberta. Certes, il peut s'avérer risqué de comparer une province canadienne à une autre. Cependant, nous ne croyons pas que ces dernières soient trop différentes pour se prêter au jeu de la comparaison interprovinciale. À vrai dire, nous sommes d'avis que cette démarche permettra de repenser certaines idées admises d'emblée sur l'Alberta et le Québec, respectivement. Et s'il est vrai que l'une ou l'autre de ces provinces possède un caractère distinct, la comparaison demeure le meilleur moyen de dégager la spécificité politique de chacune d'elles au sein du Canada.

La comparaison binaire s'applique préférentiellement à des cas proposant des analogies fondamentales. Son objectif est toutefois de mettre en évidence les différences, et ce, dans un ou plusieurs domaines<sup>32</sup>. Dogan et Pelassy, soulignent qu'« à mi-chemin entre l'étude de cas et les études plus larges, la comparaison binaire semble se donner parfois comme la meilleure voie d'une recherche qui ne voudrait ignorer ni le spécifique, ni le général »<sup>33</sup>.

On remarquera que l'Alberta et le Québec sont rarement analysés simultanément. Pourtant, les deux provinces ont plusieurs points en commun. En effet, l'élection générale albertaine de 2015 a dévoilé des similitudes dans les choix politiques des citoyens de chaque province. Elle s'apparente de cette façon à la « vague orange » qui a balayé le Québec lors de l'élection fédérale de 2011. Malgré des différences apparentes, comme des considérations économiques, la comparaison demeure pertinente. Dans chacun des cas, les électeurs ont cessé de faire confiance à la classe politique (au fédéral dans le cas du Québec et au provincial dans le cas de l'Alberta). Au Québec le mécontentement s'est exprimé contre le Bloc québécois, devenu un « parti comme les autres ». Le Parti conservateur, de son côté, a subi un sérieux revers en Alberta lors de la dernière élection provinciale : de toute évidence, la population rêvait de changement, d'un vent de fraîcheur. Dans ce contexte, l'arrivée de la gauche constitue donc la première ressemblance.

De même, on peut déceler une seconde similarité, celle-ci touchant à la question du leadership. En effet, à la fois Jack Layton et Rachel Notley, jusqu'ici inconnus, ont réussi à séduire les électeurs. Selon Antonia Maioni, analyste de la politique canadienne, leur succès semble avoir

---

<sup>31</sup> Voir à ce sujet Frédéric Boily (2007). « Plaidoyer pour l'analyse comparée : le Québec et la comparaison », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3, p. 127-140.

<sup>32</sup> Mattei Dogan et Dominique Pelassy (1982). *Op. cit.*

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 129.

reposé sur quelques qualités fondamentales : l'ouverture et l'authenticité des chefs de parti, mais aussi leur capacité à proposer un discours politique judicieux et raisonnable<sup>34</sup>. Ces facteurs ont conduit les deux provinces à rejeter la classe dirigeante et à opter pour des candidats en dehors de leurs traditions politiques respectives.

En troisième lieu, les deux provinces affichent la même méfiance par rapport au centralisme d'Ottawa. En 2001, Stephen Harper, alors directeur de la Coalition nationale des citoyens, proposait « que le gouvernement de l'Alberta prenne le contrôle de ses juridictions plutôt que de les laisser au gouvernement fédéral : la caisse de retraite, la police provinciale, le pouvoir de percevoir nos impôts et la santé, ce qui a déjà été fait au Québec »<sup>35</sup>. Qui plus est, Frédéric Boily et Brent Epperson soulignent qu'en 2003, Danielle Smith, à l'époque où elle était journaliste au *Calgary Herald*, écrivait que le Québec représente « a natural ally for Alberta »<sup>36</sup>.

Finalement, en raison même des possibilités offertes, nous croyons qu'il faut pousser la comparaison plus loin en nous intéressant à la question des femmes politiques. En effet, et il s'agit de notre dernière similitude, l'Alberta et le Québec ont été dirigés par une femme. Redford et Marois ont été les premières femmes à occuper le poste de première ministre dans leur province respective. Bien que Redford soit devenue première ministre en gagnant la chefferie de l'Association progressiste-conservatrice de l'Alberta (PC), les deux femmes ont remporté leur élection provinciale à seulement quelques mois d'intervalle. Bien entendu, elles ne sont pas les seules au Canada. Entre février et novembre 2013, cinq provinces et un territoire ont été dirigés par une femme. En plus de Redford et Marois, Christy Clark (Colombie-Britannique), Kathleen Wynne (Ontario), Eva Aariak (Nunavut) et Kathy Dunderdale (Terre-Neuve-et-Labrador) ont occupé le poste de première ministre. Toutefois, nous avons privilégié une analyse binaire qui découle d'abord de l'analyse Alberta-Québec. Dans ce contexte, nous avons écarté les autres chefs. Par conséquent, le choix s'est porté sur Redford et Marois, puisque leur parti respectif a remporté les élections. Pour cette raison, nous avons exclu Danielle Smith et Françoise David. En ce qui concerne Rachel Notley, nous sommes d'avis que le phénomène de la nouveauté aurait été moins

---

<sup>34</sup> Antonia Maioni (2015). « Alberta and Quebec: A tale of two orange waves », *The Globe and Mail*, 7 mai, < <http://www.theglobeandmail.com/opinion/alberta-and-quebec-a-tale-of-two-orange-waves/article24310334/>>, consulté le 10 juin 2016.

<sup>35</sup> Cité dans Vincent Marissal (2001). « L'avantage albertain », *La Presse*, 30 juin, p. B2.

<sup>36</sup> Frédéric Boily et Brent Epperson (2014). « Clash of Perceptions: Quebec Viewed by Albertan Media (2003-2012) », *Canadian Political Science Review*, vol. 8, n° 2, p. 34-58, p. 42.

présent du fait qu'elle a été précédée par Redford. Dans ce contexte, la comparaison Redford-Marois s'est naturellement posée comme la plus pertinente.

Comme mentionné, une analyse binaire doit comparer deux cas. Ici, il s'agit des campagnes électorales provinciales de 2012. La comparaison présuppose que les phénomènes étudiés révèlent certains points communs. De la même manière, les phénomènes doivent également présenter des dissemblances. Avant d'entreprendre la comparaison, il est essentiel de mettre en évidence ce qui est « identique » et « distinct ». Néanmoins, le travail de classification est ardu. En effet, il n'est pas aisé de tracer des frontières exactes qui délimitent les différentes catégories. Par ailleurs, ces catégories possèdent elles-mêmes une connotation politique. Ainsi, cette étape est plus souvent subjective que neutre. Le tableau 1.1 résume les principales variables qui seront utiles pour notre recherche, c'est-à-dire les caractères similaires et distinctifs des candidates. Le choix des variables va de pair avec les stéréotypes de genre que nous allons traiter dans notre troisième chapitre afin d'analyser la couverture médiatique des candidates. Il s'agit de l'affiliation politique, de la date de naissance, de l'état matrimonial, de l'ethnicité, du nombre d'enfants, de l'orientation sexuelle et finalement, du sexe. Les variables sont classées par ordre alphabétique, et non selon leur importance. Nous avons choisi de ne pas développer le tableau davantage puisque que le contexte s'avère trop différent. Certes, on remarque que les deux chefs possèdent plusieurs caractéristiques en commun : ce sont des femmes caucasiennes, hétérosexuelles, mariées et mères (et même grand-mère dans le cas de Marois). Fait intéressant, selon Statistique Canada, Redford et Marois feraient toutes les deux partie de la même génération : celle des baby-boomers (1946 à 1965). On remarque toutefois que cette définition d'une génération, basée sur la démographie, « ne dépend pas de facteurs sociaux, économiques ou politiques; elle s'appuie exclusivement sur l'année ou les années de naissance d'un groupe de personnes »<sup>37</sup>. On pourrait donc arguer qu'on serait en présence de deux générations de politiciennes. En effet, Marois militait déjà pour le Parti québécois (PQ) dès sa fondation en 1978 pendant que Redford était encore sur les bancs de l'école.

De toute évidence, c'est au niveau des orientations politiques que se distinguent le plus nos sujets d'étude. Le PQ se situe généralement au centre-gauche sur le spectre gauche-droite de l'échiquier politique canadien. De son côté, le PC se place plutôt au centre-droit. Bien entendu, il

---

<sup>37</sup> Gouvernement du Canada (2015). « Les générations au Canada », *Statistique Canada*, <[https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/98-311-x2011003\\_2-fra.cfm](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/98-311-x2011003_2-fra.cfm)>, consulté le 10 juin 2016.

existe des nuances importantes dans les positions idéologiques de ces partis. Dans ce contexte, nous avons décidé de nous intéresser au cadrage stratégique plutôt qu’au cadrage sur l’enjeu en ce qui concerne la couverture médiatique des campagnes électorales. Nous définirons en détail ces deux types de cadrage dans le chapitre suivant.

Tableau 1.1 : Caractères similaires et distinctifs de Marois et Redford

	Marois	Redford
Affiliation politique	Parti québécois	Progressive Conservative Association of Alberta
Date de naissance	1949	1965
État matrimonial	mariée (1 <sup>er</sup> mariage)	mariée (2 <sup>e</sup> mariage)
Ethnicité	caucasienne	caucasienne
Nombre d’enfants	4	1
Orientation sexuelle	hétérosexuelle	hétérosexuelle
Sexe	féminin	féminin

### 1.3 Collecte de données

Nous avons opté pour une analyse qualitative du contenu en examinant le langage utilisé pour décrire les candidates. Comme nous l’avons vu auparavant, lors de campagnes électorales, les médias jouent un rôle de premier plan en ce qui concerne la diffusion de l’information auprès de la population. Bien que le déclin des journaux imprimés semble inévitable, il n’en demeure pas moins qu’au pays, ils continuent à atteindre près de 40 % des adultes sur une base quotidienne. De manière hebdomadaire, les chiffres atteignent 65 %<sup>38</sup>. Dans ces conditions, nous avons jugé pertinent d’analyser les discours de journaux imprimés.

#### 1.3.1 Redford : le *Calgary Herald* et l’*Edmonton Journal*

Nous avons analysé deux quotidiens de l’Alberta : le *Calgary Herald* et l’*Edmonton Journal*. Comme leurs noms l’indiquent, l’un est publié à Calgary et l’autre circule à Edmonton. Bien qu’ils appartiennent tous deux au groupe Postmedia Network, ils proposent toutefois un contenu distinct avec des équipes éditoriales différentes. Nous avons jugé pertinent de choisir différentes zones géographiques, en sachant que Calgary et Edmonton sont les deux plus grandes

<sup>38</sup> Tankut Karahan (2014). « Newspapers », *Media Digest*, vol. 110, n° 10, p. 65-70.

villes de l'Alberta et qu'il s'agit de deux quotidiens d'envergure. Par ailleurs, de manière générale, le positionnement idéologique des électeurs d'Edmonton se situerait au centre-gauche, tandis que dans le cas de Calgary, il serait plutôt au centre-droit.

Il importe de mentionner que dans le cas de l'Alberta, le choix des quotidiens s'est avéré limité, considérant le fait que la plupart de ceux-ci sont locaux. De plus, nous avons exclu les tabloïds. Par tabloïds, nous entendons la presse « populaire » par opposition à la presse dite « de qualité ». L'ingénieure de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) Véronique Champion-Vincent souligne que « les tabloïds se distinguent des autres journaux par une étude poussée des attentes et réactions de leur public »<sup>39</sup>. Selon le professeur de sociologie des médias et de communication politique François Heinderyckx, la presse « de qualité », de son côté, s'adresse à un public ciblé. Son contenu est dense et crédible et elle présente une grande diversité dans le fond<sup>40</sup>. D'après l'auteur, les « journaux de qualité ont en commun leur mission d'information générale des classes dites "supérieures" »<sup>41</sup>. Par conséquent, nous avons exclu le *Calgary Sun* et l'*Edmonton Sun* puisque nous avons choisi de nous attarder au point de vue du public informé ou celui présumé tel et exempt de préjugés. Nous croyons aussi que le *Calgary Herald* et l'*Edmonton Journal* représentent le mieux l'image officielle que l'on veut projeter hors de la province. Le tableau 1.2 met en évidence le tirage quotidien moyen des deux journaux à l'étude et de leurs principaux concurrents respectifs.

Tableau 1.2 : Tirage quotidien moyen de quatre journaux albertains en 2013<sup>42</sup>

Journal	Tirage quotidien moyen
<i>Calgary Herald</i>	118,062
<i>The Calgary Sun</i>	61,697
<i>Edmonton Journal</i>	97,221
<i>The Edmonton Sun</i>	43,332

Nous avons étudié la période du 26 mars 2012, jour du déclenchement de l'élection générale albertaine, au 24 avril 2012, lendemain de l'élection. Au total, 562 articles ont été

<sup>39</sup> Véronique Champion-Vincent (1995). « Précurseurs anglo-américains de la nouvelle presse à sensation », *Réseaux*, vol. 13, n° 69, p. 213-218, p. 216.

<sup>40</sup> François Heinderyckx (1994). « Les quotidiens de qualité en Europe occidentale », *Réseaux*, vol. 12, n° 64, p. 163-174.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>42</sup> Données tirées de Tankut Karahan (2014). *Op. cit.*

considérés en utilisant la base de données ProQuest Newstand. Nous nous sommes intéressés aux articles dans lesquels apparaissait le terme « Redford », et ce, au moins une fois dans l'ensemble du texte. De ce nombre, nous en avons retenu 60 que nous avons jugés pertinents par rapport à notre question de recherche. De cette façon, moins de 12 % des textes présentaient un ou plusieurs exemple(s) de stéréotypes de genre. Dans un premier temps, nous avons porté une attention particulière aux qualités personnelles, à l'apparence, aux émotions et à l'utilisation du prénom des candidates. Ensuite, nous avons fouillé pour des exemples où les femmes étaient considérées en tant que conjointes, « premières femmes » à poser leur candidature et actrices de changement. Finalement, la féminité, l'âge, l'expérience, le silence et les forces des candidates ont guidé notre sélection. Nous allons explorer en détail l'ensemble de ces aspects dans notre troisième chapitre. Nous avons choisi de considérer l'ensemble des textes à notre disposition. Notre échantillon contient des articles d'actualités, des chroniques, des éditoriaux, des entrevues et finalement, des lettres (courrier des lecteurs). Notons que les chroniques incluent également les textes signés par les experts et autres collaborateurs réguliers. Il n'est donc pas étonnant que certains textes prennent position en faveur d'un parti ou d'un candidat. Nous n'avons toutefois pas analysé les photos qui accompagnaient les articles. Notre décision s'explique par le fait que l'analyse de photographies et caricatures politiques aurait demandé une méthodologie différente. Dans un premier temps, les critères pour la constitution du corpus auraient été différents. Surtout, l'analyse de l'image se fait selon des codes différents et elle fait appel à un appareil théorique (l'histoire et l'évolution de la caricature par exemple) et méthodologique qui n'est pas celui de l'analyse de discours, comme nous l'avons fait dans ce mémoire. En second lieu, divers formats de documents d'archives auraient été nécessaires afin de conserver la mise en page des articles. Par ailleurs, dans certains cas, l'accès aux versions électroniques des journaux nécessite un abonnement payant. Pour ces raisons, nous avons décidé de nous concentrer plutôt sur le contenu écrit des journaux. Le tableau 1.3 ci-dessous résume les principaux détails des articles. Notons que sur un total de 39 auteurs, 14 sont des femmes (un peu moins de 36 %).

Tableau 1.3 : Articles parus dans le *Calgary Herald* et l'*Edmonton Journal*

	<i>Calgary Herald</i>	<i>Edmonton Journal</i>	TOTAL
Total articles	308	254	562
Articles retenus	31	29	60
Auteurs	21	18	39
Auteurs (femmes)	6	8	14
Actualités	11	11	22
Chroniques	9	11	20
Éditoriaux	2	3	5
Entrevues	0	0	0
Lettres	9	4	13

### 1.3.2 Marois : *Le Devoir* et *La Presse*

Pour le Québec, nous avons analysé deux quotidiens : *Le Devoir* et *La Presse*. Le choix de ces quotidiens s'explique entre autres par le fait qu'ils sont tous les deux offerts partout au Québec (à quelques exceptions près). Tandis que *La Presse* appartient à Gesca, une filiale de la Power Corporation du Canada, *Le Devoir* est quant à lui le seul quotidien indépendant de langue française de la province. Le parallèle entre ces deux quotidiens s'avère d'autant plus pertinent compte tenu du fait que comme l'explique le professeur de communication Thierry Watine, « *Le Devoir* [porte] les couleurs du camp souverainiste (contrairement à son concurrent immédiat, *La Presse*, beaucoup plus ouvert à la chose fédéraliste) »<sup>43</sup>. Par ailleurs, le public cible n'est pas le même : le ton de *La Presse* est moins intellectuel et plus populaire. Encore une fois, nous avons exclu les tabloïds afin de disposer de presses de qualité. Pour les raisons évoquées précédemment, nous avons écarté le *Journal de Montréal* et le *Journal de Québec*. Le tableau 1.4 résume le tirage quotidien moyen des deux journaux à l'étude et de leurs deux principaux concurrents.

---

<sup>43</sup> Thierry Watine (2000). « Le Devoir est-il encore un journal de référence ? », *Les Cahiers du journalisme*, n° 7, p. 28-47, p. 44.

Tableau 1.4 : Tirage quotidien moyen de quatre journaux québécois en 2013<sup>44</sup>

Journal	Tirage quotidien moyen
<i>Le Devoir</i>	35,209
<i>Le Journal de Montréal</i>	279,097
<i>Le Journal de Québec</i>	158,342
<i>La Presse</i>	250,045

Nous avons couvert la période du 1er août 2012, jour du déclenchement de l'élection générale québécoise, au 5 septembre 2012, lendemain de l'élection. Un total de 618 articles ont été examinés avec l'aide de la base de données NEWSCAN. Encore une fois, nous avons considéré l'ensemble des textes disponibles et le terme « Marois » devait apparaître à au moins une occasion. Au final, nous avons retenu 94 articles, selon les mêmes critères utilisés pour les articles de l'Alberta. De cette manière, un peu plus de 15 % des textes présentaient un ou plusieurs exemple(s) de stéréotypes de genre. Les détails relatifs à ceux-ci sont présentés dans le tableau 1.5. Sur un total de 50 auteurs, 22 sont des femmes (44,0 %).

Tableau 1.5 : Articles parus dans *Le Devoir* et *La Presse*

	<i>Le Devoir</i>	<i>La Presse</i>	TOTAL
Total articles	259	359	618
Articles retenus	33	60	93
Auteurs	19	31	50
Auteurs (femmes)	8	14	22
Actualités	16	18	34
Chroniques	10	29	39
Éditoriaux	3	0	3
Entrevues	0	6	6
Lettres	4	7	11

Nous avons mentionné plus haut avoir exclu quelques quotidiens de notre analyse. Il est clair que les données recueillies ne représentent pas l'ensemble des médias. Par exemple, l'émergence des réseaux sociaux en tant qu'outils de communication nous force à admettre que la question des stéréotypes de genre dans les médias doit faire l'objet de recherches supplémentaires

<sup>44</sup> Données tirées de Tankut Karahan (2014). *Op. cit.*

selon différents types de données. Néanmoins, nous croyons que le corpus analysé peut servir de base pour tâter, en partie, le pouls de l'opinion publique dans les deux provinces.

De plus, notre recherche mettra en lumière le traitement différencié dans les couvertures médiatiques des deux candidates selon la langue. À ce sujet, il existerait des différences entre la presse francophone et anglophone du pays. En effet, les deux cultures journalistiques se distinguent essentiellement par le rôle institutionnel qu'elles confèrent au journalisme, et à leurs approches épistémologiques respectives<sup>45</sup>. On observerait des distinctions significatives au niveau de la nature de l'information et de son traitement. En outre, le professeur de communication et spécialiste des médias canadiens David Taras suggère que les quotidiens de langue française seraient plus critiques dans leur couverture des questions politiques<sup>46</sup>. Les journalistes anglophones, quant à eux, auraient tendance à adopter un désengagement politique. Les professeurs Rémy Rieffel et Thierry Watine affirment qu'au Québec, on observerait plutôt un intérêt renouvelé pour la nouvelle qualifiée d'intersubjective<sup>47</sup>. Dans ce contexte, le journaliste francophone « [engagerait] son identité sociale et professionnelle dans sa mission professionnelle et [l'inscrirait] dans ses textes »<sup>48</sup>. Pour ces raisons, il ne serait donc pas surprenant d'observer des différences entre les couvertures médiatiques de Redford et Marois.

Que faut-il retenir de ce chapitre portant sur notre méthodologie de recherche? Tout d'abord, que la recherche féministe possède une double dimension. Elle se distingue ainsi de la recherche traditionnelle par son projet sociopolitique de transformation des rapports sociaux. Dès lors, notre but est de comprendre les facteurs qui influencent la représentation politique des femmes. Pour répondre à notre question de recherche, nous avons arrêté notre choix sur une comparaison entre l'Alberta et le Québec, compte tenu du fait que les provinces possèdent plusieurs points en commun. Plus particulièrement, c'est le thème des femmes politiques qui a retenu notre attention. S'en est suivie une discussion sur notre collecte de données, alors que nous avons opté pour une analyse qualitative du contenu dans le but d'examiner le langage utilisé pour décrire les candidates. Dans ce contexte, il est maintenant temps d'entreprendre notre revue de

---

<sup>45</sup> Éléna Choquette (2011). « Le fait anglais et français : y a-t-il deux presses au Canada? », *Canadian Content: The McGill Undergraduate Journal of Canadian Studies*, vol. 3, p. 133-152, p. 133.

<sup>46</sup> David Taras (1990). *The Newsmakers: The Media's Influence on Canadian Politics*, Scarborough, Nelson.

<sup>47</sup> Rémy Rieffel et Thierry Watine (dir.) (2002). *Les mutations du journalisme en France et au Québec*, Paris, Éditions Panthéon Assas.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 83.

littérature. Celle-ci fera le lien entre notre question de recherche et les chapitres 3 et 4, ces derniers portant sur l'analyse du discours.

## Chapitre 2

### Revue de littérature

« Si le 20<sup>e</sup> siècle a été celui de l'accès des femmes aux droits d'élire et  
d'être élues, le 21<sup>e</sup> siècle pourrait être celui de leur accès à la  
représentation »  
— Manon Tremblay<sup>49</sup>

Comme nous l'avons vu dans l'introduction, la sous-représentation des femmes en politique s'expliquerait en partie par les stéréotypes de genre dans le traitement médiatique<sup>50</sup>. L'objectif de ce chapitre est de préparer le lecteur à notre analyse du discours (chapitres 3 et 4) en lui fournissant des repères par rapport à la littérature existante.

Pour ce faire, il s'agira dans un premier temps de discuter de la notion de représentation politique selon deux variables : la présence et les activités. Nous verrons que plusieurs raisons peuvent expliquer la faible présence des femmes dans les parlements, dont l'offre et la demande et la perception des électeurs à l'égard des femmes politiques. Toutefois, nous insisterons sur la question des stéréotypes de genre dans les médias, tandis que plusieurs études suggèrent que la couverture médiatique différerait selon le genre. Nous définirons en détail les concepts du stéréotype de genre et du cadrage médiatique. Deux types de cadrage associés à la couverture médiatique des acteurs politiques seront abordés : le cadrage stratégique et le cadrage sur l'enjeu. Nous dresserons par la suite un portrait de la représentation politique des femmes au Canada et tenterons d'expliquer la faible présence d'élues sur la scène fédérale par deux obstacles principaux : le recrutement et la sélection des candidatures. Le chapitre se terminera par un examen plus approfondi de la situation en Alberta et au Québec. Nous verrons en dernier lieu les contextes dans lesquels Redford et Marois ont pris la tête de leur parti respectif.

---

<sup>49</sup> Manon Tremblay (2005). « Du droit d'élire et d'être élues, au droit de représenter et d'être représentées : Une lecture de la citoyenneté politique des femmes », dans Manon Tremblay (dir.), *Femmes et parlements : un regard international*, Montréal, Remue-ménage, p. 21-54, p. 40. L'auteure est professeure titulaire à l'École d'études politiques à l'Université d'Ottawa et a publié de nombreux ouvrages sur le sujet.

<sup>50</sup> Voir à ce sujet Laurel Elder (2008). « Why Women Don't Run », *Women & Politics*, vol. 26, n° 2, p. 27-56.

## 2.1 La représentation politique des femmes

La notion de représentation politique renvoie à deux variables : la présence et les activités. La présence s'appuie sur l'identité des élus. En d'autres mots, pour qu'une assemblée politique soit représentative, elle doit refléter la population selon une perspective à la fois qualitative et quantitative. Dans les faits, il doit donc y avoir des femmes et des hommes, mais aussi des personnes de différentes origines ethniques et d'orientations sexuelles variées et ce, selon leur proportion réelle dans la population. Selon Tremblay, « les femmes représentent les femmes du seul fait de leur présence au Parlement — et, au demeurant, elles seules peuvent les représenter »<sup>51</sup>. À l'opposé, les activités concernent plutôt les opinions et les actions des élus. Par conséquent, les hommes peuvent eux aussi représenter les femmes dans la mesure où ce qu'ils disent et font va de pair avec les besoins, les demandes et les intérêts des groupes de femmes. De son côté, Iris Marion Young utilise les notions de représentation descriptive (présence) et de représentation substantielle (perspectives, croyances, intérêts, diversité, etc.)<sup>52</sup>. À ce sujet, l'idée de masse critique met en relation les représentations descriptive et substantielle. En effet, c'est en devenant plus nombreuses en politique que les femmes pourraient influencer davantage le processus de décision publique.

Comment alors expliquer la faible présence de femmes dans les parlements? Les professeures de sciences politiques Pippa Norris et Joni Lovenduski utilisent un modèle explicatif qui allie l'offre et la demande<sup>53</sup>. L'offre inclut les atouts des candidats. De ce point de vue, les candidatures féminines seraient moins nombreuses puisque les femmes ne possèderaient pas les compétences nécessaires. Ce manque de ressources, en matière de temps, d'argent et de réseaux, s'expliquerait par des rôles sociaux centrés, pour les femmes, sur la famille et la reproduction. Cependant, il ne faut pas exagérer l'importance de cette explication. En effet, ce ne sont pas toutes les femmes par exemple qui font l'expérience de la maternité. Aussi, cette explication diminue l'importance des stratégies qui cherchent à faire disparaître ces obstacles. Finalement, elle ne tient pas compte des expériences de contresocialisation. Quant à la demande, elle renvoie plutôt aux attentes des acteurs politiques. Dans ces conditions, les femmes seraient moins nombreuses à poser

---

<sup>51</sup> Manon Tremblay (2005). « Canada : un système électoral hostile aux candidates et un mouvement des femmes démobilisé sur le terrain électoral », dans Manon Tremblay (dir.), *Femmes et parlements : un regard international*, Montréal, Remue-ménage, p. 413-436, p. 414.

<sup>52</sup> Iris Marion Young (1994). « Gender as Seriality: Thinking about Women as a Social Collective », *Signs*, vol. 19, n° 3, p. 713-738, p. 716.

<sup>53</sup> Pippa Norris et Joni Lovenduski (1995). *Political Recruitment. Gender, Race and Class in the British Parliament*, Cambridge, Cambridge University Press.

leur candidature, car les hommes correspondraient davantage aux critères recherchés par les individus qui recrutent et sélectionnent les candidats. Il faut savoir que plusieurs des obstacles qui influencent l'offre et la demande sont systémiques. En d'autres mots, ils sont le résultat de la logique du système politique, des partis et des règles du jeu électoral.

Afin de contrer ces blocages systémiques, certaines mesures ont été mises en place pour favoriser la représentation des femmes dans les assemblées législatives. La professeure de politique comparée Monique Leijenaar propose quatre catégories : les mesures destinées à sensibiliser l'électorat, celles qui ont pour objectif d'améliorer les chances des femmes dans le processus de recrutement des candidatures, les mesures qui visent à accroître leurs chances d'être sélectionnées et finalement, celles qui veulent améliorer leurs chances de remporter le test de l'élection<sup>54</sup>. Ces mesures sont instaurées par les États, mais aussi par les partis politiques et les différents acteurs, comme les groupes de femmes. Il arrive aussi que ces normes soient pour ainsi dire inexistantes. C'est vrai dans plusieurs pays : souvent, la classe dirigeante de même que les partis politiques sont hostiles à la mise en œuvre de telles mesures. Il faut savoir que ces actions s'effectuent rarement de manière volontaire : dans la plupart des cas, l'adoption de mesures est le fruit de longues mobilisations de la société civile<sup>55</sup>.

Par ailleurs, certaines recherches laissent entendre que les électeurs (à la fois les hommes et les femmes) jugeraient défavorablement les candidates. Selon la professeure de sciences politiques Sylvia Bashevkin, « women plus power equals discomfort »<sup>56</sup>. D'après l'auteure, au Canada, la société cultiverait l'idée que les femmes ne sont pas à la hauteur des chefs de file masculins. Les chapitres de son ouvrage *Women, Power, Politics: The Hidden Story of Canada's Unfinished Democracy* explorent les éléments de cette équation. Bashevkin démontre son argument en utilisant les exemples de Kim Campbell, Belinda Stronach et Sheila Copps.

Également, les normes sociales véhiculeraient le préjugé selon lequel les femmes ne possèderaient pas de désir de pouvoir. Il appert toutefois que certaines études rejettent cette thèse<sup>57</sup>. D'autre part, la théorie s'oppose aux faits : aux élections fédérales de 1997, « c'est avec l'appui

---

<sup>54</sup> Manon Tremblay (2005). « Du droit d'élire et d'être élues au droit de représenter et d'être représentées : Une lecture de la citoyenneté politique des femmes ». *Op cit.*

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> Sylvia Bashevkin (2009). *Women, Power, Politics: The Hidden Story of Canada's Unfinished Democracy*, Don Mills, Oxford University Press, p. 11.

<sup>57</sup> Voir par exemple Manon Tremblay (1995). « Les femmes, des candidates moins performantes que les hommes? Une analyse des votes obtenus par les candidates et candidats du Québec à une élection fédérale canadienne, 1945-1993 », *Revue internationale d'études canadiennes*, n° 11, p. 59-81.

moyen de 47,3 % de leur électorat que les 62 femmes sont parvenues à franchir le seuil de la Chambre des communes contre 48,1 % pour les élus masculins »<sup>58</sup>. On observe des proportions similaires aux élections fédérales de 2000 (50,3 % pour les députées contre 51,4 % pour les députés).

## 2.2 Stéréotypes de genre et médias

Les chercheurs canadiens s'intéressent depuis de nombreuses années à la question du traitement journalistique<sup>59</sup>. Comme nous l'avons vu dans l'introduction, plusieurs études suggèrent que les médias envisageraient les candidats de manière subjective, alors que les femmes seraient victimes d'un traitement sexiste. Les femmes seraient désavantagées, et ce, pour plusieurs raisons. Avant toute chose, Sampert et Trimble affirment que les candidates recevraient tout simplement moins de couverture que leurs homologues masculins<sup>60</sup>. Le premier défi relèverait donc du manque de visibilité. Outre cette dimension, les médias représenteraient les femmes politiciennes de façon stéréotypée.

Murray suggère d'aborder la question selon trois aspects : les stéréotypes de genre, le cadrage médiatique et finalement, les facteurs externes<sup>61</sup>. Les stéréotypes de genre réfèrent aux « persuasive attitudes about men and women within politics, and the way these are translated into gendered expectations about candidate traits and issue positions »<sup>62</sup>. Quant au cadrage médiatique, on peut le définir comme le rôle joué par les médias dans la couverture des candidats. Selon le professeur sur les médias et les affaires publiques Robert M. Entman,

to frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communication text, in such a way as to promote a particular problem definition, casual interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation for the item described<sup>63</sup>.

---

<sup>58</sup> Manon Tremblay (2005) « Canada : un système électoral hostile aux candidates et un mouvement des femmes démobilisé sur le terrain électoral ». *Op. cit.*, p. 421.

<sup>59</sup> Voir notamment David Taras (1990). *Op. cit.*, Frederick J. Fletcher (dir.) (1991). *Sous l'œil des journalistes: la couverture des élections au Canada*, Toronto, Dundurn Press, David Taras et Christopher Waddell (dir.) (2012). *How Canadians Communicate IV*, Edmonton, AU Press et Alex Marland, Thierry Giasson et Tamara A. Small (dir.) (2014). *Political Communication in Canada: Meet the Press and Tweet the Rest*, Vancouver, UBC Press.

<sup>60</sup> Shannon Sampert et Linda Trimble (2003). *Op. cit.*

<sup>61</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>63</sup> Cité dans Mireille Lalancette, (2014). « Playing Along New Rules: Personalized Politics in a 24/7 Mediated World », dans Alex Marland, Thierry Giasson et Tamara A. Small (dir.), *Political Communication in Canada: Meet the Press and Tweet the Rest*, Vancouver, UBC Press, p.144-159, p. 148.

De cette façon, le cadrage médiatique inclut les mécanismes de sélection, d'interprétation et de présentation de l'information. Par ailleurs, la production de l'information n'est pas homogène : les médias présentent un contenu qui leur est spécifique. Outre la question de l'impartialité quant aux différents partis politiques, Philippe Marcotte et Frédérick Bastien distinguent deux principaux aspects du traitement journalistique de l'information lors des campagnes électorales : « l'angle sous lequel les journalistes présentent les événements de la campagne électorale [et] le ton et la posture critique que les journalistes adoptent face aux actes des politiciens »<sup>64</sup>. Or, si l'on se fie à la notion de représentation « genrée », des préjugés surviennent lorsque les cadres médiatiques conventionnels sont appliqués aux femmes politiques. De cette façon, les professeures de sciences politiques Joanna Everitt et Elisabeth Gidengil suggèrent que la façon dont la politique est rapportée est nettement déterminée par une orientation qui privilégie la pratique de la politique comme une quête essentiellement masculine<sup>65</sup>. Nous verrons dans le chapitre suivant que le cadrage médiatique des femmes politiques s'attarde sur des stéréotypes liés au genre en mettant l'accent sur le sexe, la sexualité, l'apparence et le rôle domestique des candidates.

Les stéréotypes de genre et le cadrage médiatique créent une série de « doubles contraintes », puisque que les demandes du bureau exécutif sont contradictoires aux attentes de la société concernant les aptitudes et les rôles des femmes. Les facteurs externes, tels que l'environnement politique, influencent aussi les résultats des élections. Par environnement politique, on entend la nature du système politique, les attitudes partisans et les opportunités générées par les crises et bouleversements. Outre la politique intérieure, il importe également de considérer l'impact de l'environnement extérieur. De cette manière, la situation politique d'un pays peut avoir un effet de contagion sur un autre en influençant par exemple indirectement le niveau de représentation des femmes.

Par ailleurs, il faut aussi distinguer deux types de cadrage associés à la couverture médiatique des campagnes électorales : le cadrage stratégique et le cadrage sur l'enjeu. D'un côté, le cadrage stratégique met l'accent sur les chefs de file, les luttes serrées, les bévues et les

---

<sup>64</sup> Philippe Marcotte et Frédérick Bastien (2012). « L'influence du mode de financement des médias audiovisuels sur le cadrage des campagnes : le cas des élections canadiennes de 2005-06 et 2008 », *Revue canadienne de science politique*, vol. 45, n° 2, p. 313–336, p. 313.

<sup>65</sup> Joanna Everitt et Elisabeth Gidengil (2003). « Tough talk: How television news covers male and female leaders of Canadian political parties », dans Manon Tremblay et Linda Trimble (dir.), *Women and Electoral Politics in Canada*, Don Mills, Oxford University Press.

stratégies, ainsi que sur les résultats des sondages. De l'autre, le cadrage sur l'enjeu réfère plutôt aux questions politiques et aux différences idéologiques entre les partis<sup>66</sup>. Dans ces conditions, le fait de concevoir la politique selon un cadrage stratégique plutôt que selon un cadrage sur l'enjeu serait généralement défavorable pour les candidates. Le cadrage stratégique sous-entend que les femmes n'ont pas ce qu'il faut pour faire concurrence à leurs opposants masculins. En effet, ce type de cadrage se distinguerait par une abondance de commentaires liés aux champs de bataille, aux arènes sportives et aux combats de boxe. Or, puisque les stéréotypes sportifs sont associés à un univers masculin, le cadrage stratégique aurait pour conséquence de défavoriser les candidates, tel que mentionné par Sampert et Trimble<sup>67</sup>.

Également, comme le soulignent Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay dans leur ouvrage *Stalled: The Representation of Women in Canadian Governments*, il semble exister un archétype de l' élu canadien : « mâle, Blanc, appartenant à la classe moyenne, d'âge moyen, chrétien, né au Canada, et dont la langue maternelle est celle de la majorité »<sup>68</sup>. Les études récentes révèlent à la fois des barrières, mais aussi des opportunités à l'élection de femmes qui par défaut, ne correspondent peu ou pas à cet archétype. Nous verrons cet aspect plus en détail dans le chapitre suivant.

Pour conclure, il est nécessaire de mentionner que le succès des candidates ne signifie pas nécessairement une absence de stéréotypes liés au genre. Dans ces conditions, les victoires dépendent de la capacité des femmes politiques à surmonter ces stéréotypes ou même à en tirer avantage.

### **2.3 Femmes et politique au Canada**

En date du 1<sup>er</sup> décembre 2015, avec seulement 26,0 % de femmes à la Chambre des communes, le Canada occupait le 49<sup>e</sup> rang du classement rédigé par l'UIP concernant la représentation des femmes dans les chambres basses ou uniques de 190 pays<sup>69</sup>. Même si ce taux de féminisation s'avère légèrement supérieur à la moyenne mondiale (22,8 %) <sup>70</sup>, il n'en demeure pas moins inférieur aux prédictions. Alors que le pourcentage d'élues canadiennes a augmenté en

---

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> Shannon Sampert et Linda Trimble (2003). *Op. cit.*

<sup>68</sup> Traduction personnelle. Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.) (2003). *Stalled: The Representation of Women in Canadian Governments*, Vancouver, UBC Press, p. 8.

<sup>69</sup> Union interparlementaire (2016). *Op. cit.*

<sup>70</sup> *Ibid.*

10 ans, le pays a tout de même reculé de plusieurs rangs. Dépassé par la France (26,2 %, 48<sup>e</sup> rang) et le Royaume-Uni (29,4 %, 40<sup>e</sup> rang), le Canada devance toujours néanmoins les États-Unis (19,4 %, 75<sup>e</sup> rang)<sup>71</sup>.

Sur la scène fédérale, la plupart des Canadiennes ont obtenu le droit de voter et de poser leur candidature en 1918. On remarque toutefois quelques exceptions. En effet, alors que certaines femmes<sup>72</sup> ont pu voter aux élections fédérales dès 1917, d'autres se sont vues refuser le droit de vote jusqu'à la fin des années 1940 (dont les femmes d'origine chinoise ou japonaise), et même jusqu'en 1960 (Autochtones). Par ailleurs, le mouvement suffragiste canadien s'est divisé sur plusieurs fronts, s'inscrivant d'une part sur la scène fédérale, et de l'autre sur l'ensemble des scènes provinciales. À ce sujet, on ne peut passer sous silence le clivage linguistique entre la francophonie (majoritairement le Québec) et l'anglophonie (c'est-à-dire principalement le reste du Canada). Cette division implique non seulement des différences idéologiques, mais aussi au niveau des priorités, actions, stratégies et organisations du mouvement des femmes. En ce sens, pour reprendre l'expression de Tremblay, plusieurs aspects ont évolué « en parallèle plutôt qu'en symbiose »<sup>73</sup>. Nous verrons dans les prochains paragraphes qu'il existe des dissemblances importantes entre la situation de l'Alberta et du Québec.

Ce n'est qu'à partir de 1921 qu'une femme est élue députée à la Chambre des communes. Qui plus est, les femmes y seront pratiquement absentes jusqu'à la fin des années 1960 : entre 1921 et 1968, la proportion d'élues aux élections fédérales restera inférieure à 1 %<sup>74</sup>. À ce sujet, mentionnons qu'il ne semble pas y avoir de lien entre l'année d'obtention des droits d'élire et d'être élues et la proportion actuelle de femmes dans les parlements. Même si le taux de femmes parlementaires a augmenté dans les années 1970 et 1980, il est toutefois demeuré presque inchangé de 1993 à 2008<sup>75</sup>. L'élection fédérale de 2011, grâce au succès inattendu du Nouveau Parti Démocratique (NPD) au Québec, a donné lieu à la première hausse depuis plus d'une décennie. Signalons que les différents partis adoptent des attitudes qui leur sont propres lorsqu'il s'agit de la

---

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> Selon Tremblay, il s'agissait de « femmes ayant des proches parents masculins dans l'armée britannique ou canadienne, ou étant elles-mêmes membres des forces armées (comme les infirmières) ». Manon Tremblay (2005). « Canada : un système électoral hostile aux candidates et un mouvement des femmes démobilisé sur le terrain électoral », *Op. cit.*, p. 430.

<sup>73</sup> *Ibid.*, p. 424.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 415.

<sup>75</sup> Lisa Young (2003). « Slow to Change: Women in the House of Commons », dans Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.), *Stalled: The Representation of Women in Canadian Governments*, Vancouver, UBC Press, p. 255.

question de la représentation des femmes. Ces divergences se reflètent entre autres par le pourcentage de députées dans leurs caucus respectifs.

Au Canada, comme cela est le cas dans plusieurs pays, les partis politiques dits de gauche ont joué un rôle important dans la lutte pour la représentation féminine. Par exemple, à presque chaque élection depuis 1980, le NPD a nommé plus de candidates que tout autre parti. Par ailleurs, le NPD a lancé en 2007 un plan d'action pour l'égalité des femmes dont l'un des objectifs est de faire en sorte que les femmes se fassent entendre en public et en politique. Entre autres, il est suggéré de renforcer Condition féminine Canada, d'élire plus de femmes, et de réformer le système électoral<sup>76</sup>. De leur côté, le Bloc Québécois et le Parti Libéral ont trainé de la patte en ce qui concerne la nomination de candidates, bien que le Parti Libéral ait surpassé le NPD lors de l'élection de 2008. Toutefois, les données démontrent que le Parti progressiste-conservateur (PC), le Parti réformiste/l'Alliance canadienne ainsi que le Parti conservateur du Canada (PCC) se classent sans contredit en dernière position<sup>77</sup>.

Selon Tremblay, le Canada a depuis longtemps « endossé les principaux instruments internationaux en matière de droits des femmes (notamment de leurs droits politiques) »<sup>78</sup>. En effet, la Convention sur les droits politiques de la femme (1953), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1979), le Plan d'action pour remédier aux déséquilibres actuels dans la participation des hommes et des femmes à la vie politique (1994), de même que la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (1995) ne représentent que quelques exemples. Cependant, dans la mesure où ces dispositifs relèvent du droit négatif, il n'existe rien dans la Constitution du pays ou dans le droit électoral canadien qui concerne la représentation (en matière de présence), des femmes à la Chambre des communes. De son côté, la professeure de sciences politiques Lisa Young souligne que le Canada s'illustre davantage en ce qui concerne l'égalité des sexes dans le droit, la politique publique et la qualité de vie, qu'au niveau de la représentation politique des femmes<sup>79</sup>. Par ailleurs, alors que le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme fut fondé en 1973 pour conseiller le gouvernement et informer la population des préoccupations liées aux femmes, il fut rapidement dissout en 1995.

---

<sup>76</sup> Nouveau Parti démocratique du Canada (2007). *L'égalité pour les femmes. Le Plan d'action du NPD*, <[http://ywcacanada.ca/data/research\\_docs/00000059.pdf](http://ywcacanada.ca/data/research_docs/00000059.pdf)>, consulté le 10 juin 2016.

<sup>77</sup> Lisa Young (2003). *Op. cit.*

<sup>78</sup> Manon Tremblay (2005). « Canada : un système électoral hostile aux candidates et un mouvement des femmes démobilisé sur le terrain électoral », *Op. cit.*, p. 414.

<sup>79</sup> Lisa Young (2003). *Op. cit.*, p. 253.

Également, certains éléments concourent à expliquer la faible présence d'élues sur la scène fédérale. Ces éléments concernent les quatre étapes du processus d'accès au parlement : l'éligibilité, le recrutement, la sélection et finalement, l'élection. Au Canada, l'article 3 de la Charte des droits et libertés stipule que l'éligibilité repose avant tout sur l'âge et la citoyenneté. Le recrutement, quant à lui, consiste « à identifier dans l'ensemble de la population les personnes intéressées par l'action politique et disposant des ressources pour accomplir cette activité »<sup>80</sup>. Conséquemment, le recrutement crée un problème d'offre. À l'opposé, la sélection pose plutôt un problème de demande. La sélection se définit comme l'étape où les partis politiques choisissent les candidats. La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (Commission Bird) s'était déjà penchée sur la question au début des années 1970 : « Les femmes qui ont été victorieuses confirment que c'est beaucoup plus difficile d'obtenir la nomination du parti comme candidate que de remporter la victoire aux élections »<sup>81</sup>. Au pays, le processus de sélection des candidatures est décentralisé et informel : ce sont généralement les organisations locales qui nomment les candidats. Or, les procédures diffèrent selon les partis ou même d'une circonscription à l'autre. Même si la discrimination à l'égard des femmes n'est pas toujours délibérée, il semble clair que les élites politiques ont leur propre idée de ce qu'est une candidature gagnante. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, il existe de nombreux obstacles à la sélection des femmes.

Finalement, la dernière étape qui est l'élection peut également être problématique. En effet, le système électoral canadien est fréquemment accusé d'être préjudiciable à l'élection de femmes puisqu'on lui reproche son caractère majoritaire et uninominal. Selon Tremblay, cette formule encouragerait « les partis politiques à analyser leur potentiel en matière de gains électoraux à l'aune de l'*homo politicus* »<sup>82</sup>. En d'autres mots, puisque chaque circonscription est représentée par seulement une personne, les partis auraient tendance à sélectionner celle qui selon eux est la plus susceptible d'obtenir l'appui le plus important. La plupart du temps, il s'agit d'un homme blanc, hétérosexuel, issu de la classe moyenne, de religion chrétienne, d'âge moyen, né au Canada

---

<sup>80</sup> Manon Tremblay et Réjean Pelletier (1995). *Que font-elles en politique?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 13.

<sup>81</sup> Cité dans Manon Tremblay (2005). *Québécoises et représentation parlementaire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 92.

<sup>82</sup> Manon Tremblay (2005). « Canada : un système électoral hostile aux candidates et un mouvement des femmes démobilisé sur le terrain électoral », *Op. cit.*, p. 419.

et qui parle la langue de la majorité<sup>83</sup>. Toutefois, ce prototype n'est pas représentatif de la société canadienne. Dans ce contexte, ce n'est pas tellement le système électoral en soi qui désavantage l'élection de femmes : le problème réside plutôt dans la définition populaire de ce qu'est une candidature gagnante. Par ailleurs, il semblerait que ce soit davantage la composante majoritaire que l'élément uninominal qui crée des barrières à l'élection de femmes. Toutefois, rien ne permet d'affirmer avec certitude que le système électoral majoritaire et uninominal entraîne nécessairement des difficultés à l'élection de femme au Parlement. En résumé, il semblerait que les principaux obstacles demeurent dans les processus 1) de recrutement et surtout, 2) de sélection des candidatures

En dernier lieu, Tremblay soutient que « le mouvement des femmes – particulièrement à une époque récente – a plutôt misé sur des stratégies qui reposent sur le postulat que ce sont les femmes qui sont problématiques et non les règles du jeu politique : il faut donc les adapter à ces dernières »<sup>84</sup>. En effet, la *Loi électorale du Canada* n'énonce pas de manière explicite de réelles mesures pour favoriser l'élection de femmes au Parlement.

Au pays, certains niveaux politiques sont davantage documentés que d'autres. C'est le cas du Parlement canadien, mais aussi de quelques assemblées législatives, particulièrement celles du Québec et de l'Ontario. À l'opposé, la présence de femmes dans la politique municipale, au Sénat et dans les assemblées législatives des trois territoires, a fait l'objet de peu d'études. Dans le cadre de notre recherche, nous allons étudier plus en détail la politique en Alberta et au Québec.

### 2.3.1 Femmes et politique en Alberta

Qu'en est-il de la situation en Alberta? Avant toute chose, il est utile de mentionner quelques faits saillants. De son entrée dans la Confédération en 1905 jusqu'à aujourd'hui, la province n'aura connu que quatre changements de gouvernement (tableau 2.1). Le Parti du crédit social (1935 à 1971) et le Parti progressiste-conservateur (1971 à 2015) se distinguent de la plupart des gouvernements élus au pays, alors que leur règne a duré pendant plusieurs décennies d'affilée. D'après le professeur d'histoire Alvin Finkel, une théorie pour expliquer ces dynasties politiques serait que « Parties that present themselves as the personification of all Albertans, rather than mere

---

<sup>83</sup> *Ibid.*

<sup>84</sup> *Ibid.*, p. 427.

policy-driven political organizations have struck a chord with voters throughout most of the province's history »<sup>85</sup>. Dès lors, ces succès s'appuieraient sur des chefs charismatiques qui incarnaient eux-mêmes des aspirations partagées par les citoyens.

Tableau 2.1 : Gouvernements en Alberta

Années	Parti politique
1905 à 1921	Parti libéral de l'Alberta
1921 à 1935	United Farmers of Alberta
1935 à 1971	Parti du crédit social de l'Alberta
1971 à 2015	Parti progressiste-conservateur de l'Alberta
2015 à auj.	Nouveau Parti démocratique de l'Alberta

En ce qui concerne les femmes et la politique, il existe plusieurs contradictions. D'un côté, c'est dans cette province que sont nées plusieurs premières politiques pour les femmes. En effet, l'Alberta devint en 1917 la première province canadienne à élire des femmes à son assemblée législative. De plus, les Célèbres cinq, qui ont milité avec succès pour la reconnaissance des femmes en tant que personnes à part entière (incluant le droit de siéger au Sénat), sont originaires de l'Alberta. L'une de ces femmes, Emily Murphy, est même devenue la première magistrate de police du Canada et de l'Empire britannique. Toutefois, l'histoire politique récente de la province témoigne d'une réalité bien différente. À l'évidence, l'Alberta a accusé jusqu'à très récemment un retard important quant à l'élection de femmes à son assemblée législative comparée au reste du pays. Selon Brenda O'Neill, professeure de sciences politiques, trois principales raisons expliquent la faible représentation politique des femmes en Alberta : « la force du Parti progressiste-conservateur dans un système dominé par un seul parti, l'éthos culturel et politique de la province et l'influence limitée des féministes sur la politique officielle de la province »<sup>86</sup>.

En Alberta, la vaste majorité des femmes ont obtenu le droit de vote en 1916 (1965 pour les femmes autochtones). Créé en 1986, le Conseil consultatif sur les questions féminines (Alberta Advisory Council on Women's Issues) sera dissolu dix ans plus tard, soit en 1996. Aujourd'hui, c'est la ministre de la Condition féminine qui s'occupe des questions reliées aux femmes. Comme

<sup>85</sup> Alvin Finkel (2012). « Myths Communicated by two Alberta Dynasties », dans David Taras et Christopher Waddell (dir.), *How Canadians Communicate IV*, Edmonton, AU Press, p. 189-211, p. 206.

<sup>86</sup> Traduction personnelle. Brenda O'Neill (2003). « The Alberta Advantage? Women in Alberta politics », dans Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.), *Stalled: The Representation of Women in Canadian Governments*, Vancouver, UBC Press, p. 36-54, p. 38.

le démontre le tableau 2.2, cinq femmes ont rempli la fonction de chef de parti (partis politiques majeurs) : Pam Barrett, Nancy Macbeth, Danielle Smith, Allison Redford et Rachel Notley.

Redford a été la première femme à occuper le poste de première ministre de l'Alberta, suivie par Notley.

Tableau 2.2 : Femmes chefs de partis politiques en Alberta<sup>87</sup>

Nom	Parti politique	Période de service
Pam Barrett	NPD	1996-2000
Nancy MacBeth	Libéral	1998-2001
Danielle Smith	Alliance Wildrose	2009 à 2014
Alison Redford	PC	2011 à 2014
Rachel Notley	NPD	2014 à auj.

La victoire majoritaire du NPD lors du scrutin du 5 mai 2015 a résulté en l'élection de 28 femmes à l'Assemblée législative de l'Alberta (sur un total de 87, donc 32,2 %). On constate par conséquent une amélioration importante du taux de féminisation au sein de la législature par rapport aux années précédentes. Même si la représentation numérique des femmes a augmenté significativement depuis l'obtention du droit de vote et d'éligibilité des femmes, les gains les plus importants sont limités aux années 1980 et 1990. De 1917 à 1975, le taux de féminisation de la législature albertaine n'a jamais dépassé 6 %. C'est à partir de 1979 qu'un réel changement est survenu, alors que le pourcentage est passé de 3 à 8 %. Cette croissance s'est poursuivie jusqu'aux élections de 1997 : à cette date, 27 % des députés étaient des femmes<sup>88</sup>. Cependant, cet essor fut de courte durée. En effet, le taux de féminisation a chuté dramatiquement lors des deux élections suivantes pour atteindre 16 % en 2004.

L'analyse de l'ensemble des candidatures féminines en Alberta démontre que les partis politiques de droite ont tendance à nommer moins de femmes que les partis de gauche. Dans le cas albertain, le PC ainsi que le Wildrose Alliance Party ont toujours affiché des pourcentages inférieurs à ceux des Libéraux et des Nouveaux démocrates, à l'exception des élections de 2012<sup>89</sup>.

<sup>87</sup> Inspiré de Brenda O'Neill (2003). *Op cit.*, p. 47.

<sup>88</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>89</sup> Aux élections de 2012, les progressistes-conservateurs avaient 25 % de candidatures féminines, contre 23 % pour les Libéraux, 47 % pour les Nouveaux démocrates et 13 pour le Wildrose Alliance Party. Brenda O'Neill (2003). *Op. cit.*, p. 43.

Incontestablement, le NPD demeure le parti avec le plus grand succès lorsqu'il s'agit de nommer des candidates et ce, avec une importante longueur d'avance.

En ce qui concerne le cabinet, un pourcentage record de femmes en font partie depuis les dernières élections. En effet, ce dernier est maintenant composé de plus de 50 % de femmes, c'est-à-dire sept sur 13 (incluant Notley), contrairement à moins de 17 % sous Redford. Depuis 1982, la proportion de femmes nommées au cabinet reflète le taux de féminisation de l'Assemblée législative, à quelques exceptions près. En 2004, le pourcentage de femmes au sein du cabinet a effectivement dépassé de 5 % celui de la législature. De la même façon, l'élection de 2008 a occasionné une différence de 9 % en faveur du cabinet. À l'opposé, les élections de 2012 ont résulté en une différence négative de 5 %<sup>90</sup>. L'élection du NPD en mai 2015 a toutefois entraîné une différence de plus de 21 % à l'avantage du cabinet.

Cela dit, les postes ministériels ne sont pas tous égaux. À ce sujet, les professeures de sociologie Pamela Paxton et Melanie M. Hughes démontrent que les femmes auraient tendance à occuper des positions comme la Santé, la Famille, l'Éducation, la Culture et la Condition féminine<sup>91</sup>. Les hommes, eux, seraient plutôt nommés à des ministères de premier plan : la Défense, les Finances, les Infrastructures et les Affaires intérieures et extérieures<sup>92</sup>. De premier plan, puisqu'ils sont considérés comme davantage prestigieux et susceptibles de former la base du noyau des conseillers des premiers ministres ou présidents. On constate qu'au sein du cabinet Notley, deux hommes occupent des postes ministériels traditionnellement réservés aux femmes : David Manson Eggen (Éducation) et Ricardo Miranda (Culture et tourisme). Toutefois, aucune femme n'a hérité d'un ministère clé.

Dans ce contexte, quelles sont les raisons qui expliquent les défis auxquels la province fait face? Avant toute chose, il faut savoir que l'Alberta se situe à droite sur l'échiquier politique canadien. Cependant, cette droite albertaine s'avère complexe. Il faudrait donc plutôt parler de plusieurs droites albertaines. Dans ce contexte, Boily souligne que « le PC présente deux visages, le premier, plus interventionniste, du gouvernement Lougheed; l'autre, celui de Klein, néolibéral

---

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>91</sup> Pamela Paxton et Melanie M. Hughes (2010). « Women as Presidents, Prime Ministers, and Government Ministers », dans Karen O'Connor, *Gender and Women's Leadership: A Reference Handbook*, Thousand Oaks, Sage, p. 321-330.

<sup>92</sup> *Ibid.*

et misant sur un retrait de l'État »<sup>93</sup>. Par ailleurs, O'Neill soutient que l'éthos de la province serait composé de trois valeurs clés : l'individualisme, l'élan populiste et finalement, l'autonomie provinciale<sup>94</sup>. La scène politique provinciale est dominée par le PC depuis 1971. L'Alberta se distingue des autres provinces canadiennes dans la mesure où le PC a régné pendant plus de quarante ans. Cette clarification est essentielle dans la mesure où le PC n'a jamais réellement porté attention à la représentation politique des femmes<sup>95</sup>. Par ailleurs, malgré une économie forte, les programmes de protection sociale se font rares. Ceci est particulièrement vrai pour les femmes, alors que l'égalité des sexes est absente du discours politique dominant<sup>96</sup>. À titre d'exemple, En outre, la montée du Parti Wildrose pose des défis à l'amélioration du taux de féminisation dans les institutions démocratiques de la province si on se fie au manque d'intérêt pour la question et au piètre bilan actuel du parti<sup>97</sup>. Bien qu'il existe des organismes comme Equal Voice qui militent pour l'élection d'un plus grand nombre de femmes sur la scène provinciale, on retrouve cependant en parallèle un important mouvement antiféministe au sein de la province. REAL women of Canada, une organisation nationale consacrée à la promotion du rôle traditionnel des femmes dans la famille, milite en Alberta depuis 2004. Récemment, en février 2016, l'organisation s'est publiquement opposée à la mise en œuvre de lignes directrices dans les écoles visant à faciliter l'inclusion des jeunes trans<sup>98</sup>. De plus, l'Alberta Federation of Women United for Families (AFWUF), qui possède un mandat similaire à REAL women of Canada, existe depuis le début des années 1980<sup>99</sup>.

C'est dans ce contexte que Redford, en gagnant la chefferie de l'Association progressiste-conservateur de l'Alberta à l'automne 2011, est devenue la première femme à occuper le poste de première ministre en Alberta. Redford s'est présentée contre cinq candidats, tous masculins. Elle a succédé à Ed Stelmach suite à sa démission. Formée comme avocate, elle a été élue pour la première fois à l'Assemblée législative en 2008. Entre 2008 et 2011, elle a occupé les postes de

---

<sup>93</sup> Frédéric Boily (2013). *La droite en Alberta: d'Ernest Manning à Stephen Harper*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 50.

<sup>94</sup> Brenda O'Neill (2003). *Op cit.*

<sup>95</sup> L. Pauline Rankin et Jill Vickers (2011). *Women's Movements and State Feminism: Integrating Diversity into Public Policy*, Ottawa, Status of Women Canada.

<sup>96</sup> Brenda O'Neill (2003). *Op cit.*

<sup>97</sup> *Ibid.*

<sup>98</sup> REAL Women of Canada (2016). « Alberta government forces schools to accept transgendered policy », *ALERTS*, <<http://www.realwomenofcanada.ca/alert-alberta-government-forces-schools-to-accept-transgendered-policy/>>, consulté le 14 juillet 2016.

<sup>99</sup> Brenda O'Neill (2003). *Op cit.*

Ministre de la Justice et procureure générale de l'Alberta. Toujours selon O'Neill, pourtant considérée comme une candidate de « l'extérieur », Redford s'est démarquée de ses adversaires en s'érigeant en candidate du changement, en ralliant les syndicats du secteur public et en offrant une excellence performance lors du dernier débat à la chefferie<sup>100</sup>. Elle a ainsi choisi de se rapprocher du centre, sinon du centre-gauche du paysage politique<sup>101</sup>. Par ailleurs, Boily ajoute « [qu']au contraire de son prédécesseur qui jouait la carte de la continuité, Redford jouait celle de la rupture en critiquant parfois vigoureusement les actions du gouvernement auquel elle appartenait »<sup>102</sup>. Redford a conduit son parti à une victoire majoritaire le 23 avril 2012 (44,0 % des votes) en vainquant Danielle Smith (Wildrose, 34,3 % des votes), Raj Sherman (Libéral, 9,9 % des votes) et Brian Mason (NPD, 9,8 % des votes)<sup>103</sup>. Nous nous permettons d'insister sur le fait que Smith est arrivée en deuxième place, loin devant Sherman et Mason. Ensemble, les deux femmes ont récolté plus de 78 % des votes. Rappelons également au passage que Smith a remporté la chefferie de son parti en 2009 en vainquant le candidat Mark Dyrholm. Trimble et Wagner soutiennent qu'à l'époque, les médias ont porté une attention particulière à la candidature de Smith en la positionnant comme la seule candidate susceptible de renverser le gouvernement au pouvoir depuis 1971<sup>104</sup>.

### 2.3.2 Femmes et politique au Québec

Le Québec se démarque du reste du pays dans la mesure où il affiche un taux de féminisation de son assemblée législative supérieur à celui des autres provinces canadiennes (à l'exception de la Colombie-Britannique). Toutefois, il semblerait que la représentation des femmes à l'Assemblée nationale ait heurté un plafond de verre au début du 21<sup>e</sup> siècle. En d'autres mots, la présence de femmes sur la scène parlementaire n'obéit pas à une progression linéaire ascendante. Dans le contexte actuel, la parité entre femmes et hommes paraît peu probable, à moins bien sûr de plusieurs changements significatifs.

Au Québec, la plupart des femmes ont obtenu le droit de vote en 1940 (1969 pour les femmes autochtones). Par ailleurs, il existe depuis 1973 un organisme gouvernemental dont

---

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>101</sup> Frédéric Boily (2013). *Op. cit.*

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 96.

<sup>103</sup> Alberta Elections (2015). « Official Poll Results – Provincial », *Official Results*, <<http://resultsnew.elections.ab.ca/orResultsPGE.cfm?EventId=21>>, consulté le 14 juillet 2016.

<sup>104</sup> Linda Trimble et Angelica Wagner (2012). *Op. cit.*

l'objectif est de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des Québécoises : le Conseil du statut de la femme. Alors que 1788 Québécoises se sont présentées à une élection générale (Assemblée nationale ou Chambre des communes) entre 1921 et 2004, seulement 134 d'entre-elles ont été élues durant cette période<sup>105</sup>. Les plus récentes données indiquent qu'à ce jour, 131 femmes ont été élues députées au Parlement de Québec<sup>106</sup>. En outre, cinq partis politiques : le Parti libéral du Québec (PLQ), le Parti québécois (PQ), l'Action démocratique du Québec (ADQ, qui a fusionné avec Coalition Avenir Québec [CAQ] en 2012), et Québec solidaire (QS) ont réussi à faire élire des candidates. Soulignons qu'au cours de cette période, seulement deux femmes issues de minorités ethniques, Fatima Houda-Pépin et Yolande James, ont siégé à l'Assemblée nationale. De plus, seulement trois femmes ont exercé la fonction de chef de parti : Thérèse Casgrain, Françoise David (co-porte-parole) et Pauline Marois. Le tableau 2.3 ci-dessous fournit plus de détails.

Tableau 2.3 : Femmes chefs de partis politiques au Québec<sup>107</sup>

Nom	Parti politique	Période de service
Thérèse Casgrain	Parti social démocratique	1951-57
Françoise David	QS	2006 à auj.
Pauline Marois	PQ	2007 à 2014

L'élection générale québécoise du 4 septembre 2012, avec la victoire minoritaire du PQ, a entraîné l'élection de 41 députées (sur un total de 125). Cela équivaut à un pourcentage de 32,8 %. De manière générale, le taux de féminisation de l'Assemblée nationale a connu une augmentation constante. Tremblay distingue trois sous-périodes : 1) jusqu'à l'élection de 1981, avec un taux inférieur à 10 %, 2) de 1985 à 1994, où le taux varie de 10 à 20 % et finalement, 3) à partir de l'élection de 1998, lorsque le taux de féminisation franchit le cap des 20 %<sup>108</sup>. Toutefois, les élections entre 1994 et 2008 n'ont pas nécessairement signifié une augmentation du nombre de

<sup>105</sup> Manon Tremblay (2005). *Québécoises et représentation parlementaire*, op. cit., p. 117.

<sup>106</sup> Assemblée nationale du Québec (2016). *La présence féminine*, <<http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/femmes1.html>>, consulté le 14 juillet 2016.

<sup>107</sup> Inspiré de Manon Tremblay (2003). « Hitting a Glass Ceiling?: Women in Quebec Politics », dans Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.), *Stalled: The Representation of Women in Canadian Governments*, Vancouver, UBC Press, p. 208.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 195-196.

femmes élues. En effet, d'autres facteurs sont entrés en jeu, comme le nombre de candidates nommées par chaque parti politique ainsi que leur succès respectif.

Par exemple, durant l'élection de 2007, l'ADQ a réussi à obtenir d'importants gains. Toutefois, seulement 21 % des candidatures étaient féminines. En d'autres mots, ce recul s'explique en partie par le succès d'un parti de droite pour qui la représentation politique des femmes ne constitue pas une priorité<sup>109</sup>. Le même phénomène s'est produit en 2012 avec la CAQ, un parti de centre-droit (22 % de candidates, contrairement à 27 % pour le PQ et 38 % pour le PLQ). De son côté, QS, le parti le plus à gauche, a atteint la parité homme femme parmi ses candidats. Comme c'est le cas pour le NPD de l'Alberta, QS a mis en place des quotas volontaires afin que les femmes représentent la moitié des candidats lors des élections. Par ailleurs, il semblerait que les deux partis les plus importants, le PLQ et le PQ, se distinguent en ce qui a trait à leur pourcentage de candidates, au degré de féminisation de leur aile parlementaire<sup>110</sup> et au succès des candidatures féminines dans leur parti respectif<sup>111</sup>.

En ce qui concerne le Conseil des ministres, le principal organe décisionnel du gouvernement, 11 femmes en font actuellement partie. Sur un total de 28 ministres, cela correspond à un pourcentage de 39,3 % (contrairement à 37, 5 % sous Marois). Il est plutôt ironique de constater que les femmes représentent seulement un peu plus d'un tiers de l'ensemble des ministres. À l'opposé, la parité avait presque été atteinte après la réélection de Jean Charest (PLQ) en 2007 et 2008. Au cours des dernières années, les femmes ont en effet bénéficié d'une bonne représentation au sein du Conseil des ministres. Depuis la création du premier cabinet en 1976, le pourcentage de femmes ministres (incluant la première ministre) est passé de 7 à 48 %. À ce sujet, les chances que les députées du caucus du parti du gouvernement deviennent ministres sont excellentes. En effet, les statistiques démontrent que 42 % des représentantes du parti au pouvoir ont occupé le poste de ministre dans l'un ou plusieurs des cabinets depuis 1976<sup>112</sup>. Alors qu'il semble y avoir un plafond de verre en ce qui concerne la féminisation de l'Assemblée nationale, cela n'apparaît pas être le cas lorsqu'il est question du Conseil des ministres.

---

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>110</sup> L'aile parlementaire d'un parti est « [l'] ensemble des députés d'un parti politique (par opposition aux dirigeants, aux militants et aux permanents de ce parti ». Assemblée nationale du Québec (2016). *Aile parlementaire d'un parti*, <<http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/aile-parlementaire-d-un-parti.html>>, consulté le 10 juin 2016.

<sup>111</sup> Voir à ce sujet Manon Tremblay (2003). *Op. cit.*, p. 197.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 204.

Par ailleurs, l'hypothèse que les femmes sont affectées à des responsabilités ministérielles associées à leur genre semble se confirmer dans le cas du Québec. Depuis 1976, près des trois quarts des portefeuilles attribués aux femmes sont liés à des questions culturelles, sociales ou socio-économiques. Toutefois, l'idée que les femmes consacrent leurs efforts à des responsabilités ministérielles moins importantes que celles effectuées par les hommes n'est pas justifiée.

Seule candidate, Marois prend la tête du PQ en 2007 à la suite de la démission d'André Boisclair. Il s'agit de sa troisième tentative de remporter la direction du parti, ayant subi deux défaites en 1985 et 2005. Sur la scène politique québécoise depuis de nombreuses années, Marois a été élue pour la première fois à l'Assemblée nationale du Québec en 1981. Elle a occupé une quinzaine de ministères, a été présidente du Conseil du Trésor puis vice-première ministre. Elle fut la première femme en Occident à accoucher en occupant une fonction ministérielle<sup>113</sup>. Après sa victoire minoritaire en septembre 2012, Marois devient la première femme à occuper le poste de première ministre du Québec. Avec 31,95 % des votes, elle a vaincu Jean Charest (Parti libéral, premier ministre déchu avec 31,20 % des votes), François Legault (Coalition Avenir Québec, 27,05 % des votes) et Amir Khadir et Françoise David (Québec solidaire, 6,03 % des votes)<sup>114</sup>.

Dans ce chapitre, il s'agissait de dresser un portrait général de la littérature existante sur la représentation politique des femmes au Canada, et ce, en portant une attention particulière à l'Alberta et au Québec. Nous avons vu que la représentation politique possède deux variables : la présence et les activités. Au Canada, les partis politiques de gauche auraient joué un rôle important dans la lutte pour la représentation féminine. Sur la scène fédérale, la faible présence d'élues s'expliquerait par deux obstacles principaux : le recrutement et la sélection des candidatures. En ce qui concerne l'Alberta, la question des femmes politiques soulève plusieurs contradictions. Même si plusieurs premières politiques pour les femmes sont nées dans cette province, l'histoire politique des dernières années témoigne d'une réalité bien différente. Au Québec, malgré un taux de féminisation de l'Assemblée nationale supérieur à celui des autres provinces (à l'exception de la Colombie-Britannique), il semblerait que la représentation des femmes ait heurté un plafond de verre au début du 21<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>113</sup> Louise Leduc (2013). « Six femmes au pouvoir au Canada », *La Presse*, 25 février, p. PLUS6.

<sup>114</sup> Directeur général des élections du Québec (2016). « Résultats officiels par parti politique pour l'ensemble des circonscriptions », *Élections générales*, < <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/resultats-electoraux/elections-generales.php?e=72&s=2>>, consulté le 14 juillet 2016.

Par ailleurs, la question des stéréotypes de genre dans les médias a retenu notre attention, tandis que plusieurs études suggèrent que la couverture médiatique diffèrerait selon le genre. Outre le manque de visibilité, les médias représenteraient les femmes politiciennes de façon stéréotypée. À ce sujet, il faut souligner qu'il existe deux types de cadrage associés à la couverture médiatique : le cadrage stratégique et le cadrage sur l'enjeu. Maintenant, il est temps de répondre à notre question de recherche, à savoir si le succès des deux candidates a été lié ou non à des stéréotypes de genre.

### Chapitre 3

#### L'analyse du discours (1) : le cadrage médiatique selon le genre

« *Prétendre que le sexe ne joue pas, c'est faire preuve de mauvaise foi et de mépris pour le talent des femmes!* »

— Claudette Carbonneau<sup>115</sup>

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les médias jouent un rôle de premier plan dans la présentation des candidats à l'électorat. De cette manière, le type de cadrage utilisé définit les paramètres selon lesquels les acteurs politiques sont jugés. Les études antérieures indiquent que le genre des acteurs politiques agit sur leur couverture médiatique. Le but de ce chapitre est donc de vérifier si le succès des deux candidates a été lié ou non à des stéréotypes. Et s'il est vrai que le genre a influencé le traitement médiatique, peut-on expliquer les victoires de Redford et Marois par leur capacité à surmonter ces stéréotypes, mais aussi à en tirer avantage? Murray suggère que les stéréotypes de genre créent non seulement des obstacles, mais aussi des opportunités pour les femmes politiques<sup>116</sup>. Par opportunités, on entend les circonstances où les présomptions liées au genre ont avantagé les candidates. Ceci étant dit, Marois et Redford n'ont pas nécessairement été dépeintes selon les mêmes éléments. De plus, les stéréotypes sont parfois apparus à des degrés différents.

Nous verrons dans les paragraphes suivants dans quelle mesure Redford et Marois ont été représentées de façon stéréotypée par les quatre quotidiens, et ce, en nous référant à la littérature existante sur la couverture médiatique des candidats. Plutôt que de choisir une étude quantitative avec des analyses statistiques, nous avons privilégié une analyse du discours puisque celle-ci permet de mieux évaluer la portée des commentaires. Ce choix de mettre l'accent sur l'analyse qualitative est à l'image de plusieurs études similaires qui étudient les stéréotypes de genre dans les médias. Il sera démontré que les questions des qualités personnelles, du statut matrimonial, et des émotions ont peu attiré l'attention dans la couverture de chacune des candidates. L'apparence et l'utilisation du prénom (et surtout de surnoms), auraient toutefois créé un certain nombre

---

<sup>115</sup> Claudette Carbonneau (2012). « Pauline la rassembleuse », *La Presse*, 5 septembre, p. A42. L'auteure est ex-présidente de la CSN. Texte paru au lendemain des élections. Carbonneau écrit : « Qu'on ne me dise surtout pas qu'on est ailleurs, que tout repose sur les idées et compétences. L'argument ne tient pas. Pauline Marois est la première d'une longue lignée de 34 premiers ministres. Une première qui arrive, 72 ans après l'acquisition du droit de vote des femmes et 50 ans après l'élection d'une première députée ».

<sup>116</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

d'obstacles. Nous verrons cependant que la question du prénom s'avère plus complexe qu'elle ne le paraît. En ce qui concerne la nouveauté, ou la réalité selon laquelle les candidates pourraient devenir les premières femmes de leur province à être élues au poste de première ministre, nous montrerons que ce stéréotype s'est avéré bénéfique pour Redford alors qu'il a nui à Marois. Finalement, le fait de dépeindre les deux femmes comme des actrices de changement aurait contribué de manière significative à leur succès respectif, du moins durant les élections.

### 3.1 Les stéréotypes de genre

#### 3.1.1 Les qualités personnelles

La croyance veut que les femmes et les hommes apporteraient au processus politique des qualités personnelles qui ne seraient pas les mêmes. Tandis que les femmes seraient généralement qualifiées comme chaleureuses, douces, aimables et passives, les hommes seraient plutôt associés comme étant robustes, agressifs et faisant preuve d'autorité, tel que souligné par les chercheuses Leonie Huddy et Nayda Terkildsen<sup>117</sup>. De son côté, la professeure de sciences politiques Kathleen Dolan affirme que les femmes évoqueraient chez les électeurs la chaleur, l'expressivité, la douceur, la compassion et l'émotion. Les hommes, au contraire, seraient perçus comme forts, compétents, rationnels, agressifs et bien informés<sup>118</sup>. Bien que ces deux ensembles distincts de qualités soient appréciés, on constate que durant les campagnes, les électeurs sont davantage attirés par les qualités soi-disant masculines.

Il semblerait que Redford a échappé à ce stéréotype. Les chroniqueurs David Staples et Michael Den Tandt la décrivent en effet comme « brainy, intense, fair-minded [and] highly competent »<sup>119</sup> et « bright, knowledgeable, experienced and ambitious »<sup>120</sup>. Or, comme nous venons de le souligner, ces qualités sont habituellement associées aux hommes.

En ce qui concerne Marois, on souligne que sa campagne est différente de celle de 2008. Selon le journaliste Robert Dutrisac, la chef veut cette fois-ci projeter une image « positive et sereine »<sup>121</sup>. En d'autres mots, mettre à l'avant des qualités traditionnellement associées aux

---

<sup>117</sup> Leonie Huddy et Nayda Terkildsen (1993). « Gender Stereotypes and the Perception of Male and Female Candidates », *American Journal of Political Science*, vol. 37, n° 1, p. 119-147, p. 121.

<sup>118</sup> Kathleen Dolan (2004). *Voting for Women: How the Public Evaluates Women Candidates*, Boulder, Westview Press, p. 60.

<sup>119</sup> Staples, David (2012). « Redford, Smith dual debate winners », *Edmonton Journal*, 13 avril, p. A6.

<sup>120</sup> Michael Den Tandt (2012). « Wildrose victory next week would hardly be surprising », *Edmonton Journal*, 16 avril, p. A13.

<sup>121</sup> Robert Dutrisac (2012). « De durs défis attendent les chefs », *Le Devoir*, 18 août, p. A1.

femmes. De la sorte, elle aurait adopté durant la campagne une « voix douce délestée de tout soupçon d'agressivité, car les Québécois n'aiment pas les femmes agressives »<sup>122</sup>, écrit la chroniqueuse Michèle Ouimet. À ce sujet, une lectrice remarque que « Si Jean Charest ou François Legault parlent fort, c'est qu'ils sont convaincants. Si Pauline Marois hausse le ton pour se faire entendre, c'est qu'elle est agressive et qu'elle a perdu ses moyens »<sup>123</sup>. Mis à part la discussion entourant l'agressivité, on constate toutefois que Marois n'a pas été associée à des qualités dites comme masculines ou féminines. En somme, il s'avère donc que la question des qualités personnelles n'ait pas joué un rôle de premier plan dans la couverture de chacune des candidates.

### 3.1.2 L'apparence

L'apparence des candidates serait davantage mise en évidence que celle de leurs adversaires masculins<sup>124</sup>. Entre autres, les médias mettraient l'accent sur des détails secondaires tels que les vêtements et les coiffures<sup>125</sup>. Secondaires, puisque l'acharnement à s'attarder sur l'apparence des candidats se fait au détriment du temps autrement consacré aux questions de fond. Dès lors, lorsque l'accent est mis sur le physique plutôt que sur les idées, il s'avère difficile pour les acteurs politiques de communiquer efficacement leur message.

On retrouve plusieurs exemples dans notre corpus qui mettent l'accent sur l'apparence des deux candidates. À ce sujet, la journaliste Marta Gold souligne les propos de Joanne Blake, une spécialiste de l'image : « While Blake is a fan of her pearls, she thinks Redford should wear more feminine suits and add some colour, like teal, jade or brick red »<sup>126</sup>. La chroniqueuse Paula Simons mentionne quant à elle que les photos de Redford « tend to show her in drab grey and beige, looking rigid and un-comfortable »<sup>127</sup>.

Mais c'est sans contredit Marois qui remporte la palme du physique le plus scruté. Luc Dupont, spécialiste de l'image, s'exprime ainsi dans un texte d'Émilie Bilodeau au sujet de la principale gaffe que Marois doit éviter lors du premier débat des chefs : « Le danger, c'est son style présidentiel, sa façon de se vêtir. [...] Il faudrait qu'elle fasse oublier que ce n'est pas juste la

---

<sup>122</sup> Michèle Ouimet (2012). « Femme PM, une autre façon de diriger », *La Presse*, 5 septembre, p. A5.

<sup>123</sup> Michèle Bourgon (2012). « "La Marois" et le mépris », *La Presse*, 31 août, p. A21.

<sup>124</sup> Il existe toutefois des exceptions, comme dans le cas du premier ministre canadien Justin Trudeau. Les médias accordent en effet une attention particulière à son apparence depuis plusieurs années.

<sup>125</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

<sup>126</sup> Marta Gold (2012). « Comfort in a signature look », *Edmonton Journal*, 14 avril, p. E6.

<sup>127</sup> Paula Simons (2012). « Somewhere, Stelmach may be gloating », *Edmonton Journal*, 10 avril, p. A5.

madame qui a 30 coiffeurs. [...] Son foulard a d'ailleurs disparu depuis quelques semaines »<sup>128</sup>. Plusieurs, dont le candidat de la CAQ Gaétan Barrette, dénoncent l'importance démesurée que le public accorde à son apparence : « parce qu'elle avait la coiffure qui était pas de la bonne couleur ou de la bonne longueur, parce qu'elle avait des vêtements qui coûtaient trop cher, parce qu'elle avait des bijoux, des foulards, des ci et des ça »<sup>129</sup>. Même chose dans cet article écrit par un collectif d'hommes : « que ses bijoux étaient trop gros et ses foulards trop flamboyants ; que ses cheveux étaient trop blonds ou trop coiffés »<sup>130</sup>. Au sujet du débat des chefs, Françoise David souligne :

qu'une des premières pensées qui viendra aux téléspectateurs, et peut-être surtout aux téléspectatrices, c'est: elles sont habillées comment, Mmes Marois et David? Personne ne va se poser la question pour les deux autres messieurs, on ne parlera même pas de la couleur de leur cravate. [...] L'apparence des femmes joue encore un rôle important en politique<sup>131</sup>.

Venant appuyer une partie de ces propos, Nathalie Pretrowski écrit en effet que « Pauline Marois avait rangé bijoux, écharpes, couleurs tonitruantes et opté pour un veston sombre de banquier sur ce qui ressemblait à une blouse d'infirmière vert hôpital »<sup>132</sup>. Cela dit, il importe de mentionner que la chroniqueuse a également choisi de mentionner la couleur de la cravate de Charest : « Jean Charest avait une fois de plus troqué sa cravate rouge pour sa désormais éternelle cravate bleue »<sup>133</sup>. Cet extrait confirme que l'apparence des hommes politiques est parfois également scrutée, bien que les chercheuses Celinda Lake, Alysia Snell, Cate Gormley et Flora Lethbridge-Cejku suggèrent que le phénomène n'est pas aussi important<sup>134</sup>. Par ailleurs, l'impact des commentaires relatifs à l'apparence physique des hommes politiques sur l'opinion des électeurs serait moindre<sup>135</sup>.

---

<sup>128</sup> Émilie Bilodeau (2012). « Le débat, moment-clé de la campagne électorale », *La Presse*, p. PLUS2.

<sup>129</sup> Cité dans Antoine Robitaille, Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (2012). « Barrette dénonce « l'intimidation » de Marois », *Le Devoir*, 13 août, p. A4-A5.

<sup>130</sup> Collectif (2012). « Élections - Faisons éclater le "plafond de verre" », *Le Devoir*, 28 août, p. A7.

<sup>131</sup> Cité dans Nathalie Collard (2012). « 10+1 avec Françoise David », *La Presse*, 18 août, p. A12.

<sup>132</sup> Nathalie Petrowski (2012). « D'un débat à l'autre... », *La Presse*, 21 août, p. A19.

<sup>133</sup> *Ibid.*

<sup>134</sup> Celinda Lake, Alysia Snell, Cate Gormley et Flora Lethbridge-Cejku (2013). « An Examination of the Impact of Media Coverage of Women Candidates' Appearance », *Name It. Change It*, <[http://wmc.3cdn.net/60f76f6e9c8192224c\\_34m6b9yo2.pdf](http://wmc.3cdn.net/60f76f6e9c8192224c_34m6b9yo2.pdf)>, consulté le 10 juin 2016.

<sup>135</sup> *Ibid.*

De plus, les médias réduiraient les femmes à l'état d'objet sexuel et visuel<sup>136</sup>, comme le montre cet extrait d'un lecteur : « I am so pleased to see the photographs of two dynamic and attractive lady leaders – Premier Alison Redford and Danielle Smith »<sup>137</sup>. Selon Murray, leur influence et intelligence seraient dès lors mises de côté<sup>138</sup>. Cela dit, malgré le fait qu'on retrouve ce type de commentaire, on constate que les compétences de Redford n'ont pas été remises en cause par les différents auteurs. Dans ce contexte, notre corpus démontre que la beauté physique et l'intelligence ne sont pas nécessairement incompatibles.

Par ailleurs, les femmes qui ne sont pas considérées comme suffisamment désirables endurent des commentaires négatifs par rapport à leur physique. En faisant un parallèle avec les épreuves olympiques, le chroniqueur Pierre Foglia propose dans un premier temps de comparer les élections à un marathon. Il écrit :

Sauf peut-être pour Mme Pauline Marois, que je vois bien gagner une médaille au trampauline. Scusez. Je pensais surtout à son habileté à rebondir. Si elle veut pas le trampauline, bon, c'est son affaire, mais à mon avis, elle devrait à tout prix éviter le volleyball de plage<sup>139</sup>.

Charest hérite de l'épreuve de tir au pigeon d'argile, David et Khadir du plongeon synchronisé, Aussant du pentathlon moderne, et Legault d'une épreuve de voile<sup>140</sup>. Foglia se sert de métaphores humoristiques afin de critiquer l'ensemble des candidats. On constate toutefois que le commentaire sur Marois possède quant à lui une connotation sexuelle. En effet, lorsqu'il est question de volleyball de plage, la taille du bikini est règlementée afin de dévoiler au maximum le corps des athlètes. L'accent est donc mis sur le physique de Marois qui, selon le chroniqueur, ne serait pas assez attrayant.

Les candidates font ainsi face à une double contrainte décrite par Murray : « women are either trivialized for being pretty or ostracized for being plain »<sup>141</sup>. Même lorsque les femmes choisissent de minimiser les changements dans leur apparence, elles restent en proie à des commentaires discriminatoires. En effet, malgré une garde-robe sobre, la tenue vestimentaire de

---

<sup>136</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

<sup>137</sup> Anwar Sultan (2012). « Women rulers rock », *Calgary Herald*, 27 mars, p. A13.

<sup>138</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

<sup>139</sup> Pierre Foglia (2012). « Le rêêêve », *La Presse*, 2 août, p. A10.

<sup>140</sup> *Ibid.*

<sup>141</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*, p.13.

Redford ne passe pas inaperçue aux yeux du journaliste Darcy Henton : « She is dressed in a conservative grey business suit for this very conservative audience »<sup>142</sup>. Il importe toutefois de mentionner au passage que le titre de l'article fait l'éloge de la candidate en soulignant son éthique du travail, son intelligence, de même que sa vision pancanadienne.

On observe le même phénomène dans le cas de Marois : « Elle a même opté pour une garde-robe plus sobre et bas de gamme pour tenter de faire oublier qu'elle pouvait magasiner chez Holt Renfrew avec son argent de poche »<sup>143</sup>, écrit le chroniqueur Stéphane Baillargeon. L'apparence a donc fait l'objet de plusieurs commentaires, et ce, à maintes reprises. Les vêtements et les accessoires des deux candidates ont retenu une attention particulière de la part des auteurs. Tel que mentionné dans les paragraphes précédents, l'apparence de Marois a été particulièrement commentée. Toutefois, il semblerait que cette question est liée à celle de la classe sociale. À ce sujet, il est important de souligner que dans son rapport de 2015, l'Autorité des marchés financiers (AMF)<sup>144</sup> écrivait que « [p]lusieurs personnes prétendent que la société québécoise et sa majorité francophone subissent encore l'influence de certaines valeurs réfractaires à l'argent, notamment les valeurs judéo-chrétiennes ayant marqué plusieurs générations »<sup>145</sup>. De cette manière, le rapport qu'entretiennent les Québécois avec l'argent serait différent de celui des citoyens des autres provinces canadiennes. En effet, la tradition catholique à l'égard de l'argent s'appuie sur une gêne à considérer celui-ci de façon positive. Dans ce contexte, on peut se demander à quel point le problème d'image vécu par Marois s'explique non seulement par le genre, mais aussi par un mépris de l'argent. Cela dit, nous croyons que le sexe de Marois joue tout de même pour beaucoup en ce qui concerne son problème d'image. De cette façon, les commentaires à propos de son caractère bourgeois seraient renforcés par un sexisme au sein de la société québécoise.

Finalement, mentionnons que plusieurs textes, albertains et québécois, dénoncent quant à eux ce type de couverture. Nous aborderons cette question dans le chapitre 4 dans la discussion entourant le silence ou la honte.

---

<sup>142</sup> Darcy Henton (2012). « Alison Redford; Progressive Conservative leader impresses with her work ethic, intelligence and pan-Canadian vision », *Calgary Herald*, 1 avril, p. B4.

<sup>143</sup> Stéphane Baillargeon (2012). « Médias - Le surpoids de l'image », *Le Devoir*, 13 août, p. B7.

<sup>144</sup> L'Autorité des marchés financiers est l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour encadrer les marchés financiers québécois et prêter assistance aux consommateurs de produits et services financiers.

<sup>145</sup> Autorité des marchés financiers (2015). *Stratégie québécoise en éducation financière*, < <http://www.lautorite.qc.ca/files/pdf/education-financiere/SQEF01062015.pdf> >, consulté le 12 juillet 2016.

### 3.1.3 L'utilisation du prénom

L'usage du prénom, seul ou avec le nom de famille, serait répandu dans la couverture médiatique des candidates. Chez les hommes, dans la plupart des cas, c'est plutôt le nom de famille seul qui servirait à désigner les candidats<sup>146</sup>. Dans ce contexte, on retrouve le mot « Alison » isolé du nom de famille 9 fois dans 7 articles et « Pauline » apparaît seul 18 fois dans 11 articles. Le phénomène est toutefois rare du côté de leurs opposants masculins, du moins dans les articles que nous avons analysés. Du côté albertain, le prénom de Mason apparaît à part une seule fois, tandis que nous n'avons pas trouvé d'exemple pour Sherman. Dans le cas de Smith, on retrouve le mot « Danielle » sans le nom de famille 7 fois dans 4 articles. En ce qui concerne les articles québécois, nous avons noté le phénomène 5 fois pour Legault (5 articles) et 3 fois pour David et Khadir (2 articles). Charest, quant à lui, n'est pas appelé seulement par son prénom. Mis à part le cas de David, notre analyse du discours suggère donc une couverture différente selon le genre des candidats. Cette exception pourrait s'expliquer selon nous par la faible couverture médiatique accordée à la co-porte-parole de QS.

Dans la même lignée, il est fréquent de rencontrer des titres suggérant, bien que parfois inconsciemment, une connotation négative : « girl »<sup>147</sup>, « lady leader »<sup>148</sup>, « Alison in Wonderland »<sup>149</sup>, « Dame Pauline Marois »<sup>150</sup>, « la Marois »<sup>151</sup>, « la madame »<sup>152</sup>, etc. On constate par ailleurs le refus obstiné de plusieurs de féminiser l'adjectif premier ministre. À l'opposé, Marois a également acquis un surnom qui lui a valu une réputation de résistante : celui de « la dame de béton »<sup>153</sup>. On doit l'expression au chroniqueur Stéphane Laporte : « Pauline Marois ne bouge pas. Contre vents et marées, contre démissionnaires et conspirateurs, contre accusateurs et blagueurs, Pauline Marois est toujours là. [Elle] est la dame de béton »<sup>154</sup>.

Murray avance que l'usage du prénom est néfaste puisqu'il supposerait la familiarité et ce, de deux façons. D'abord, lorsqu'il est utilisé seul, il impliquerait la cordialité plutôt que l'autorité

---

<sup>146</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

<sup>147</sup> Cité dans Amanda Stephenson (2012). « Lethbridge backs Pastoor despite switching parties », *Calgary Herald*, 24 août, p. A21

<sup>148</sup> Anwar Sultan (2012). *Op. cit.*

<sup>149</sup> Cité dans Robert Remington (2012). « Wildrose fantasy fund needs big reality check », *Calgary Herald*, 31 mars, p. A12.

<sup>150</sup> Dolorès Côté (2012). « Lettre- La haine refoulée », *Le Devoir*, 15 août, p. A6.

<sup>151</sup> Cité dans Patrick Lagacé (2012). « La campagne au camping », *La Presse*, 3 août 2015, p. A5.

<sup>152</sup> Cité dans Émilie Bilodeau (2012). *Op. cit.*

<sup>153</sup> Maya Rhéaume (2012). « Lettre - La dame de béton », *Le Devoir*, 9 août, p. A6.

<sup>154</sup> Stéphane Laporte (2012). « Pauline Marois, la dame de béton », *La Presse*, 21 janvier, p. A18.

et la gravité<sup>155</sup>. Également, le prénom pourrait également suggérer la familiarité lorsque ce dernier est utilisé de façon répétitive avec le nom de famille. Ce procédé évoquerait la nouveauté et de fait, le besoin de réintroduire sans cesse les candidates aux électeurs. Toujours selon Murray, l'emploi du nom de famille seul, largement répandu dans la couverture des hommes, témoignerait du fait que ces derniers sont à la fois connus et respectés<sup>156</sup>. Il faut toutefois souligner que le prénom, lorsqu'il est utilisé seul, n'est pas toujours synonyme d'un manque de respect<sup>157</sup>. Bien que le fait d'utiliser le prénom seul ne soit pas nécessairement négatif, il n'en demeure pas moins que dans certains cas, cette différence de traitement témoigne d'une forme de paternalisme.

Finalement, la question de l'utilisation du prénom est liée à celle de la personnalisation. En effet, on assiste dorénavant à une personnalisation du discours politique, alors que la place accordée aux chefs prend de plus en plus d'importance. Ainsi, les politiciens dépensent beaucoup d'énergie à tenter de construire un personnage médiatique. Dans ce contexte, l'utilisation du prénom pourrait servir dans la mise en œuvre du culte de la personnalité. Cependant, la personnalisation est un phénomène à plusieurs facettes. À ce sujet, Lalancette se demande si la personnalisation est davantage associée à la personnalité des dirigeants et à leur relation avec les médias, ou s'il s'agit plutôt d'une tendance liée au genre<sup>158</sup>. D'autres études sont nécessaires afin de permettre une meilleure compréhension du phénomène.

### 3.1.4 Le phénomène de la « première femme »

Les femmes sont encore aujourd'hui perçues comme les « premières femmes » à poser leur candidature. Il est vrai que ce cadrage peut s'avérer bénéfique à court terme. En effet, il met l'accent sur la nouveauté et augmente dès lors la couverture de presse des candidates. À titre d'exemples, les journalistes albertains Tony Seskus et James Wood soulignent le caractère historique de l'élection: « The two front-running parties are headed by women -Wildrose Leader Danielle Smith and PC Leader Alison Redford - and Alberta has never elected a female premier in its 107 years »<sup>159</sup> et « The victory means Redford becomes, not only Alberta's first woman premier, but the province's first elected woman premier »<sup>160</sup>. Alors que seulement six articles

---

<sup>155</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

<sup>156</sup> *Ibid.*

<sup>157</sup> C'est le cas, par exemple, de l'ancien premier ministre René Lévesque.

<sup>158</sup> Mireille Lalancette (2014). *Op. cit.*

<sup>159</sup> Tony Seskus (2012). « Alberta's day of reckoning », *Calgary Herald*, 22 avril, p. C1.

<sup>160</sup> J. Wood (2012). « Redford renews 'dad's old party' », *Calgary Herald*, 24 avril, p. A23.

albertains de notre corpus font directement référence au concept de la « première femme », le phénomène de la nouveauté a été moins présent que nous l'avions anticipé. Cela peut s'expliquer par le fait que Redford a été précédée par Smith, cette dernière ayant été nommée à la tête du parti Wildrose en octobre 2009. Quoi qu'il en soit, ce type de couverture s'est avéré de manière générale bénéfique pour Redford, puisque le caractère historique de l'élection a été mentionné à plusieurs reprises.

De la même manière, le fait que Marois pourrait devenir la première femme à occuper le poste de première ministre du Québec est repris par les journalistes. Dutrisac, en parlant d'un rassemblement de partisans péquistes à quelques jours avant les élections, souligne que « Puis ce fut au tour de Julie Snyder, qui a rappelé qu'une femme deviendra première ministre du Québec 72 ans après que les Québécoises ont obtenu le droit de vote »<sup>161</sup>. À la veille des élections, Marois affirme elle-même en entrevue avoir l'assurance qu'elle deviendra la « première première ministre »<sup>162</sup> du Québec.

Toutefois, la chercheuse Erika Falk souligne que « le fait de renforcer la notion que les femmes n'ont naturellement pas leur place dans la sphère politique peut se révéler négatif à long terme en plus d'entraîner des conséquences politiques importantes »<sup>163</sup>. Par exemple, en décrivant ce qu'il appelle le « phénomène Kim Campbell », le chroniqueur Dan Gardner écrit que « Successful political parties that make women leaders have an unfortunate tendency to lose »<sup>164</sup>. Gardner suggère ainsi qu'il ne serait pas surprenant que Redford mène son parti à la défaite.

On retrouve également du côté québécois des exemples qui suggèrent que les femmes n'ont pas leur place en politique. Lise Payette, ex-ministre PQ à la Condition féminine, cite les paroles d'un organisateur libéral qui relate la dernière blague du parti : « Qu'est-ce qui manque à Pauline Marois pour l'empêcher d'être première ministre du Québec ? Une braguette dans son pantalon ! »<sup>165</sup>. Nous croyons que la question ne se poserait pas si Marois n'était pas la première femme au Québec à avoir de réelles chances de devenir première ministre. De plus, le fait que Marois soit une femme fait en sorte que certains propos sexistes sont mis à l'avant plan, comme c'est le cas des paroles de Martin Koskinen, conseiller de la CAQ : « Avec Mme Marois, seule femme, "il faut

---

<sup>161</sup> Robert Dutrisac (2012). « "Je pense qu'on va gagner", lance Marois », *Le Devoir*, 31 août, p. A5.

<sup>162</sup> Citée dans Robert Dutrisac (2012). « Marois : des appuis qui n'ont pas fléchi », *Le Devoir*, 4 septembre, p. A1.

<sup>163</sup> Traduction personnelle. Erika Falk (2008). *Women for President: Media Bias in Eight Campaigns*, Chicago, University of Illinois Press, p. 37.

<sup>164</sup> Dan Gardner (2012). « Women leaders get sinking ships », *Edmonton Journal*, 12 avril, p. A21.

<sup>165</sup> Lise Payette (2012). « "Le temps qu'il fait sur mon pays\*..." », *Le Devoir*, 31 août, p. A11.

être ferme, convaincant mais toujours respectueux." »<sup>166</sup>. Koskinen suggère ainsi un traitement différent en fonction de son sexe.

Par ailleurs, au sein même du PQ, on doute de l'ouverture d'esprit des électeurs québécois. De cette façon, le candidat du Parti québécois dans Sherbrooke, Serge Cardin, a laissé entendre « que le fait d'être une femme pourrait lui nuire le soir du scrutin en lui aliénant des votes »<sup>167</sup>. Néanmoins, il a réagi rapidement en soulignant que Marois « est la plus compétente pour être premier ministre du Québec. Et ça n'a absolument rien à voir avec le fait qu'elle soit une femme »<sup>168</sup>. Un son de cloche similaire venant d'une lectrice albertaine : « In our democracy, we elect the best person and gender should not matter »<sup>169</sup>.

De manière générale, Redford a l'air crédible et compétente dans le rôle de première ministre, comme le rapporte le journaliste Keith Gerein : « A new poll ranking provincial party leaders shows Albertans favour Premier Alison Redford's competency and ability to represent the province abroad »<sup>170</sup>. Parallèlement, à la question de savoir qui ferait un meilleur premier ministre, Redford arrive en première place avec 33 % des répondants<sup>171</sup>. L'équipe éditoriale du *Calgary Herald* fait d'ailleurs l'éloge de la candidate : « Redford is unlike anything Alberta has seen in decades - incredibly smart, bilingual, forward-looking and focused on the big picture »<sup>172</sup>. Après le débat télévisé le 12 avril, lorsque questionnés sur lequel des candidats « looked and sounded most like a premier », 38 % des répondants ont choisi Redford tandis que Smith est arrivé en deuxième place, avec 30 %<sup>173</sup>.

Cependant, selon le chroniqueur et économiste Alain Dubuc, Marois, elle, « n'a toujours pas réussi à s'imposer comme futur premier ministre »<sup>174</sup>. Nathalie Petrowski dénonce d'ailleurs le traitement médiatique réservé à la candidate en première page du mensuel *L'actualité* : « Pourquoi [...] une question clignotait-elle en grosses lettres sous sa photo: "A-t-elle l'étoffe d'un premier ministre?", question que l'on n'aurait jamais osé imprimer si un futur premier ministre

---

<sup>166</sup> Cité dans Denis Lessard (2012). « Débat 101 », *La Presse*, 18 août, p. A10

<sup>167</sup> La Presse Canadienne (2012). « Les Québécois pas prêts à élire une femme première ministre? », *Le Devoir*, 3 août, p. A4.

<sup>168</sup> *Ibid.*

<sup>169</sup> Suzanne de Mos (2012). « Making progress », *Calgary Herald*, 2 avril, p. A9.

<sup>170</sup> Keith Gerein (2012). « Redford tops in leadership skills, Smith in likability », *Calgary Herald*, 28 mars, p. A4.

<sup>171</sup> *Ibid.*

<sup>172</sup> « The Case for the PCs », *Calgary Herald*, 21 avril 2012, p. A26.

<sup>173</sup> Graham Thomson (2012). « Debate didn't change status quo - whatever that is », *Edmonton Journal*, 14 avril, p. A25.

<sup>174</sup> Alain Dubuc (2012). « À la recherche du moins pire », *La Presse*, 2 août, p. A19.

avait été en couverture? »<sup>175</sup>. Malgré tout, force est de constater que l'un des principaux objectifs de Marois à l'occasion du premier débat des chefs est selon le politologue Alain-G. Gagnon : « [d'] être vue comme une femme qui peut agir comme première ministre »<sup>176</sup>. Dans ce contexte, Marois doit prouver qu'elle possède les qualités d'une chef, écrit Dutrisac : « Sereine, Pauline Marois cherchera avant tout à se montrer première ministre »<sup>177</sup>. Dans le cas de Marois, le phénomène de la nouveauté lui a conféré un handicap dans la mesure où elle doit constamment justifier sa candidature en rappelant qu'elle a l'étoffe d'une première ministre. L'un des contrastes les plus évidents dans la couverture des deux candidates est sans doute le fait qu'on a accordé peu de valeur au fait que Marois soit une femme (sauf en ce qui concerne la question du « mommy problem », que nous aborderons dans le prochain chapitre). Bien que cette question ne soit pas exclusivement liée au genre, il est nécessaire de mentionner que pour Marois, il semblerait que le phénomène de la nouveauté ait créé davantage d'obstacles que d'opportunités pour la candidate.

### 3.1.5 Un vent de changement

De pair avec le phénomène de la « première femme », les médias dépeigneraient les candidates comme des actrices de changement. Pour ce faire, elles seraient en rupture avec le passé. Ce traitement n'est pas toujours négatif : il peut parfois contribuer au succès des candidates. Pour la chroniqueuse Naomi Lakritz, Redford est associée à un « breath of fresh air »<sup>178</sup>. La candidate a elle-même misé sur l'idée de changement : « I talked about change in my leadership campaign. We began to introduce change in the past seven months. I asked Albertans to have trust that we could deliver change. I promise Albertans we will »<sup>179</sup>. Ici, le fait d'être une femme se révèle un avantage. Une citoyenne souligne que « In Alberta, which tends to be a bit of a boys' club, it's nice to see some representation in politics for strong females, even if it's Conservative »<sup>180</sup>.

De manière similaire, Payette plaide aussi que Marois et David se distinguent de leurs opposants masculins : « [Elles] nous prouvent chaque jour qu'on pourrait faire de la politique

---

<sup>175</sup> Nathalie Petrowski (2012). « Comme une seule femme », *La Presse*, 29 août, p. A26.

<sup>176</sup> Cité dans Émilie Bilodeau (2012). *Op. cit.*

<sup>177</sup> Robert Dutrisac (2012). « De durs défis attendent les chefs », *op. cit.*

<sup>178</sup> Naomi Lakritz (2012). « I'm going forward with Alison Redford's Tories », *Calgary Herald*, 20 avril, p. A14.

<sup>179</sup> Citée dans James Wood (2012). « Redford renews 'dad's old party' », *op. cit.*

<sup>180</sup> Citée dans Karen Kleiss (2012). « Farmer's discontent greets Redford on rural stopover », *Edmonton Journal*, 27 mars, p. A4.

autrement et sortir enfin les débats de la désolation et des petites chicanes de " mecs " en mal de pouvoir »<sup>181</sup>.

Néanmoins, cette idée comporte également des désavantages importants. Aux yeux des électeurs, puisque la candidate est nouvelle et différente, l'expérience lui ferait automatiquement défaut (même si ce n'est souvent pas le cas). Or, l'expérience et le réseautage sont évidemment en tête de liste de ce que l'on attend des dirigeants politiques. Nous verrons en détail la double contrainte de l'expérience et du changement dans le prochain chapitre.

Murray souligne que les femmes qui parviennent à remporter une élection bénéficient, la plupart du temps, d'un ensemble de circonstances particulières<sup>182</sup>. Selon l'auteure, les crises, politiques ou économiques, offriraient deux principaux avantages aux candidates. Dans un premier temps, puisque les dirigeants sont discrédités, l'électorat serait plus ouvert aux nouvelles candidatures. En second lieu, en temps de crise, le fait de posséder des qualités soi-disant féminines résonnerait davantage auprès des électeurs. Le fait d'associer les femmes au changement et au renouvellement leur serait bénéfique. De plus, les candidates seraient initialement traditionnellement considérées comme plus honnêtes et moins corrompues que les hommes<sup>183</sup>.

Nous sommes d'avis que cette théorie ne s'applique pas exclusivement aux crises. De cette manière, il semblerait que Redford et Marois ont plutôt bénéficié de bouleversements au sein de leur parti respectif. Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, les deux provinces ont en effet connu à cette époque certains signes d'essoufflement politique. Toutefois, l'analyse du discours a confirmé un certain malaise quant au Wildrose et à la CAQ.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, considérée comme une candidate de « l'extérieur », Redford avait peu de chances de remporter la course à la chefferie de son parti. Cela dit, elle a misé sur l'idée de renouvellement, en s'insurgeant contre l'establishment du parti et « the old boys' club », pour reprendre l'expression utilisée par le chroniqueur Jeremy Klaszus<sup>184</sup>. Elle est ainsi devenue le nouveau visage de la dynastie conservatrice. Redford a fait campagne en présentant l'élection comme un choix entre deux visions sur l'avenir de l'Alberta. Elle a insisté sur l'importance d'une province cosmopolite jouant un rôle de chef de file au sein du Canada. Le discours de Smith, lui, a plutôt gravité autour de l'idée d'un « mur coupe-feu » autour de l'Alberta.

---

<sup>181</sup> Lise Payette (2012). « Une campagne menacée de dérapage », *Le Devoir*, 17 août, p. A9.

<sup>182</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

<sup>183</sup> *Ibid.*

<sup>184</sup> J. Klaszus (2012). « The stratosphere of politics », *Calgary Herald*, 2 avril, p. A8.

Redford a interpellé les électeurs PC non traditionnels, même si le Wildrose a remporté le soutien de la droite qui formait historiquement la base des torys.

Du côté québécois, la défaite de Marois en 2005 lors de la course à la chefferie du PQ semble suggérer que la province n'échappe pas aux attitudes sexistes envers les femmes politiques. En effet, comme le souligne Tremblay, force est de constater que Marois s'est inclinée devant un adversaire beaucoup plus jeune avec une carrière législative et ministérielle bien plus modeste<sup>185</sup>. Pourtant, après la défaite écrasante du PQ en 2007 suivie de la démission de son chef, Marois a été invitée à diriger le parti. Cela vient confirmer la théorie de Trimble et Arscott selon laquelle « Governing parties whose popularity is plummeting sometimes see a woman leader as their last hope »<sup>186</sup>. Lors de la campagne, Marois a choisi de dénoncer le « gouvernement usé et corrompu » de Charest<sup>187</sup>. D'ailleurs, certains électeurs penchent vers Marois par dépit, dénonçant la corruption du gouvernement Charest : « ça ne peut pas être pire que les libéraux »<sup>188</sup>. Comme le commente le député péquiste Bernard Drainville, Marois s'est imposée comme la « femme de consensus [qui] va trouver les bons compromis pour permettre à notre gouvernement de réaliser l'essentiel de ses engagements »<sup>189</sup>. Il semblerait donc que les deux candidates ont joué avec succès la carte du changement.

### 3.1.6 La « conjointe de »

Lorsqu'il est question de couverture médiatique, le fait d'avoir une famille serait un atout pour les hommes politiques. En effet, on constate que la présence des conjointes et enfants est fréquente<sup>190</sup>. Toutefois, Murray suggère que l'inverse est aussi vrai pour les candidates, alors que les conjoints et enfants seraient plutôt considérés comme un handicap<sup>191</sup>. Dans ces conditions, les femmes se montreraient généralement seules lors des campagnes. Laissons de côté pour l'instant la question des enfants et concentrons-nous plutôt sur celle du conjoint. Il est vrai que les conjoints de Redford et Marois sont rarement mentionnés (6 fois pour Redford et 5 pour Marois). L'analyse

---

<sup>185</sup> Manon Tremblay (2003). *Op. cit.*

<sup>186</sup> Linda Trimble et Jane Arscott (2003). *Still Counting: Women in Politics across Canada*, Peterborough, Broadview Press, p. 76.

<sup>187</sup> Citée dans Paul Journet (2012). « Marois dénonce le "Gouvernement usé et corrompu" », *La Presse*, 2 août, p. A3.

<sup>188</sup> Commentaire cité dans Philippe Teisceira-Lessard (2012). « Autour de la machine à café virtuelle... », *La Presse*, 24 août, p. A5.

<sup>189</sup> Cité dans Kathleen Lévesque (2012). « Coup de théâtre au Métropolis », *Le Devoir*, 5 septembre, p. A3.

<sup>190</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

<sup>191</sup> *Ibid.*

de notre corpus québécois suggère que durant la campagne québécoise, Legault et Charest ont davantage été accompagnés par leur conjointe<sup>192</sup>. Toutefois, elles sont très peu mentionnées : 3 fois pour Legault et Charest. Finalement, le nom du conjoint de David apparaît seulement une fois dans les articles sélectionnés. Ceci s'expliquerait selon nous par la faible couverture médiatique de la candidate. Du côté albertain, les conjoints des autres candidats sont eux aussi rarement nommés : 3 fois dans le cas de Smith et 1 fois pour Mason. Sherman, quant à lui, est divorcé.

Par ailleurs, beaucoup de femmes choisiraient de faire campagne pour des raisons familiales, entre autres en suivant le parcours politique d'un conjoint ou d'un père. Ce faisant, toutefois, une candidate s'expose au risque d'être reconnue comme la « conjointe de » plutôt que d'être appréciée à sa juste valeur en tant que politicienne compétente et autonome. Cela implique que son succès est lié injustement à un homme plutôt qu'à ses propres qualités personnelles. À ce sujet, Marco Navarro, directeur de la recherche pour le Frontier Centre for Public Policy (FCPP), souligne que « Redford was once married to Rob Hawkes, who led her transition team after she was elected leader of the provincial Conservatives in October 2011 »<sup>193</sup>. Hawke est le fils d'un ancien député fédéral Jim Hawkes. Ce dernier a travaillé avec l'ancien premier ministre conservateur Joe Clark. Malgré tout, dans notre corpus analysé, le statut matrimonial des deux candidates a peu attiré l'attention des journalistes et du public. Bien que cela ne fasse pas partie de notre période étudiée, nous nous permettons de souligner que durant les élections générales québécoises de 2014, la campagne de Marois a été marquée par des controverses entourant son conjoint, Claude Blanchet. En effet, il est mentionné que ce dernier aurait sollicité des firmes de génie-conseil afin de financer les campagnes de Marois en 2007 et 2008<sup>194</sup>. Toutefois, nos données sont insuffisantes pour affirmer si cette couverture médiatique a joué ou non un rôle important dans la défaite de Marois.

En résumé, la contrainte de la famille est double. D'un côté, le fait d'avoir une famille constituerait un obstacle. De l'autre, l'absence d'une famille serait quant à elle associée à un échec à se conformer aux attentes de la société concernant l'hétérosexualité et la maternité. Nous allons explorer cette théorie dans le chapitre suivant.

---

<sup>192</sup> Voir à ce sujet Denis Lessard (2012). « Quand on veut des changements, on s'entoure de gens forts », *La Presse*, 24 août, p. A2 et Nathalie Collard (2012). « Voter aux féminin », *La Presse*, 1 septembre, p. PLUS5.

<sup>193</sup> Paraphrasé dans « Wildrose promotes 'blue-Tory' views on small government, fiscal conservatism », *Edmonton Journal*, 8 avril, p. C6.

<sup>194</sup> Guillaume Bourgault-Côté et Philippe Orfali (2014). « Financement - Blanchet montré du doigt », *Le Devoir*, 1 avril, p. A1.

### 3.1.7 Les émotions

Les médias mettraient l'accent sur le fait que contrairement à leurs homologues masculins, les femmes seraient très émotives. Selon la professeure de communication Kathleen Hall Jamieson, cette conception s'explique en partie par des propos historiques et sexistes liés à la menstruation et la ménopause<sup>195</sup>. Dans ces conditions, les femmes seraient irrationnelles puisque leurs actions seraient dictées par leurs hormones.

Le fait d'associer femmes et sautes d'humeur renforce l'idée qu'elles sont instables et par le fait même, qu'elles ne sont pas dignes de prendre des décisions difficiles dans les moments de crise. Conséquemment, les candidates ne sont pas prises aux sérieux : elles sont trop émotives et indécises, voir même hystériques. En d'autres mots, le système reproductif des femmes diminuerait leurs fonctions cognitives. En parlant d'une bévue impliquant une employée de Redford, une lectrice écrit que « I hope this incident doesn't turn this election into a "cat fight" because of the number of female candidates running »<sup>196</sup>. Ce n'est pourtant pas ce qui ressort généralement de la couverture médiatique de Redford, qui paraît rationnelle et tenace selon le commentateur politique Peter McCormick: « When many people would have left the room, she did not lose her nerve, she stood firm and stuck to her message »<sup>197</sup>.

Dans le cas de Marois, la plupart des propos rapportés vont dans le même sens. En parlant du face-à-face opposant Marois et Charest, un lecteur souligne qu'il s'agit d'une « victoire sans équivoque de Mme Marois, d'un calme et d'une classe exemplaires »<sup>198</sup>. Contrairement à son adversaire libéral, Marois projette, selon le journaliste Denis Lessard, l'image d'une candidate calme et posée : « Pendant que M. Charest se battait avec une rare énergie, au bord de l'agressivité, Pauline Marois voulait clairement dégager l'impression d'une politicienne plus pondérée »<sup>199</sup>. Pour certains, comme le chroniqueur politique Vincent Marissal, cette stratégie s'avère toutefois défavorable : « Pauline Marois m'a semblé, comme dimanche soir, passive, incertaine. Certainement pas mue par l'instinct du tueur, dont elle parlait elle-même il y a quelque temps »<sup>200</sup>.

---

<sup>195</sup> Kathleen Hall Jamieson (1995). *Beyond the Double Bind: Women and Leadership*, New York, Oxford University Press.

<sup>196</sup> C. Marko (2012). « Smith need not explain », *Edmonton Journal*, 3 avril, p. A13.

<sup>197</sup> Cité dans Sheila Pratt (2012). « Redford win signals Tory shift to centre », *Edmonton Journal*, 24 avril, p. A3.

<sup>198</sup> Éric Jasmin (2012). « Charest-Marois : qui s'est démarqué ? », *La Presse*, 21 août, p. A15.

<sup>199</sup> Denis Lessard (2012). « Charest passe à l'attaque », *La Presse*, 21 août 2015, p. A4.

<sup>200</sup> Vincent Marissal (2012). « Comme à l'Assemblée nationale », *La Presse*, 21 août, p. A5.

Ceci étant dit, au final, la couverture médiatique n'a pas particulièrement mis l'accent sur les émotions des deux candidates.

\*\*\*

L'analyse des articles confirme l'hypothèse selon laquelle Marois et Redford ont été représentées de façon stéréotypée. Toutefois, elles n'ont pas toujours été dépeintes selon les mêmes stéréotypes de genre, et ces derniers sont parfois apparus à des degrés différents. Malgré ce que suggère la littérature liée à notre recherche, dans notre corpus, les questions des qualités personnelles, du statut matrimonial, et des émotions ont peu attiré l'attention. Cependant, comme nous l'avons anticipé, l'apparence et l'utilisation du prénom (et surtout de surnoms) auraient toutefois désavantagé les deux candidates. On constate à ce sujet que l'apparence de Marois a été davantage commentée que celle de Redford. Il faut également souligner que la question du prénom s'est avérée plus complexe que prévu, celle-ci étant liée à la personnalisation du discours politique. Un des contrastes les plus évidents dans la couverture des deux candidates est sans doute le fait que dans le cas de Marois, on a accordé peu de valeur au phénomène de la nouveauté. À l'opposé, ce stéréotype s'est avéré avantageux pour Redford. En dernier lieu, le fait de présenter les deux femmes comme des actrices de changement aurait contribué de manière significative à leur succès respectif.

Comme nous l'avons mentionné auparavant, les stéréotypes de genre créent ainsi non seulement des obstacles, mais aussi des opportunités pour les femmes politiques. Dans ce contexte, est-il possible d'expliquer les victoires de Redford et Marois par leur capacité à surmonter ces stéréotypes, mais aussi à en tirer avantage? Le chapitre 4 propose de compléter notre analyse en examinant les « doubles contraintes », c'est-à-dire les stéréotypes renforcés par une couverture médiatique qui varie selon le genre.

## Chapitre 4

### L'analyse du discours (2) : les candidates doublement perdantes?

*Sarah Palin: So, please, stop Photoshopping my head on sexy bikini pictures!*

*Hillary Clinton: And stop saying I have cankles!*

*Sarah Palin: Don't refer to me as a MILF!*

*Hillary Clinton: Don't refer to me as a "flurge" -- I Googled what it stands for, and I do not like it!*

*Sarah Palin: Reporters and commentators, stop using words that diminish us! Like "pretty", "attractive", "beautiful"...*

*Hillary Clinton: "Harpy", "shrew", and "boner shrinker".*

— Sarah Palin (Tina Fey) et Hillary Clinton (Amy Poehler),  
Saturday Night Live<sup>201</sup>

Nous l'avons vu dans le chapitre précédent : les femmes politiques sont soumises à des stéréotypes quant à leur rôle dans la vie publique. Ces stéréotypes sont ensuite renforcés par une couverture médiatique qui varie entre autres selon le genre. C'est ce que Murray qualifie de « doubles contraintes », alors que les femmes seraient doublement perdantes<sup>202</sup>.

Dans un premier temps, nous proposerons une explication quant au succès des candidates s'appuyant sur la recherche de l'équilibre entre la féminité et la masculinité. Redford sera conséquemment qualifiée de « superhéroïne » et Marois, de « dame de béton ». Nous aborderons aussi la question de l'âge, celle-ci ayant eu peu d'influence sur la couverture médiatique des deux candidates. En ce qui a trait à l'expérience par opposition au changement, il sera démontré que les deux ne sont pas incompatibles, et ce, en Alberta et au Québec. Nous verrons ensuite que Redford et Marois ont été plutôt discrètes en ce qui a trait à l'importance que les médias ont accordée à leur genre.

---

<sup>201</sup> Seth Meyers, Tina Fey et Amy Poehler (2008). « A Non-Partisan Message From Sarah Palin & Hillary Clinton », *Saturday Night Live*, < <http://snltranscripts.jt.org/08/08apalin.phtml>>, consulté le 10 juin 2016.

<sup>202</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

Finalement, nous considérerons ce qu'on appelle le « mommy problem », créé lorsque les stéréotypes de genre se combinent les uns aux autres. Le fait que les forces des candidates aient été considérées comme différentes en raison de leur genre s'est avéré être un atout pour les deux politiciennes.

#### **4.1 Les doubles contraintes**

La notion de doubles contraintes, ou « double binds » fait référence aux dilemmes auxquels les femmes contemporaines sont confrontées. Dans le cas des femmes politiques, les stéréotypes de genre créent une série de doubles contraintes selon lesquelles les politiciennes doivent à la fois répondre aux critères de féminité et être crédibles en tant que leaders, tel que mentionné par Jamieson<sup>203</sup>. Dans ce contexte, les femmes candidates auraient généralement peu d'options quant à la façon de se présenter au public.

##### **4.1.1 Trop masculine ou trop féminine**

Puisque les traits de l'archétype de l' élu concorderaient avec ceux traditionnellement associés aux hommes, la compétence de même que la crédibilité des femmes relèveraient de leur capacité à mettre de l'avant leur masculinité. Malgré cela, pour ne pas contrevenir aux normes de genre, elles doivent également être féminines. C'est ce qu'ont fait les deux candidates. Toutefois, l'équilibre ne s'obtient pas aisément. En parlant d'une publicité négative des Libéraux où Marois s'adresse à la foule du haut d'un balcon, Robert Dutrisac écrit que Marois « fait général de Gaulle et grande bourgeoise tout à la fois, et c'est le but recherché »<sup>204</sup>. Dans la même lignée, la journaliste Jocelyne Richer écrivait déjà en 2010 : « Et c'est sans compter cette image qui lui colle à la peau de grande bourgeoise millionnaire un peu snob, et surtout trop douce pour sortir gagnante au jeu de la rivalité politique »<sup>205</sup>. On constate que la dualité est présente dans la couverture médiatique de Marois. L'éditorialiste Josée Boileau souligne à ce sujet : « on ne sait plus à quel point c'est sa performance intrinsèque de chef qui est jugée ou celle d'une femme-chef qui refuse de sacrifier sa féminité »<sup>206</sup>. Par ailleurs, le fait que Marois est perçue par quelques lecteurs comme « une dame »

---

<sup>203</sup> Kathleen Hall Jamieson (1995). *Op. cit.*

<sup>204</sup> Robert Dutrisac (2012). « Charest jette les gants le premier », *Le Devoir*, 16 août, p. A1.

<sup>205</sup> Jocelyne Richer (2010). « Marois croit qu'il est plus difficile pour une femme d'accéder au pouvoir », *Le Soleil*, 7 mars.

<sup>206</sup> Josée Boileau (2012). « Élections - La méfiance des femmes », *Le Devoir*, 28 août, p. A6.

suggère une connotation tantôt positive mais par moments négative, et ce, selon le contexte. Par exemple, le titre est parfois synonyme de courtoisie et de respect, comme le témoignage cet extrait : « Mme Marois est une grande dame! Elle est prête et mérite qu'on lui fasse confiance »<sup>207</sup>. À l'opposé, il exprime également parfois un jugement péjoratif « Charest fait comme nous tous, il fait son possible dans les situations auxquelles il doit faire face, mais [...] il ne porte tout de même pas tout le poids de ce qui ne fonctionne pas bien dans notre société, quoi qu'en pense Dame Pauline Marois »<sup>208</sup>.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, il existerait, aux yeux des électeurs, un rapport entre la féminité et le manque de compétences. Alors que pour les hommes la beauté physique est considérée comme un atout, on constate généralement l'effet inverse chez les candidates. Pour une femme, la beauté est trop souvent synonyme de superficialité et de fragilité. Malgré ce constat, une lectrice albertaine prend la peine de souligner que la beauté physique des femmes « has nothing to do with their capabilities »<sup>209</sup>. Selon Murray, la beauté masculine, quant à elle, évoquerait plutôt un sentiment de pouvoir<sup>210</sup>.

Par ailleurs, on attend des femmes qu'elles se conforment aux attentes sociales du genre féminin. La vie de famille, et particulièrement le fait d'avoir ou non des enfants, est évoquée pour remettre en question la sexualité des candidates. On remarque à ce sujet que les candidates n'hésitent pas à s'exprimer sur leur maternité. Dans ce contexte, Darcy Henton souligne que Redford « talks proudly about her 10-year-old daughter, Sarah »<sup>211</sup>. Sans contredit, pour le journaliste Graham Thomson, le fait d'avoir une famille est vu comme un atout « [Redford] appealed to [people who don't normally support the Conservatives and people who don't normally even vote] by emphasizing her role as a working mom with a social conscience dealing with elderly parents »<sup>212</sup>.

De son côté, Marois confie que durant la campagne, elle voyage avec une photo de ses petites-filles : « Quand je les regarde, je sais pourquoi je fais tout ça, je veux qu'elles aient un

---

<sup>207</sup> Isabelle Coutu (2012). « Charest-Marois : qui s'est démarqué ? », *La Presse*, 21 août, p. A15.

<sup>208</sup> Dolorès Côté (2012). *Op. cit.*

<sup>209</sup> Suzanne de Mos (2012). *Op. cit.*

<sup>210</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

<sup>211</sup> Darcy Henton (2012). « Alison Redford; Progressive Conservative leader impresses with her work ethic, intelligence and pan-Canadian vision », *op. cit.*

<sup>212</sup> Graham Thomson (2012). *Op. cit.*

avenir merveilleux dans un pays bien à nous, le Québec »<sup>213</sup>. Fait intéressant, un sondage CROP a révélé que seulement 14 % des répondants choisiraient Marois au moment d'aller prendre une bière<sup>214</sup>. Elle arrive en effet en dernière place derrière les autres chefs. Malgré ce manque de popularité, « Pauline Marois revient en force comme nounou. Pas moins de 30 % des gens n'hésiteraient pas à confier leurs enfants à la chef péquiste »<sup>215</sup>. Décidemment, en tant que femme, Marois répond aux attentes sociales.

Par ailleurs, lorsqu'elles mettent de l'avant des traits masculins attendus d'un bon dirigeant politique, les femmes prendraient le risque d'être qualifiées de bêtes et méchantes. Rebecca Stafford, ancienne présidente du Monmouth College, souligne que « [w]omen are not called tough leaders, they are called bitches »<sup>216</sup>. À ce sujet, l'ex-chroniqueuse albertaine Sydney Sharpe souligne que « The campaign has descended to the point where NDP leader Brian Mason, always impishly shrewd, has asked the two women not to run a replay of the Mean Girls movie »<sup>217</sup>.

Du côté québécois, certains électeurs avancent que Marois serait « assoiffée de pouvoir »<sup>218</sup>. À l'opposé, Gagnon déplore son manque d'autorité morale<sup>219</sup>, tandis que la chroniqueuse Denise Bombardier met l'accent sur l'absence de caractères moraux considérés traditionnellement comme masculins : « Ces façons d'échanger que l'on qualifierait de viriles si madame Marois n'en faisait pas partie »<sup>220</sup>.

Le fait de devoir jongler avec leur féminité et leur masculinité constitue donc un obstacle supplémentaire au succès des candidates. Malgré cela, il semblerait que les victoires des candidates s'expliquent en grande partie par leur capacité à concilier féminité et masculinité. Cette théorie fait l'objet des deux sous-sections ci-dessous. Fait intéressant, un sondage a révélé que la popularité de Redford reste la même, peu importe le sexe des répondants. Smith, quant à elle, accuse un retard significatif chez les femmes<sup>221</sup>. Du côté québécois, un faible 20 % des électrices

---

<sup>213</sup> Cité dans Anabelle Nicoud (2012). « Dix objets indispensables des chefs en campagne », *La Presse*, 11 août, p. PLUS8.

<sup>214</sup> Denis Lessard (2012). « Une bière avec le chef libéral », *La Presse*, 10 août, p. A4.

<sup>215</sup> *Ibid.*

<sup>216</sup> Cité dans Kathleen Hall Jamieson (1995). *Op. cit.*, p. 122.

<sup>217</sup> Sydney Sharpe (2012). « Smith dignified, Redford gracious after smear », *Calgary Herald*, 1 avril, p. A4.

<sup>218</sup> Commentaire cité dans Philippe Teisceira-Lessard (2012). *Op. cit.*

<sup>219</sup> Lysiane Gagnon (2012). « Entre trois maux, lequel préférer? », *La Presse*, 25 août, p. A31.

<sup>220</sup> Denise Bombardier (2012). « Éprouvant », *Le Devoir*, 25 août, p. B5.

<sup>221</sup> Keith Gerein (2012). *Op. cit.* L'enquête téléphonique, menée du 22 au 25 mars auprès de 1215 Albertains, a une marge d'erreur de 2,8 %, 19 fois sur 20.

penchent pour la CAQ, soit deux fois moins que le PQ (40 %). Par ailleurs, seulement 27 % des femmes appuient le PLQ<sup>222</sup>.

#### 4.1.1.1 Redford : la superhéroïne

Nous sommes d'avis que la victoire de Redford s'explique entre autres par le fait que la candidate correspond à un stéréotype relativement nouveau, soit celui de la superhéroïne. Selon les chercheuses Gertrude Robinson et Armande Saint-Jean, ce stéréotype « s'applique à une femme jeune, intelligente, active et ambitieuse qui réussit à tous les niveaux »<sup>223</sup>. De cette façon, la superhéroïne concilie vie de famille et carrière, a une apparence soignée, et est compétente dans ses responsabilités ministérielles. Elle est donc hybride : elle incarne d'un côté les caractéristiques traditionnelles de l'épouse et mère de famille et de l'autre, les traits de caractère de la femme d'affaires moderne<sup>224</sup>.

Les articles étudiés confirment que Redford répond à ses critères : on souligne à plus d'une reprise qu'avocate de profession, la mère de 47 ans a occupé les postes de Ministre de la Justice et procureure générale de l'Alberta. L'équipe éditoriale du *Edmonton Journal* écrit d'ailleurs que « We found out what Albertan politics looks and sounds like when leading players are not merely female, but young, smart, articulate, sophisticated quick-thinking women »<sup>225</sup>. De son côté, au lendemain de la victoire de Redford, l'équipe éditoriale du *Calgary Herald* n'a pas tardé à féliciter la mère de famille : « We congratulate her on her win, not just as a political leader, but as a mother and as the first elected female premier in Alberta history »<sup>226</sup>. Ces deux extraits témoignent de l'importance de la valeur accordée par les médias albertains aux femmes qui réussissent à concilier rapidement leur féminité et masculinité. Dans ces conditions, le fait d'avoir une famille constituerait un avantage.

---

<sup>222</sup> Denis Lessard (2012). « Legault prend de l'élan », *La Presse*, 16 août, p. A2. Le sondage téléphonique, mené du 12 au 14 août auprès de 1005 personnes, offre une marge d'erreur de 3,1 %.

<sup>223</sup> Traduction personnelle. Gertrude Robinson et Armande Saint-Jean (1995). « The Portrayal of Women Politicians in the Media », dans François-Pierre Gingras (dir.), *Gender and Politics in Contemporary Canada*, Toronto, Oxford University Press, p. 176-189, p. 184.

<sup>224</sup> *Ibid.*

<sup>225</sup> « Redford effective in good debate », *Edmonton Journal*, 13 avril 2012, p. A22.

<sup>226</sup> « The end of empire postponed », *Calgary Herald*, 24 avril 2012, p. A12.

#### 4.1.1.2 Marois : la dame de béton

Qu'en est-il alors de la candidate québécoise? Comme nous l'avons souligné dans le chapitre 3, on doit l'expression de « dame de béton » au chroniqueur Stéphane Laporte. Payette, quant à elle, souligne que Marois « a appris, à travers ses longues années de pratique, à maîtriser l'art de rester féminine tout en labourant le même champ que ses adversaires masculins, qui ne lui facilitent pas la tâche en se demandant toujours si " elle sera capable " »<sup>227</sup>. Il semblerait que le succès de Marois ait résidé entre autres dans sa capacité à promouvoir sa masculinité, sans pour autant sacrifier sa féminité. Elle a de cette façon modifié son image au fil des années. Un article de *La Presse Canadienne* souligne qu'en acceptant de se métamorphoser, elle a « su donner l'image qu'on attendait d'elle au fur et à mesure qu'elle gravissait les échelons »<sup>228</sup>. Résiliente, Pauline Marois s'est taillé une réputation de battante, malgré les critiques comme celle de Gaétan Frigon, président exécutif de Publipage inc. et ex-PDG de la SAQ et de Loto-Québec : « il y a Pauline Marois que je ne peux tout simplement pas voir dans le fauteuil de première ministre du Québec, non pas parce qu'elle est une femme, mais parce qu'elle est Pauline Marois<sup>229</sup> ». Comme le souligne Vivian Barbot, ex-présidente de la Fédération des femmes du Québec, députée du Bloc québécois et présidente par intérim du Bloc québécois, « le fait même d'avoir à souligner ainsi, par une formulation négative, l'incapacité de voir Mme Marois/femme indique justement que la distinction de genre s'impose ».<sup>230</sup> Bien que Barbot soit une alliée politique de Marois, il n'en demeure pas moins que la citation s'avère pertinente. En effet, Frigon critique le manque de leadership de Marois. Toutefois, on constate que son seul argument repose sur la décision de la chef de porter le carré rouge, « symbole d'un fourre-tout qui va jusqu'à la désobéissance civile »<sup>231</sup>. Selon l'auteur, Marois ne posséderait donc pas la force de caractère nécessaire pour imposer le respect. Cette lecture rappelle la question des qualités personnelles abordée dans le chapitre précédent. Dès lors, la rationalité de même que l'autorité lui feraient automatiquement défaut. Malgré les apparences, on ne peut toutefois affirmer avec certitude si ce type de reproche est lié principalement au genre, au leadership, ou même à la position politique de Marois. À ce sujet, mentionnons que la question nationale divise encore aujourd'hui la société québécoise. De cette façon, plusieurs exigent que le

---

<sup>227</sup> Lise Payette (2012). « La "rue" tient le rythme du cœur », *Op. cit.*

<sup>228</sup> *La Presse Canadienne* (2012). « Pauline Marois réalise enfin son rêve », *Le Devoir*, 5 septembre, p. A3.

<sup>229</sup> Gaétan Frigon (2012). « On n'est pas sortis du bois », *La Presse*, 1 août, p. A19.

<sup>230</sup> Vivian Barbot (2012). « Une qualité en soi », *La Presse*, 3 août, p. A16.

<sup>231</sup> Gaétan Frigon (2012). *Op. cit.*

Parti québécois se concentre avant tout sur le projet souverainiste. Conséquemment, les chefs qui choisissent d'éviter la question nationale se font reprocher leur manque de leadership. Dans ce contexte, il s'avère délicat d'isoler la variable du genre.

Cela dit, la recherche d'un équilibre entre féminité et masculinité semble avoir joué un rôle clé dans la carrière politique de la candidate. Un article datant de 2010 de Richer souligne d'ailleurs que Marois a elle-même confié « avoir dû se faire violence et aller contre sa nature profonde, pour se conformer au moule de chef politique, en modifiant son image et sa personnalité »<sup>232</sup>. Le journaliste écrit également que « [d'] un naturel affable, la chef péquiste aura donc mis des années à trouver en elle ce précieux "instinct de tueuse", qui, en politique, fait souvent office d'instinct de survie »<sup>233</sup>. Dans ce contexte, nous croyons que l'acharnement de Marois à s'activer à changer la perception des électeurs à son égard lui a permis d'accéder plus facilement au poste de première ministre du Québec.

#### 4.1.2 Trop jeune ou trop âgée

Les médias ont-ils accordé une attention particulière à l'âge des deux candidates? L'analyse du discours démontre que ce ne fut pas le cas.

En plus d'avoir la réputation d'être inexpérimentées, les jeunes candidates feraient face au préjugé selon lequel leur place serait à la maison, à s'occuper des enfants. Dans le cas des candidats masculins, le problème ne se poserait pas puisqu'on s'attendrait plutôt à ce que les conjoints élèvent leurs enfants. Le fait que deux femmes « relativement jeunes » s'affrontent en Alberta, pour reprendre l'expression utilisée par un chroniqueur de la Colombie-Britannique, ne passe pas inaperçu, comme le démontre cet article du *Edmonton Journal* qui regroupe des extraits d'éditoriaux parus dans d'autres journaux canadiens durant la campagne électorale : « The selection last year of Alison Redford as the heir to the Conservative dynasty set up a rarity in Canadian politics in which two relatively young women - both in their 40s - are squaring off to lead the richest province in the country »<sup>234</sup>. Toutefois, comme nous l'avons vu dans la section précédente, l'âge de Redford n'a pas été synonyme d'une couverture négative, bien au contraire.

---

<sup>232</sup> Jocelyne Richer (2010). *Op cit.*

<sup>233</sup> *Ibid.*

<sup>234</sup> « Election insight from the outside », *Edmonton Journal*, 22 avril 2012, p. A1.

Par ailleurs, même lorsque les femmes choisissent d'attendre que leurs enfants deviennent grands avant de poser leur candidature, elles seraient quand même pénalisées en raison des perceptions négatives associées aux femmes d'un certain âge. En effet, les stéréotypes qui vont de pair avec la maternité seraient remplacés par des impressions négatives : contrairement à leurs opposants masculins, les femmes matures seraient sans charme, ménopausées, faibles et auraient fait leur temps<sup>235</sup>. On retrouve d'ailleurs cette idée de lassitude dans les commentaires de l'avocate Mélanie Dugré à propos de Marois : « J'ai été de ceux qui, en janvier dernier, se sont prononcés en faveur du départ de Pauline Marois. J'étais convaincue qu'elle était usée, dépassée, qu'elle nuisait à son parti et qu'il était temps pour elle de tirer sa révérence »<sup>236</sup>. À l'évidence, cela peut être dit de tous les candidats. Dans le cas de Charest, toutefois, c'est plutôt son gouvernement qui a été qualifié « d'usé » par Marois<sup>237</sup>. Par ailleurs, comme nous le verrons dans la section ci-dessous, la longue carrière politique de Marois lui a permis de développer l'expérience nécessaire attendue d'une première ministre.

#### 4.1.3 L'expérience ou le changement

Les candidates seraient donc souvent associées au changement. Il s'avère, toutefois, que cette perception se ferait au détriment de l'expérience et vice-versa. En revanche, les hommes auraient beaucoup plus de souplesse quant à leur choix de miser ou non sur l'un ou l'autre de ces aspects.

Pourtant, lorsqu'on analyse la couverture des candidates, on constate que les deux ne sont pas incompatibles. En effet, malgré le fait qu'elle soit à la tête du parti depuis seulement quelques mois, l'expérience de Redford est mise en avant par une lectrice : « Premier Alison Redford is a bilingual human rights lawyer, and a former Alberta Justice minister with a wealth of knowledge and experience »<sup>238</sup>. Par ailleurs, Murray suggère que les femmes indépendantes peineraient à se faire remarquer<sup>239</sup>. Toutefois, même si elle a été considérée comme une candidate de « l'extérieur » durant la course à la chefferie, il semblerait que Redford n'a pas éprouvé de difficultés à convaincre les électeurs de son potentiel à long terme. Le chroniqueur Don Braid note

---

<sup>235</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

<sup>236</sup> Mélanie Dugré (2012). « Rien ne sert de courir... », *La Presse*, 5 septembre, p. A42.

<sup>237</sup> Citée dans Paul Journet (2012). *Op. cit.*

<sup>238</sup> Karen Budd (2012). « Palinesque », *Calgary Herald*, 12 avril, p. A17.

<sup>239</sup> Rainbow Murray (2010). *Op. cit.*

cependant que durant la campagne de 2012, elle a reçu l'appui de Don Getty et Peter Lougheed, anciens premiers ministres conservateurs de la province<sup>240</sup>. À ce sujet, le succès des candidates reposerait souvent sur un coup de pouce d'une figure dominante masculine ou « mentor ». Masculine, puisqu'à ce jour, les femmes mentors se font encore rares. Le mentorat en politique permettrait aux femmes d'acquérir un air de respectabilité et d'expérience. Il importe toutefois de mentionner qu'on observe parfois le même phénomène chez les jeunes candidats masculins.

Du côté de Marois, son collègue, Jean-François Lisée, n'hésite pas lui aussi à jouer la carte de l'expérience : « le Québec sera bien servi par une femme "responsable et d'expérience" »<sup>241</sup>. Par ailleurs, un article signé par un collectif d'hommes résume bien le degré d'expérience de Marois : « Diplômée en service social et en administration des affaires, en politique depuis plus de 30 ans, madame Marois a occupé à peu près tous les ministères de l'État [...] en plus d'avoir été présidente du Conseil du trésor et vice-première ministre »<sup>242</sup>. C'est ainsi que selon Gagnon, Marois parvient à porter les deux chapeaux à la fois: « Mme Marois, avec son expérience ministérielle, est de loin la mieux qualifiée pour succéder à M. Charest »<sup>243</sup>. Finalement, ce qui concerne la question du mentorat, on constate que Marois n'est pas parvenue au pouvoir au moyen d'une figure masculine.

Puisque Redford et Marois incarnent à la fois l'expérience et le changement (cet aspect ayant été détaillé dans le chapitre précédent), la soi-disant double contrainte de l'expérience et le changement n'a pas été un obstacle pour les candidates.

#### 4.1.4 Le silence ou la honte

La place du genre dans la couverture médiatique ne passerait pas inaperçue, que ce soit par le public ou par les candidates elles-mêmes. En outre, il arriverait que les journalistes ou les lecteurs dénoncent le traitement sexiste mis de l'avant par leurs collègues ou concitoyens. C'est le cas, par exemple, d'une lettre d'opinion d'un lecteur albertain: « Let's see some coverage on the real issues rather than this gender-based fluff »<sup>244</sup>. On retrouve un cas similaire avec un collectif qui déplore le traitement médiatique réservé à Marois : « Or, plutôt que de la juger au mérite de

---

<sup>240</sup> Don Braid (2012). « PCs' founding fathers back Redford », *Calgary Herald*, 14 avril, p. A5.

<sup>241</sup> Cité dans Kathleen Lévesque (2012). « Coup de théâtre au Métropolis », *Le Devoir*, 5 septembre, p. A3.

<sup>242</sup> Collectif (2012). *Op. cit.*

<sup>243</sup> Lysiane Gagnon (2012). *Op. cit.*

<sup>244</sup> Craig Kushner (2012). « Ignore gender », *Calgary Herald*, 27 mars, p. A13.

ses nombreuses réalisations [...] et de son parcours exceptionnel, on la critique et parfois même on la méprise pour des choses aussi superficielles que non pertinentes »<sup>245</sup>. Par choses superficielles, les auteurs donnent en exemple sa richesse, son caractère bourgeois, ses bijoux et accessoires, ses cheveux et son ton de voix<sup>246</sup>. En parlant de Marois et David, Payette écrit : « Que l'une d'entre elles ne s'avise pas de dire qu'elle est fatiguée ou qu'elle a mal à la tête ou qu'elle a mal aux pieds... elle serait disqualifiée sur-le-champ »<sup>247</sup>.

Dans tous les cas, le fait d'exposer les commentaires sexistes n'est pas toujours bénéfique, puisque les femmes sont par le fait même présentées comme des victimes. Résultat, les candidates se retrouveraient devant une impasse : en gardant le silence, elles accepteraient de perpétuer des stéréotypes négatifs qui compromettent les campagnes des femmes. De l'autre côté, en s'indignant contre de tels propos, elles endosseraient contre leur gré le rôle de victimes ou de mauvaises perdantes.

Durant la campagne albertaine, une employée du Parti progressiste-conservateur a critiqué Smith sur Twitter en lui demandant pourquoi elle n'avait pas d'enfants. Or, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le fait de ne pas avoir d'enfant serait vu comme un échec à se conformer aux attentes de la société concernant la maternité. Cet incident s'apparente à une tentative d'exploiter un argument traditionnel dans le but de critiquer une autre femme. Toutefois, Redford a rapidement choisi de condamner les propos et de s'excuser auprès de Smith : « I spoke to her, I think, woman to woman. I told her that I was very disappointed with this situation, that it was a terrible situation...This was certainly not something that we were involved in or endorsed »<sup>248</sup>.

De son côté, Marois choisit d'expliquer la faible présence de femmes en politique en insistant sur leur manque de confiance en soi comme le démontre cet extrait écrit par le journaliste Antoine Robitaille: « Selon elle, les femmes douteraient davantage que les hommes de leurs capacités »<sup>249</sup>. Par ailleurs, elle souligne avoir elle-même encore des doutes. Lorsqu'on lui demande si les gens sont plus durs avec les femmes, sa réponse est sans équivoque : « Mais oui,

---

<sup>245</sup> Collectif (2012). *Op. cit.*

<sup>246</sup> *Ibid.*

<sup>247</sup> Lise Payette (2012). « La "rue" tient le rythme du cœur », *op. cit.*

<sup>248</sup> Citée dans Darcy Henton (2012). « Redford staffer resigns over 'disgusting' tweet », *Calgary Herald*, 1 avril 2012, p. A4.

<sup>249</sup> Antoine Robitaille (2012). « Confidences d'une aspirante au poste de premier ministre », *Le Devoir*, 10 août, p. A3.

bien sûr. »<sup>250</sup>. Elle enchaîne que « Les femmes sont résilientes. Je suis restée malgré les humiliations. Parce que j'en ai eu, des humiliations »<sup>251</sup>. De manière générale, on constate que Redford et Marois sont restées discrètes face aux commentaires genrés. Nous sommes d'avis qu'il s'agit là d'une stratégie afin d'éviter de se retrouver piégée dans un rôle de victime.

#### 4.2 Le « mommy problem »

Finalement, les stéréotypes de genre, combinés les uns aux autres, créeraient ce qu'on appelle le « mommy problem »<sup>252</sup>. En d'autres mots, les forces des candidats seraient considérées différentes selon leur genre. Sur ce point, l'analyse du discours démontre qu'en somme, le fait d'être une femme a été un atout pour les deux candidates, alors qu'elles ont misé sur des idées politiques associées à la gauche.

Les chercheuses Deborah Alexander et Kristi Anderson expliquent qu'aux yeux des électeurs, les femmes auraient une disposition naturelle pour les dossiers tels que la garde d'enfants, la santé, l'éducation, l'environnement, les droits de la personne et le contrôle des dépenses de l'État<sup>253</sup>. De leur côté, les hommes performeraient plutôt en ce qui concerne les dépenses militaires, le commerce extérieur, l'agriculture, et les taxes. De la sorte, les aptitudes des femmes seraient liées au domaine de la compassion. En parlant d'éducation, Marois a elle-même encouragé cette perception : « Pendant que vous allez vous occuper des structures, je vais m'occuper des enfants »<sup>254</sup>.

Également, lorsqu'il est question d'idéologie, les électeurs auraient tendance à percevoir les femmes comme étant davantage libérales, tandis que les hommes sont quant à eux plutôt associés au conservatisme. Il est vrai que certaines études suggèrent que dans l'ensemble, les femmes seraient plus libérales que les hommes<sup>255</sup>. Il n'en demeure pas moins que les candidates ne sont pas aussi libérales que le veut la croyance populaire.

---

<sup>250</sup> Citée dans Michèle Ouimet (2012). *Op. cit.*

<sup>251</sup> *Ibid.*

<sup>252</sup> Il s'agit du titre d'un épisode de la série télévisée *The West Wing* (saison 7, épisode 2). Durant l'épisode, Josh Lyman explique que « When voters want a national daddy, someone tough and strong, they vote Republican. When they want a mommy to give them jobs, health care policy equivalent of matzo-ball soup, they vote Democratic ».

<sup>253</sup> Deborah Alexander et Kristi Anderson (1993). « Gender as a Factor in the Attribution of Leadership Traits », *Political Research Quarterly*, vol. 46, n° 3, p. 527-545.

<sup>254</sup> Citée dans Michel David (2012). « La chasse aux mous », *Le Devoir*, 23 août, p. A1.

<sup>255</sup> Voir à ce sujet Jeffrey W. Koch (2000). « Do Citizens Apply Gender Stereotypes to Infer Candidates' Ideological Orientations? », *The Journal of Politics*, vol. 62, n° 2, p. 414-429.

Ce sentiment place un fardeau supplémentaire pour les femmes dites de gauche. C'est ainsi que Marois est qualifiée de « progressiste sociale-démocrate [prônant] un slogan marxiste : "Faisons payer les riches ! " »<sup>256</sup> par Jean-Claude Leclerc, professeur de journalisme. D'ailleurs, Robert Dutrisac fait remarquer que « Le PQ joue avec le feu : il a laissé une grande place au centre et au centre droit à la Coalition avenir Québec, là où logent nombre d'indécis ou ces électeurs moins politisés qui font et défont les gouvernements »<sup>257</sup>. Bien que Marois se considère elle-même à la gauche de son parti, elle rappelle fréquemment aux électeurs « [qu'on] peut être progressiste et avoir des politiques plus à gauche, mais être très responsable et très rigoureux »<sup>258</sup>.

À l'opposé, les femmes de droite en tirent bénéfice : elles seraient perçues comme étant moins conservatrices qu'elles ne le sont vraiment, comme le témoigne cet extrait d'un lecteur : « Redford is really a liberal who is smart enough to know she cannot possibly get elected if she runs under the Liberal banner »<sup>259</sup>. Bien que le terme « liberal feminist »<sup>260</sup> suggère une connotation négative, certains lecteurs y trouvent leur compte : « I am happy that we have a "liberal feminist" like Premier Alison Redford here to shake up your white male privilege »<sup>261</sup>. Il n'est donc pas surprenant que Redford a acquis la réputation de « red Tory », tel que mentionné dans un article de l'*Edmonton Journal*<sup>262</sup>.

Par ailleurs, on retrouve du côté albertain l'idée que Redford serait la mieux placée pour prendre soin des citoyens, comme le démontre cette lettre d'opinion : « I trust her to take care of us, and to take care of our prosperous, beautiful province »<sup>263</sup>. Également, pour cet autre lecteur, le simple fait d'être une femme vient justifier sa candidature :

I feel we have had enough of male leadership in this country with their poor record of rule and frequent reports of misdeeds handling the poor man's tax dollars. There is no doubt all the world's problems are due to a male-dominated society, whether it's the poor economy, conflicts between nations and criminal activities. It may sound like a joke to some men, but I think the world will be a much better place to live if the reins are given to our mothers, sisters and daughters<sup>264</sup>.

---

<sup>256</sup> Jean-Claude Leclerc (2012). « Aux Québécois de faire la différence », *Le Devoir*, 27 août, p. B6.

<sup>257</sup> Robert Dutrisac (2012). « La campagne du "nous, les souverainistes" », *Le Devoir*, 25 août, p. B1.

<sup>258</sup> Citée dans Robert Dutrisac (2012). « Pauline Marois en terrain hostile », *Le Devoir*, 4 septembre, p. A3.

<sup>259</sup> Philip E. Carr (2012). « Liberal Lakritz », *Calgary Herald*, 22 avril, p. A16.

<sup>260</sup> Brian Rushfeldt (2012). « Male pioneers », *Calgary Herald*, 16 avril, p. A11.

<sup>261</sup> Ian Donovan (2012). « Shakeup », *Calgary Herald*, 20 avril, p. A15.

<sup>262</sup> « PCs 'same old party,' Glenn Taylor says », *Edmonton Journal*, 17 avril, p. A6.

<sup>263</sup> M.E. Graham (2012). « Arts funding », *Calgary Herald*, 17 avril, p. A15.

<sup>264</sup> Anwar Sultan (2012). *Op. cit.*

Pour sa part, l'éditorialiste Bernard Descôteaux écrit que les Québécois « veulent un gouvernement qui répond d'abord à leurs besoins en santé, en éducation, en environnement, pour des services de garde. Un gouvernement qui préserve l'équilibre des finances publiques. Un gouvernement intègre et honnête »<sup>265</sup>. Or, comme nous venons de le mentionner, ces dossiers sont tous sans exception traditionnellement associés aux femmes<sup>266</sup>, mais aussi à un gouvernement plus à gauche, c'est-à-dire davantage socialiste. De cette manière, les deux candidates ont sans contredit bénéficié du fait que leurs forces aient été considérées comme différentes en fonction de leur genre.

Par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle Redford apparaîtrait plus libérale se confirme. Également, la décision de Smith de défendre la liberté d'expression d'un candidat homophobe et de mettre en doute les changements climatiques a sans contredit fait en sorte que Redford paraisse plus progressiste et socialement engagée que ses prédécesseurs, et ce, depuis l'époque du premier ministre Lougheed.

\*\*\*

La littérature suggère que les femmes politiques seraient soumises à des stéréotypes quant à leur rôle dans la vie publique. Ces stéréotypes seraient ensuite renforcés par une couverture médiatique qui varie selon le genre. En devant à la fois répondre aux critères de féminité et être crédibles en tant que leaders, les femmes se trouveraient doublement perdantes. Il est vrai que la couverture médiatique de Redford et Marois a été marquée par des remarques stéréotypées. Cependant, l'analyse du discours a démontré que le succès des candidates a reposé entre autres sur leur capacité à non seulement surmonter ces stéréotypes, mais aussi à en tirer avantage. De cette manière, il semblerait que l'aptitude des deux chefs à concilier féminité et masculinité a constitué une opportunité de premier plan. Contrairement à ce que nous avons lu dans la littérature entourant notre question de recherche, les médias n'ont pas accordé une attention particulière à l'âge des candidates. La question de l'âge s'est donc manifestée indirectement, par le biais de la maternité. De plus, Redford et Marois ont surmonté la contrainte de l'expérience par opposition au changement en se servant avec succès des deux aspects. Par ailleurs, comme prévu, elles ont été plutôt discrètes en ce qui a trait à l'importance que les médias ont accordée à leur genre. Finalement, nous sommes d'avis que le fait de considérer les forces des candidates différentes, en

---

<sup>265</sup> Bernard Descôteaux (2012). « Élections du 4 septembre - Pour l'expérience », *Le Devoir*, 1 septembre, p. B4.

<sup>266</sup> Nous avons souligné précédemment qu'aux yeux des électeurs, les femmes auraient une disposition naturelle pour les dossiers tels que la garde d'enfants, la santé, l'éducation, l'environnement, les droits de la personne et le contrôle des dépenses de l'État.

raison de leur genre, s'est avéré être un atout pour les politiciennes. En effet, comme nous l'avons vu, elles ont toutes les deux misé sur des idées politiques dites de gauche, leur permettant par le fait même de répondre aux attentes du moment.

Ces propos viennent compléter la discussion entourant notre analyse du discours. Ceci nous amène à nous poser la question suivante : la victoire des deux candidates a-t-elle signifié une meilleure représentation des femmes? Plus important encore, les femmes en politique représentent-elles les femmes? Le prochain chapitre qui constitue la conclusion générale de notre recherche présente quelques pistes de réflexion.

## CONCLUSION

« *Est-ce que ce ne sont pas les idées, les valeurs et les engagements, plutôt que les femmes elles-mêmes, qui font la différence?* »

— Pascale Navarro<sup>267</sup>

Nous avons vu dans le premier chapitre que la recherche féministe possède une double dimension : elle est non seulement un projet scientifique dont le but est l'élaboration des connaissances, mais aussi un projet sociopolitique de transformation des rapports sociaux. Ainsi, notre recherche vise à comprendre les facteurs qui influencent la représentation politique des femmes, et ce, afin d'améliorer cette dernière.

Nous avons opté pour la comparaison interprovinciale, alors que celle-ci est souvent négligée par les chercheurs canadiens. Notre choix s'est arrêté sur l'Alberta et le Québec, en dépit du fait que les deux provinces sont rarement analysées simultanément. Pourtant, comme nous l'avons vu, les deux provinces possèdent plusieurs points en commun qui permettent de justifier la comparaison et de repenser certaines idées admises d'emblée sur l'Alberta et le Québec. Parmi les possibilités de comparaison, dont l'arrivée de la gauche, le rejet de la classe dirigeante et la méfiance à l'égard du centralisme d'Ottawa, c'est celle de la question des femmes politique qui a retenu notre attention.

De cette manière, notre recherche s'est intéressée aux campagnes électorales provinciales de deux chefs : Redford et Marois. Puisque les médias jouent un rôle de premier plan dans la diffusion de l'information auprès des électeurs, nous avons privilégié une analyse qualitative du contenu de quatre quotidiens : le *Calgary Herald*, l'*Edmonton Journal*, *Le Devoir* et *La Presse*. Nous avons donc examiné le langage utilisé pour décrire les candidates en analysant les textes présentant un ou plusieurs exemples de stéréotypes de genre. Comme nous l'avons mentionné dans les chapitres précédents, la littérature suggère que les médias envisageraient les candidats de manière subjective, attendu que les femmes seraient victimes d'un traitement sexiste. Partant de ce constat, des stéréotypes liés au genre mettraient l'accent sur le sexe, la sexualité, l'apparence et le rôle domestique des candidates. Ces stéréotypes de genre créeraient également une série de

---

<sup>267</sup> Pascale Navarro (2010). *Les femmes en politique changent-elles le monde?*, Montréal, Les Éditions du Boréal, p. 11. L'auteure est journaliste et chroniqueuse.

doubles contraintes selon lesquelles les politiciennes devraient à la fois répondre aux critères de féminité et être crédibles en tant que leaders.

Nos résultats indiquent que le succès des deux candidates n'a pas signifié une absence de stéréotypes liés au genre. De cette façon, les victoires de Redford et Marois s'expliqueraient en partie par leur capacité à non seulement surmonter ces stéréotypes, mais aussi à en tirer avantage. Dans un premier temps, les questions des qualités personnelles, du statut matrimonial, des émotions et de l'âge, auraient peu attiré l'attention dans la couverture de chacune des candidates. Toutefois, l'apparence de même que l'utilisation du prénom (et surtout de surnoms), auraient créé un certain nombre d'obstacles. Pour sa part, le phénomène de la nouveauté aurait constitué un atout pour Redford alors qu'il aurait nui à Marois. En outre, le fait de dépeindre les deux femmes comme des actrices de changement aurait contribué de manière significative à leur succès respectif, sans pour autant se faire au détriment de l'expérience. Parallèlement, leur capacité à concilier féminité et masculinité aurait aussi joué un rôle clé. De plus, Redford et Marois auraient elles-mêmes fait preuve de discrétion en ce qui concerne la question du genre en évitant d'en discuter dans les médias. Finalement, le fait que les forces des candidates aient été considérées comme différentes en raison de leur genre (le « mommy problem ») aurait été bénéfique pour les deux politiciennes.

Dans la mesure où notre mémoire est guidé par une ambition comparative, il nous est également possible de tirer différents constats. Dans un premier temps, il ne semble pas y avoir de différences importantes de représentation entre les presses anglophone et francophone, du moins dans les articles analysés. Parallèlement, il n'y a pas à première vue de corrélation entre le sexe des auteurs et l'utilisation de propos genrés. En effet, c'est plutôt l'allégeance politique et idéologique qui influence les commentaires des différents journalistes et lecteurs. De cette manière, la question du genre devient plutôt une arme afin d'attaquer les candidates. Par ailleurs, notre recherche ne permet pas de dégager le caractère distinct du Québec ou de l'Alberta. Comme nous l'avons souligné précédemment, la différence la plus importante entre les couvertures des deux candidates est le fait qu'on a accordé peu de valeur au fait que Marois soit une femme. Dans ce contexte, nous proposons l'hypothèse que les stéréotypes de genre s'imposeraient davantage au Québec qu'en Alberta, du moins en ce qui concerne les leaders politiques. Cette théorie mériterait toutefois d'être approfondie dans de futures recherches.

Ceci étant dit, les victoires des deux candidates ont-elles signifié une meilleure représentation des femmes? À ce sujet, notons que le premier Cabinet de Redford ne comprenait que 3 femmes sur 21 ministres (à peine 14 %). Après un remaniement en 2013, on comptait seulement 3 femmes sur 18 ministres (près de 17 %). Du point de vue de la représentation politique s'appuyant exclusivement sur la présence, la représentation politique des femmes n'est pas une priorité. Par ailleurs, O'Neill souligne que la responsabilité des questions concernant les femmes a été confiée à un homme, David Handcok, ministre des Services sociaux<sup>268</sup>. Cette décision suggérerait dès lors un manque d'intérêt pour la question en soi. Du côté de Marois, on constate que la chef pouvait s'entourer de plusieurs élues afin de garantir une forte présence féminine au sein du Conseil des ministres. Au final, 8 femmes sur 23 ministres (près de 35 %) ont été nommées pour y siéger. C'est la députée Agnès Maltais qui a hérité du dossier de la Condition féminine. Malgré le fait que la parité entre les femmes et les hommes n'a pas été atteinte, on constate néanmoins que la situation québécoise, en termes de proportion, est plus enviable que celle de l'Alberta. Ceci étant dit, il s'avère ardu de commenter l'impact de l'élection de Redford et Marois alors qu'elles ont toutes les deux goûté brièvement au pouvoir avant de démissionner, leur popularité étant en chute libre. Dans les circonstances, il nous semble donc essentiel de réfléchir à une question importante : les femmes en politique représentent-elles les femmes?

Au 1<sup>er</sup> août 2015, les femmes représentaient en moyenne 22,3 % des parlementaires des chambres uniques ou basses dans 190 pays<sup>269</sup>. Devant ce constat, il nous apparaît légitime de prôner l'élection d'un plus grand nombre de femmes dans les parlements, et ce, pour plusieurs raisons. Dans un premier temps, cette question est étroitement liée à la notion d'égalité. Comme le souligne Tremblay, puisque « la plupart des pays reconnaissent l'égalité des femmes et des hommes devant la loi, ce principe doit se traduire sur le terrain de la représentation ou, à tout le moins, le pouvoir politique ne devrait pas être l'apanage des hommes »<sup>270</sup>. Par ailleurs, ce serait également une exigence de justice. Puisque les femmes forment plus ou moins la moitié de la population, cela va de soi qu'elles participent dans des proportions semblables aux instances. Également, l'augmentation du nombre de femmes en politique contribuerait à redorer l'image de la démocratie représentative. En effet, comment défendre la démocratie représentative alors que

---

<sup>268</sup> Brenda O'Neill (2003). *Op. cit.*, p. 47.

<sup>269</sup> Union interparlementaire (2016). *Op. cit.*

<sup>270</sup> Manon Tremblay (2005). « Du droit d'élire et d'être élues au droit de représenter et d'être représentées : Une lecture de la citoyenneté politique des femmes », *Op. cit.*, p. 21-22.

plusieurs catégories sociales n'en font pas partie, à commencer par les femmes? Finalement, le fait d'être plus nombreuses en politique permettrait aux femmes d'influencer le processus de décision, en plus d'acquérir une meilleure représentation.

Dans son ouvrage de 2005, Tremblay écrivait que « le projet d'investir l'arène parlementaire pour la marquer d'un projet féministe de représentation est relativement récent à l'agenda des mouvements de femmes et surtout, il est loin de faire consensus parmi les théoriciennes et les militantes féministes »<sup>271</sup>. Dans ces conditions, Tremblay souligne qu'au Canada, la faible présence des femmes en politique doit être remise dans le contexte du choix de mouvement des femmes de ne pas mettre la priorité sur l'augmentation du nombre de femmes sur la scène parlementaire<sup>272</sup>. De plus, dans certains cas, les féministes s'excluent volontairement de la sphère politique alors que le système politique formerait un obstacle à leur participation à celle-ci. Néanmoins, il semble raisonnable de soutenir que la question de la proportion de femmes en politique demeure pertinente, ne serait-ce que pour les raisons que nous avons évoquées dans le paragraphe précédent. Cela dit, l'objectif ultime dépasse la présence d'un nombre significatif de femmes au sein des espaces parlementaires. Ainsi, il semblerait que le projet soit plutôt fondé sur l'espoir que les femmes politiques peuvent représenter les femmes, et ce, selon une perspective substantive. Selon les mots de Tremblay, que ces femmes « parleront et agiront de manière à changer et à améliorer les expériences d'une pluralité de femmes »<sup>273</sup>.

Certes, il ne s'agit pas ici de minimiser l'importance de l'élection de femmes au poste de première ministre. Le chroniqueur Stéphane Laporte, en parlant de Marois, écrivait d'ailleurs avec humour « Quoique, une femme première ministre, ça serait une bonne affaire. Ça respecterait la règle de l'alternance des sexes: 145 ans des hommes premiers ministres, 4 ans une femme première ministre, pis après, encore 145 ans des hommes premiers ministres... »<sup>274</sup>. Toutefois, nous pensons qu'il est peu pertinent de s'éterniser sur les critères de référence quant à la représentation politique fondée sur la présence tels que le pourcentage de candidates, d'élues, de ministres ou de premières ministres, et ce, pour deux raisons principales. D'une part, peu de recherches à ce jour ont été faites au Canada pour déterminer le lien entre la présence et la représentation des expériences collectives

---

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>272</sup> Manon Tremblay (2005) « Canada : un système électoral hostile aux candidates et un mouvement des femmes démobilisé sur le terrain électoral ». *Op. cit.*,

<sup>273</sup> Manon Tremblay, « Du droit d'élire et d'être élues au droit de représenter et d'être représentées : Une lecture de la citoyenneté politique des femmes », p. 45.

<sup>274</sup> Stéphane Laporte (2012). « Un indécis dans l'isolement », *La Presse*, 1 septembre, p. A16.

des femmes. D'autre part, les quelques études récentes sur le sujet ne permettent pas d'en arriver à un consensus<sup>275</sup>.

Par ailleurs, il est nécessaire de souligner que la représentation politique des femmes ne passe pas nécessairement par le féminisme. En effet, Tremblay mentionne que les « idées non féministes ou antiféministes [...] peuvent aussi aspirer à être représentées »<sup>276</sup>. Ainsi, les considérations idéologiques (sociétales ou personnelles) entrent également en jeu. Plusieurs auteures suggèrent même que l'appartenance à un parti politique constituerait un obstacle supplémentaire à la capacité des politiciennes de représenter les femmes<sup>277</sup>. Également, cette représentation est influencée par la mobilisation des mouvements de femmes et par les règles du jeu politique et parlementaire qui régissent les activités législatives. Pour toutes ces raisons, il nous est impossible d'avancer une hypothèse concernant le nombre idéal de femmes en politique. En effet, nous ne pouvons affirmer avec certitude que le fait de résoudre le problème de la parité réglerait celui de la reconnaissance des intérêts de genre. Nous sommes plutôt d'avis que l'accroissement de la représentation numérique des femmes, bien qu'essentielle, constitue la première étape. En somme, comme le suggèrent les paroles de Pascale Navarro citées en épigraphe, plutôt que de miser seulement sur l'élection de femmes, certains suggèrent qu'il vaudrait peut-être mieux élire des personnes favorables aux idées féministes<sup>278</sup>.

Pour conclure, rappelons que le fait de considérer les femmes comme un groupe homogène ne tient pas compte des obstacles particuliers vécus par les femmes autochtones et racialisées. De la même manière, la question de la sous-représentation politique des lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres (LGBT) se pose. Dans ses conditions, l'interaction entre le genre et la politique doit également tenir compte de la race, de l'origine ethnique, de la diversité sexuelle et de la classe. Finalement, il faut aussi tenir compte du contexte politique dans lequel les femmes évoluent. Dans ce contexte, nous croyons que cette question doit faire l'objet de recherches supplémentaires afin de mieux comprendre le phénomène.

---

<sup>275</sup> Manon Tremblay (2005). « Canada : un système électoral hostile aux candidates et un mouvement des femmes démobilisé sur le terrain électoral », *Op. cit.*,

<sup>276</sup> *Ibid.*, p. 429.

<sup>277</sup> Voir à ce sujet les études de cas de Halimatou Ba et Rosalie Diop, Khadija Cherif et Manon Tremblay dans Manon Tremblay (dir.) (2005). *Femmes et parlements: un regard international*, Montréal, Remue-ménage.

<sup>278</sup> Manon Tremblay et Réjean Pelletier (2011). « More Women Constituency Party Presidents », *Party Politics*, vol. 7, n° 2, p. 157-190.

## Bibliographie

### a. Travaux savants et articles spécialisés

- Alberta Elections (2015). « Official Poll Results – Provincial », *Official Results*,  
<<http://resultsnew.elections.ab.ca/orResultsPGE.cfm?EventId=21>>, consulté le 14 juillet 2016.
- Alcoff, Linda Martín (2016). « The Problem of Speaking for Others », *Linda Martín Alcoff*,  
<<http://www.alcoff.com/content/speaothers.html>>, consulté le 10 juin 2016.
- Alexander, Deborah et Kristi Anderson (1993). « Gender as a Factor in the Attribution of Leadership Traits », *Political Research Quarterly*, vol. 46, n° 3, p. 527–545.
- Angers, Maurice (1996). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, 2<sup>e</sup> édition, Anjou, Les Éditions CEC inc.
- Assemblée nationale du Québec (2016). *Aile parlementaire d'un parti*,  
<<http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/aile-parlementaire-d-un-parti.html>>, consulté le 10 juin 2016.
- Assemblée nationale du Québec (2016). *La présence féminine*,  
<<http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/femmes1.html>>, consulté le 14 juillet 2016.
- Autorité des marchés financiers (2015). *Stratégie québécoise en éducation financière*, <  
<http://www.lautorite.qc.ca/files/pdf/education-financiere/SQEF01062015.pdf>>, consulté le 12 juillet 2016.
- Bashevkin, Sylvia (2009). *Women, Power, Politics: The Hidden Story of Canada's Unfinished Democracy*, Don Mills, Oxford University Press.
- Boily, Frédéric (2013). *La droite en Alberta: d'Ernest Manning à Stephen Harper*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Boily, F. (2007). « Plaidoyer pour l'analyse comparée : le Québec et la comparaison », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3, p. 127-140.
- Boily, Frédéric et Brent Epperson (2014). « Clash of Perceptions: Quebec viewed by Albertan Media (2003-2012) », *Canadian Political Science Review*, vol. 8, n° 2, p. 34-58.
- Campion-Vincent, Véronique (1995). « Précurseurs anglo-américains de la nouvelle presse à sensation », *Réseaux*, vol. 13, n° 69, p. 213-218.
- Choquette, Éléna (2011). « Le fait anglais et français : y a-t-il deux presses au Canada? », *Canadian Content: The McGill Undergraduate Journal of Canadian Studies*, vol. 3, p.

- 133-152, < [https://www.academia.edu/545311/Le\\_fait\\_anglais\\_et\\_fran%C3%A7ais\\_y\\_a-t-il\\_deux\\_presses\\_au\\_Canada](https://www.academia.edu/545311/Le_fait_anglais_et_fran%C3%A7ais_y_a-t-il_deux_presses_au_Canada)>, consulté le 10 juin 2016.
- Degavre, Florence (2005). *Enjeux du développement dans les contextes Nord*, thèse de doctorat en sciences sociales, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.
- Directeur général des élections du Québec (2016). « Résultats officiels par parti politique pour l'ensemble des circonscriptions », *Élections générales*, < <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/provincial/resultats-electoraux/elections-generales.php?e=72&s=2>>, consulté le 14 juillet 2016.
- Dogan, Mattei et Dominique Pelassy (1982). *Sociologie politique comparative: problèmes et perspectives*, Paris, Economica.
- Dolan, Kathleen (2004). *Voting for Women: How the Public Evaluates Women Candidates*, Boulder, Westview Press.
- Elder, Laurel (2008). « Why Women Don't Run », *Women & Politics*, vol. 26, n° 2, p. 27-56.
- Everitt, Joanna et Elisabeth Gidengil (2003). « Tough talk: How television news covers male and female leaders of Canadian political parties », dans Manon Tremblay et Linda Trimble (dir.), *Women and Electoral Politics in Canada*, Don Mills, Oxford University Press.
- Falk, Erika (2008). *Women for President: Media Bias in Eight Campaigns*, Chicago, University of Illinois Press.
- Finkel, Alvin (2012). « Myths Communicated by two Alberta Dynasties », dans David Taras et Christopher Waddell (dir.), *How Canadians Communicate IV*, Edmonton, AU Press, p. 189-211.
- Fletcher, Frederick J. (dir.) (1991). *Sous l'œil des journalistes: la couverture des élections au Canada*, Toronto, Dundurn Press.
- Gauthier, Benoit (dir.) (2008). *Recherche sociale, 5e édition : De la problématique à la collecte des données*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- Gazibo, Mamoudou et Jane Jenson (2004). *La politique comparée : fondements, enjeux et approches théoriques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Gingras, Anne-Marie (dir.) (2014). *Genre et politique dans la presse en France et au Canada*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

- Gouvernement du Canada (2016). « 100<sup>e</sup> anniversaire du premier droit de vote des femmes au Canada », *Condition féminine Canada*, < <http://www.swc-cfc.gc.ca/commemoration/cent/index-fr.html>>, consulté le 10 juin 2016.
- Gouvernement du Canada (2015). « Les générations au Canada », *Statistique Canada*, < [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/98-311-x2011003\\_2-fra.cfm](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-311-x/98-311-x2011003_2-fra.cfm)>, consulté le 10 juin 2016.
- Gouvernement du Canada (2015). « Population par année, par province et territoire », *Statistique Canada*, < <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/102/cst01/demo02d-fra.htm>>, consulté le 10 juin 2016.
- Heinderyckx, François (1994). « Les quotidiens de qualité en Europe occidentale », *Réseaux*, vol. 12, n° 64, p. 163-174.
- Huddy, Leonie et Nayda Terkildsen (1993). « Gender Stereotypes and the Perception of Male and Female Candidates », *American Journal of Political Science*, vol. 37, n° 1, p. 119-147.
- Jamieson, Kathleen Hall (1995). *Beyond the Double Bind: Women and Leadership*, New York, Oxford University Press.
- Karahan, Tankut (2014). « Newspapers », *Media Digest*, vol. 110, n° 10, p. 65-70.
- Koch, Jeffrey W. (2000). « Do Citizens Apply Gender Stereotypes to Infer Candidates' Ideological Orientations? », *The Journal of Politics*, vol. 62, n° 2, p. 414-429.
- Lake, Celinda, Alysia Snell, Cate Gormley et Flora Lethbridge-Cejku (2013). « An Examination of the Impact of Media Coverage of Women Candidates' Appearance », *Name It. Change It*, < [http://wmc.3cdn.net/60f76f6e9c8192224c\\_34m6b9yo2.pdf](http://wmc.3cdn.net/60f76f6e9c8192224c_34m6b9yo2.pdf)>, consulté le 10 juin 2016.
- Lalancette, Mireille (2014). « Playing Along New Rules: Personalized Politics in a 24/7 Mediated World », dans Alex Marland, Thierry Giasson et Tamara A. Small (dir.), *Political Communication in Canada: Meet the Press and Tweet the Rest*, Vancouver, UBC Press, p.144-159.
- Marcotte, Philippe et Frédérick Bastien (2012). « L'influence du mode de financement des médias audiovisuels sur le cadrage des campagnes : le cas des élections canadiennes de 2005-06 et 2008 », *Revue canadienne de science politique*, vol. 45, n° 2, p. 313-336.

- Marland, Alex, Thierry Giasson et Tamara A. Small (dir.) (2014). *Political Communication in Canada: Meet the Press and Tweet the Rest*, Vancouver, UBC Press.
- Meyers, Seth, Tina Fey et Amy Poehler (2008). « A Non-Partisan Message From Sarah Palin & Hillary Clinton », *Saturday Night Live*, < <http://snltranscripts.jt.org/08/08apalin.phtml>>, consulté le 10 juin 2016.
- Murray, Rainbow (dir.) (2010). *Cracking the Highest Glass Ceiling: A Global Comparison of Women's Campaigns for Executive Office*, Santa Barbara, Praeger.
- Navarro, Pascale (2010). *Les femmes en politique changent-elles le monde?*, Montréal, Les Éditions du Boréal.
- Norris, Pippa et Joni Lovenduski (1995). *Political Recruitment. Gender, Race and Class*
- Nouveau Parti démocratique du Canada (2007). *L'égalité pour les femmes. Le Plan d'action du NPD*, <[http://ywcacanada.ca/data/research\\_docs/00000059.pdf](http://ywcacanada.ca/data/research_docs/00000059.pdf)>, consulté le 10 juin 2016.
- O'Neill, Brenda (2003). « The Alberta Advantage? Women in Alberta politics », dans Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.), *Stalled: The Representation of Women in Canadian Governments*, Vancouver, UBC Press, p. 36-54.
- Ollivier, Michèle et Manon Tremblay (2000). *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, Paris, L'Harmattan.
- Paquin, Stéphane (2011). « Bouchard, Durkheim et la méthode comparative positive », *Politique et Sociétés*, vol. 30, n° 1, p. 57-74.
- Paxton, Pamela et Melanie M. Hughes (2010). « Women as Presidents, Prime Ministers, and Government Ministers », dans Karen O'Connor, *Gender and Women's Leadership: A Reference Handbook*, Thousand Oaks, Sage, p. 321-330.
- Rankin, L. Pauline et Jill Vickers (2011). *Women's Movements and State Feminism: Integrating Diversity into Public Policy*, Ottawa, Status of Women Canada.
- REAL Women of Canada (2016). « Alberta government forces schools to accept transgendered policy », *ALERTS*, < <http://www.realwomenofcanada.ca/alert-alberta-government-forces-schools-to-accept-transgendered-policy/>>, consulté le 14 juillet 2016.
- Rieffel, Rémy et Thierry Watine (dir.) (2002). *Les mutations du journalisme en France et au Québec*, Paris, Éditions Panthéon Assas.

- Robinson, Gertrude et Armande Saint-Jean (1995). « The Portrayal of Women Politicians in the Media », dans François-Pierre Gingras (dir.), *Gender and Politics in Contemporary Canada*, Toronto, Oxford University Press, p. 176-189.
- Sampert, Shannon et Linda Trimble (2003). « Wham, Bam, No Thank You Ma'am': Gender and the Game Frame in National Newspaper Coverage of Election 2000 », dans Manon Tremblay et Linda Trimble (dir.), *Women and Electoral Politics in Canada*, Don Mills, Oxford University Press.
- Spelman, Elizabeth (1988). *Inessential Women*, Boston, Beacon.
- Taras, David (1990). *The Newsmakers: The Media's Influence on Canadian Politics*, Scarborough, Nelson.
- Taras, David et Christopher Waddell (dir.) (2012). *How Canadians Communicate IV*, Edmonton, AU Press.
- Tremblay, Manon (dir.) (2005). *Femmes et parlements: un regard international*, Montréal, Remue-ménage.
- Tremblay, Manon (2005). « Du droit d'élire et d'être élues, au droit de représenter et d'être représentées : Une lecture de la citoyenneté politique des femmes », dans Manon Tremblay (dir.), *Femmes et parlements : un regard international*, Montréal, Remue-ménage, p. 21-54.
- Tremblay, Manon (2005). « Canada : un système électoral hostile aux candidates et un mouvement des femmes démobilisé sur le terrain électoral », dans Manon Tremblay (dir.), *Femmes et parlements : un regard international*, Montréal, Remue-ménage, p. 413-436.
- Tremblay, Manon (2005). *Québécoises et représentation parlementaire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Tremblay, Manon (2003). « Hitting a Glass Ceiling?: Women in Quebec Politics », dans Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.), *Stalled: The Representation of Women in Canadian Governments*, Vancouver, UBC Press.
- Tremblay, Manon (1995). « Les femmes, des candidates moins performantes que les hommes? Une analyse des votes obtenus par les candidates et candidats du Québec à une élection fédérale canadienne, 1945-1993 », *Revue internationale d'études canadiennes*, n° 11, p. 59-81.

- Tremblay, Manon et Réjean Pelletier (2011). « More Women Constituency Party Presidents », *Party Politics*, vol. 7, n° 2, p. 157-190.
- Tremblay, Manon et Réjean Pelletier (1995). *Que font-elles en politique?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
- Trimble, L. et J. Arscott (2003). *Still Counting: Women in Politics across Canada*, Peterborough, Broadview Press.
- Trimble, Linda, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.) (2003). *Stalled: The Representation of Women in Canadian Governments*, Vancouver, UBC Press.
- Trimble, Linda et Angelica Wagner (2012). « “Wildrose Wild Card”: Alberta Newspaper Coverage of the 2009 Wildrose Alliance Leadership Contest », *Canadian political Science Review*, vol. 6, n° 2-3, p. 197-207.
- Union interparlementaire (2016). *Les femmes dans les parlements nationaux*, <<http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm>>, consulté le 10 juin 2016.
- Watine, Thierry (2000). « Le Devoir est-il encore un journal de référence ? », *Les Cahiers du journalisme*, n° 7, p. 28-47.
- Wesley, Jared J. (2015). « The Once-Forgotten Battlegrounds: Studying Provincial Elections in Canada », *Canadian Political Science Review*, vol. 9, n° 1, p. 1-13.
- Young, Iris Marion (2007). « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social », *Recherches féministes*, vol. 20, n° 2, p. 7-36.
- Young, Iris Marion (1994). « Gender as Seriality: Thinking about Women as a Social Collective », *Signs*, vol. 19, n° 3, p. 713-738.
- Young, Lisa (2003). « Slow to Change: Women in the House of Commons », dans Linda Trimble, Jane Arscott et Manon Tremblay (dir.), *Stalled: The Representation of Women in Canadian Governments*, Vancouver, UBC Press.

#### **b. Articles de journaux**

- Baillargeon, Stéphane (2012). « Médias - Le surpoids de l'image », *Le Devoir*, 13 août, p. B7.
- Barbot, Vivian (2012). « Une qualité en soi », *La Presse*, 3 août, p. A16.
- Bilodeau, Émilie (2012). « Le débat, moment-clé de la campagne électorale », *La Presse*, p. PLUS2.
- Boileau, Josée (2012). « Élections - La méfiance des femmes », *Le Devoir*, 28 août, p. A6.
- Bombardier, Denise (2012). « Éprouvant », *Le Devoir*, 25 août, p. B5.

- Bourgault-Côté, Guillaume et Philippe Orfali (2014). « Financement - Blanchet montré du doigt », *Le Devoir*, 1 avril, p. A1.
- Bourgon, Michèle (2012). « "La Marois" et le mépris », *La Presse*, 31 août, p. A21.
- Braid, Don (2012). « PCs' founding fathers back Redford », *Calgary Herald*, 14 avril, p. A5.
- Budd, Karen (2012). « Palinesque », *Calgary Herald*, 12 avril, p. A17.
- Carbonneau, Claudette (2012). « Pauline la rassembleuse », *La Presse*, 5 septembre, p. A42.
- Carr, Philip E. (2012). « Liberal Lakritz », *Calgary Herald*, 22 avril, p. A16.
- Chouinard, Tommy (2008). « Marois victime d'un sexisme latent ? », *La Presse*, 8 novembre, p. A3.
- Collard, Nathalie (2012). « Voter aux féminin », *La Presse*, 1 septembre, p. PLUS5.
- Collard, Nathalie (2012). « 10+1 avec Françoise David », *La Presse*, 18 août, p. A12.
- Collectif (2012). « Élections - Faisons éclater le "plafond de verre" », *Le Devoir*, 28 août, p. A7.
- Côté, Dolorès (2012). « Lettre- La haine refoulée », *Le Devoir*, 15 août, p. A6.
- Coutu, Isabelle (2012). « Charest-Marois : qui s'est démarqué ? », *La Presse*, 21 août, p. A15.
- David, Michel (2012). « La chasse aux mous », *Le Devoir*, 23 août, p. A1.
- De Mos, Suzanne (2012). « Making progress », *Calgary Herald*, 2 avril, p. A9.
- Den Tandt, Michael (2012). « Wildrose victory next week would hardly be surprising », *Edmonton Journal*, 16 avril, p. A13.
- Descôteaux, Bernard (2012). « Élections du 4 septembre - Pour l'expérience », *Le Devoir*, 1 septembre, p. B4.
- Donovan, Ian (2012). « Shakeup », *Calgary Herald*, 20 avril, p. A15.
- Dubuc, Alain (2012). « À la recherche du moins pire », *La Presse*, 2 août, p. A19.
- Dugré, Mélanie (2012). « Rien ne sert de courir... », *La Presse*, 5 septembre, p. A42.
- Dutrisac, Robert (2012). « Marois : des appuis qui n'ont pas fléchi », *Le Devoir*, 4 septembre, p. A1.
- Dutrisac, Robert (2012). « Pauline Marois en terrain hostile », *Le Devoir*, 4 septembre, p. A3.
- Dutrisac, Robert (2012). « "Je pense qu'on va gagner", lance Marois », *Le Devoir*, 31 août, p. A5.
- Dutrisac, Robert (2012). « La campagne du "nous, les souverainistes" », *Le Devoir*, 25 août, p. B1.
- Dutrisac, Robert (2012). « De durs défis attendent les chefs », *Le Devoir*, 18 août, p. A1.
- Dutrisac, Robert (2012). « Charest jette les gants le premier », *Le Devoir*, 16 août, p. A1.

« Election insight from the outside », *Edmonton Journal*, 22 avril 2012, p. A1.

Foglia, Pierre (2012). « Le rêêve », *La Presse*, 2 août, p. A10.

Frigon, Gaétan (2012). « On n'est pas sortis du bois », *La Presse*, 1 août, p. A19.

Gagnon, Lysiane (2012). « Entre trois maux, lequel préférer? », *La Presse*, 25 août, p. A31.

Gagnon, Lysiane (2008). « La fausse bourgeoise », *La Presse*, 13 novembre, p. A27.

Gardner, Dan (2012). « Women leaders get sinking ships », *Edmonton Journal*, 12 avril, p. A21.

Gerein, Keith (2012). « Redford tops in leadership skills, Smith in likability », *Calgary Herald*, 28 mars, p. A4.

Gold, Marta (2012). « Comfort in a signature look », *Edmonton Journal*, 14 avril, p. E6.

Graham, M.E. (2012). « Arts funding », *Calgary Herald*, 17 avril, p. A15.

Henton, Darcy (2012). « Alison Redford; Progressive Conservative leader impresses with her work ethic, intelligence and pan-Canadian vision », *Calgary Herald*, 1 avril, p. B4.

Henton, Darcy (2012). « Redford staffer resigns over 'disgusting' tweet », *Calgary Herald*, 1 avril 2012, p. A4.

Jasmin, Éric (2012). « Charest-Marois : qui s'est démarqué ? », *La Presse*, 21 août, p. A15.

Journet, Paul (2012). « Marois dénonce le "Gouvernement usé et corrompu" », *La Presse*, 2 août, p. A3.

Klassen, Karin (2014). « Attacks on Redford reek of misogyny », *Calgary Herald*, 10 mars, p. A10.

Klaszus, Jeremy (2012). « The stratosphere of politics », *Calgary Herald*, 2 avril, p. A8.

Kleiss, Karen (2012). « Farmer's discontent greets Redford on rural stopover », *Edmonton Journal*, 27 mars, p. A4.

Kushner, Craig (2012). « Ignore gender », *Calgary Herald*, 27 mars, p. A13.

La Presse Canadienne (2012). « Pauline Marois réalise enfin son rêve », *Le Devoir*, 5 septembre, p. A3.

La Presse Canadienne (2012). « Les Québécois pas prêts à élire une femme première ministre? », *Le Devoir*, 3 août, p. A4.

Lakritz, Naomi (2014). « Double standard takes wing for Redford and Klein », *Calgary Herald*, 13 mars, p. A13.

Lakritz, Naomi (2012). « I'm going forward with Alison Redford's Tories », *Calgary Herald*, 20 avril, p. A14.

- Lagacé, Patrick (2012). « La campagne au camping », *La Presse*, 3 août 2015, p. A5.
- Laporte, Stéphane (2012). « Un indécis dans l'isolement », *La Presse*, 1 septembre, p. A16.
- Laporte, Stéphane (2012). « Pauline Marois, la dame de béton », *La Presse*, 21 janvier, p. A18.
- Leclerc, Jean-Claude (2012). « Aux Québécois de faire la différence », *Le Devoir*, 27 août, p. B6.
- Leduc, Louise (2013). « Six femmes au pouvoir au Canada », *La Presse*, 25 février, p. PLUS6.
- Lessard, Denis (2012). « Quand on veut des changements, on s'entoure de gens forts », *La Presse*, 24 août, p. A2
- Lessard, Denis (2012). « Charest passe à l'attaque », *La Presse*, 21 août 2015, p. A4.
- Lessard, Denis (2012). « Débat 101 », *La Presse*, 18 août, p. A10
- Lessard, Denis (2012). « Legault prend de l'élan », *La Presse*, 16 août, p. A2
- Lessard, Denis (2012). « Une bière avec le chef libéral », *La Presse*, 10 août, p. A4.
- Lévesque, Kathleen (2012). « Coup de théâtre au Métropolis », *Le Devoir*, 5 septembre, p. A3.
- Maioni, Antonia (2015). « Alberta and Quebec: A tale of two orange waves », *The Globe and Mail*, 7 mai, <<http://www.theglobeandmail.com/opinion/alberta-and-quebec-a-tale-of-two-orange-waves/article24310334/>>, consulté le 10 juin 2016.
- Marissal, Vincent (2001). « L'avantage albertain », *La Presse*, 30 juin, p. B2.
- Marissal, Vincent (2012). « Comme à l'Assemblée nationale », *La Presse*, 21 août, p. A5.
- Marko, C. (2012). « Smith need not explain », *Edmonton Journal*, 3 avril, p. A13.
- McClennan, Shannon (2014). « Systemic Misogyny and the Downfall of Alison Redford », *The Huffington Post*, 22 mars, <[http://www.huffingtonpost.ca/shannon-mcclennan/redford-sexism\\_b\\_5010244.html](http://www.huffingtonpost.ca/shannon-mcclennan/redford-sexism_b_5010244.html)>, consulté le 6 juin 2016.
- Nicoud, Anabelle (2012). « Dix objets indispensables des chefs en campagne », *La Presse*, 11 août, p. PLUS8.
- Ouimet, Michèle (2012). « Femme PM, une autre façon de diriger », *La Presse*, 5 septembre, p. A5.
- Payette, Lise (2012). « "Le temps qu'il fait sur mon pays\*..." », *Le Devoir*, 31 août, p. A11.
- Payette, Lise (2012). « La "rue" tient le rythme du cœur », *Le Devoir*, 24 août, p. A9.
- Payette, Lise (2012). « Une campagne menacée de dérapage », *Le Devoir*, 17 août, p. A9.
- « PCs 'same old party,' Glenn Taylor says », *Edmonton Journal*, 17 avril, p. A6.
- Petrowski, Nathalie (2012). « Comme une seule femme », *La Presse*, 29 août, p. A26.

- Petrowski, Nathalie (2012). « D'un débat à l'autre... », *La Presse*, 21 août, p. A19.
- Pratt, Sheila (2012). « Redford win signals Tory shift to centre », *Edmonton Journal*, 24 avril, p. A3.
- Pratte, André (2012). « Pour la stabilité », *La Presse*, 31 août, p. A20.  
« Redford effective in good debate », *Edmonton Journal*, 13 avril 2012, p. A22.
- Remington, Robert (2012). « Wildrose fantasy fund needs big reality check », *Calgary Herald*, 31 mars, p. A12.
- Rhéaume, Maya (2012). « Lettre - La dame de béton », *Le Devoir*, 9 août, p. A6.
- Richer, Jocelyne (2010). « Marois croit qu'il est plus difficile pour une femme d'accéder au pouvoir », *Le Soleil*, 7 mars.
- Robitaille, Antoine (2012). « Confidences d'une aspirante au poste de premier ministre », *Le Devoir*, 10 août, p. A3.
- Robitaille, Antoine, Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (2012). « Barrette dénonce « l'intimidation » de Marois », *Le Devoir*, 13 août, p. A4-A5.
- Rushfeldt, Brian (2012). « Male pioneers », *Calgary Herald*, 16 avril, p. A11.
- Seskus, Tony (2012). « Alberta's day of reckoning », *Calgary Herald*, 22 avril, p. C1.
- Sharpe, Sydney (2012). « Smith dignified, Redford gracious after smear », *Calgary Herald*, 1 avril, p. A4.
- Simons, Paula (2012). « Somewhere, Stelmach may be gloating », *Edmonton Journal*, 10 avril, p. A5.
- Staples, David (2012). « Redford, Smith dual debate winners », *Edmonton Journal*, 13 avril, p. A6.
- Stephenson, Amanda (2012). « Lethbridge backs Pastoor despite switching parties », *Calgary Herald*, 24 août, p. A21.
- Sultan, Anwar (2012). « Women rulers rock », *Calgary Herald*, 27 mars, p. A13.
- Teisceira-Lessard, Philippe (2012). « Autour de la machine à café virtuelle... », *La Presse*, 24 août, p. A5.
- The Canadian Press (2014). « Alison Redford resignation: Did sexism play a role in her demise? », *CBC News*, 22 mars, <<http://www.cbc.ca/news/canada/alison-redford-resignation-did-sexism-play-a-role-in-her-demise-1.2582789>>, consulté le 6 juin 2016.
- « The Case for the PCs », *Calgary Herald*, 21 avril 2012, p. A26.

« The end of empire postponed », *Calgary Herald*, 24 avril 2012, p. A12.

Thomson, Graham (2012). « Debate didn't change status quo - whatever that is », *Edmonton Journal*, 14 avril, p. A25.

« Wildrose promotes 'blue-Tory' views on small government, fiscal conservatism », *Edmonton Journal*, 8 avril, p. C6.

Wood, James (2012). « Redford renews 'dad's old party' », *Calgary Herald*, 24 avril, p. A23.